

# BREIZ ATAO !



Abonnement : 3 fr. par an

Le Numéro : 0 fr. 20

## BRETAGNE TOUJOURS !

Organe mensuel du Groupe Régionaliste Breton

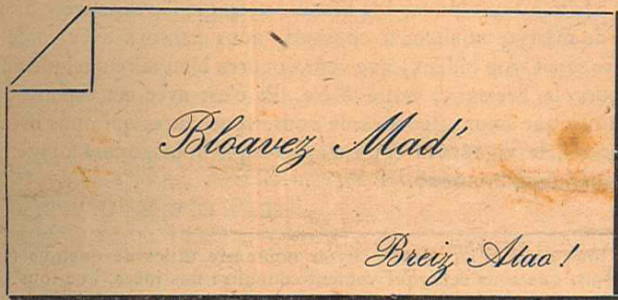
" UNVANIEZ YAOUANKIZ BREIZ "

DIRECTEUR

Maurice MARCHAL

4, place de Bretagne

RENNES (Ille-&amp;-Vilaine)



### Une Commémoration Nationale.

## Les Quatre Gentilshommes Bretons

( 26 Mars 1720 )

Au moment où nous entrons en l'an 1920, il n'est pas un Breton de cœur dont la pensée ne se reporte à deux siècles en arrière. 1720 fut une année mémorable pour la Bretagne : elle marque un tournant néfaste de son histoire, mais aussi et surtout une des plus belles pages de l'héroïsme breton, une des manifestations ultimes du sentiment national.

Philippe d'Orléans était alors Régent : continuant la politique centraliste de Louis XIV, il s'attaqua assez violemment aux franchises bretonnes, déjà bien entamées par son prédécesseur, et mécontenta tout le peuple breton en imposant un « don gratuit » d'un million de livres, aux États de 1717. Les esprits bretons déjà fort mécontents par les mœurs de l'entourage du Régent, conçurent de ce fait un profond désir de le voir disparaître.

C'est à ce moment que naquit en France, sous la poussée du subtil Alberoni et le patronage du duc de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, la conspiration de ce nom. Elle fut surtout une intrigue de cour où Philippe d'Espagne et le duc du Maine cherchaient la régence, et où le peuple parisien satisfaisait sa perpétuelle envie de conspirer contre quelque chose.

En Bretagne, il n'en fut pas de même. Le peuple breton vit luire dans les mains de Philippe V l'ensemble de ses franchises violées, et les nobles du pays, fils des anciens tierns celtiques, prirent la tête du mouvement populaire. On « entra en forêt » avec joie, pour reconquérir les libertés perdues, les vieilles libertés qu'avaient promises les clauses du traité d'union.

Et peut-on leur en faire un grief, à ces héroïques bretons, quand on connaît l'exaspération où les avaient conduits les mœurs outrageantes et les exactions du Régent. Peut-on leur en vouloir d'avoir, après deux siècles d'union à la France, jeté un regard sur le passé, et d'avoir eu la pensée de s'affranchir d'une monarchie qui, depuis ces deux siècles, s'acharnait à violer le traité d'union. « Bourbon de France » ou « Bourbon d'Espagne », que leur importait, puisque le roi d'Espagne leur promettait la sauvegarde de leur vieille nationalité ? Ajoutez à cela que bon nombre d'entre eux croyaient fermement préserver le trône de Louis XV, qu'ils soupçonnaient le Régent de convoiter.

Toujours est-il qu'arriva le moment d'agir. Les Espagnols croisèrent sur nos côtes, et, à la seule vue de ces ennemis d'hier, l'armée des Bretons préféra se dissoudre que combattre avec eux. Les chefs abandonnés s'enfuirent, trahis par leurs proches et poursuivis sans relâche par les hommes du Régent.

Alors se manifesta pour eux en Bretagne un immense mouvement de sympathie. C'était à qui cacherait les fugitifs, leur permettrait de passer en Espagne ; si bien que, sur 148 accusés, quatre seulement furent arrêtés : du Couëdic et Montlouis en Bretagne, Pontcallec à la frontière d'Espagne, enfin de Talhouet qui se rendit et avoua, sur promesse de la vie sauve.

L'affaire fut vite instruite ; des juges, achetés à prix d'or, condamnèrent les quatre gentilshommes à la peine de mort, le 26 mars 1720, et à neuf heures et demie du soir, sur la place du Bouffay, à Nantes, les quatre Bretons étaient décapités.

« Il faut donc trancher le mot, s'écrie Pitre Chevalier (Bretagne et Vendée, p. 67), la condamnation de ces hommes fut une lâche barbarie, leur mort un véritable martyre. » Et notre devoir, à nous, Bretons du XX<sup>e</sup> siècle, est, deux cents ans après cette infamie, de nous en souvenir.

Plus encore que de nous en souvenir, il faut le commémorer.

Ces quatre Bretons ne furent pas des traîtres. Ils furent peut-être des dupes en prenant au sérieux l'intrigue d'Alberoni, mais ils furent certainement des hommes de bonne foi et des Bretons héroïques.

De leurs déclarations devant la Chambre Royale ressort cette conclusion : ils conspirèrent non contre la France et le Roi, mais contre le Régent, oppresseur de la Bretagne ; non pour l'ambition espagnole, mais pour le respect des libertés jurées.

Et ils sont morts pour cette cause ; ils sont morts ignominieusement pour la vieille Patrie Bretonne, pour la garder dans son intégrité, pour empêcher son étouffement par la centralisation naissante.

Aussi, ils sont grands, ces martyrs héroïques de la Cause Bretonne ; nous nous proclamons orgueilleusement leurs fils, et saluons avec l'émotion de fils véritables ces prédécesseurs magnifiques.

Notre devoir de bons Bretons est, après un siècle et demi de cette centralisation abrutissante que leur mort n'empêcha hélas pas, après deux siècles de dénationalisation de notre Patrie Bretonne, de prouver notre vie et le réveil breton par la commémoration, le 26 mars, de cet anniversaire national.

Nos libertés sont mortes, mais le sentiment national vit encore, avec sa pleine intensité, dans nos cœurs. A notre tour nous entrons en lice pour cette Nation Bretonne, fondée par les Nominoë et les Salomon, continuée par les ducs, maintenue par les Pontcallec et les Montlouis. Héritiers de leur patriotisme, nous nous devons de les fêter.

Aussi adressons-nous à tous les Bretons de cœur, à tous les chefs de groupements bretons un pressant appel pour que, le 26 mars 1920, réunis dans le même amour de la Patrie Bretonne, dans le même souvenir de ses fils martyrs, nous affirmions une fois de plus à la face du monde la vie et l'immortalité de la Nation Bretonne.

MAURICE MARCHAL.

L'approche du bicentenaire de la mort des Quatre Bretons, en suscitant cet article, a reculé jusqu'en février la parution de mon article de début sur *La Question Bretonne*.

## RÉPONSE AUX INTELLECTUELS BRETONS

L'appel que nous vous avons adressé dans notre dernier numéro, quoique ne vous ayant pas tous atteints (et il s'en faut), n'est par resté sans réponse. Un peu de tous les coins de la Bretagne nous arrivent approbations, encouragements et adhésions. Les vieux Bretons de cœur sont profondément satisfaits de voir enfin les jeunes se lever et se lancer avec foi en avant. « Ce que nous avons été trop lâches pour oser faire, vous, les jeunes, que la guerre a faits sans peur, vous le ferez ; faites-le, nous vous en supplions ». Ce langage que nous tiennent nos vieux amis nous touche beaucoup et nous sommes vraiment émus de voir qu'ils mettent en nous toute leur confiance, tous leurs espoirs ; mais nous n'avons qu'une crainte, c'est d'être trop faibles trop frêles encore, pour pouvoir affronter la grande lutte.

Ah ! Intellectuels bretons, si vous étiez avec nous ! Si nous étions quelques centaines convaincus et décidés, nous n'aurions pas ces craintes. Mais nous ne sommes encore qu'une poignée au milieu d'une masse qui nous ignore et nous submerge ; une poignée d'apôtres, il est vrai ; mais, si vous voulez bien nous le permettre, dans la situation actuelle, le nombre serait très préférable à la qualité, si l'on ne peut réunir les deux. Cependant, quoique nous ne soyons pas encore ce que nous voulons être, nous ne sommes ni des déçus, ni des découragés. Nous le serions, si nous avions agi et échoué. Mais, comme nous n'avons encore eu les moyens que d'ébaucher, et à peine, notre action, le seul sentiment que nous ressentions ici, c'est l'impatience d'agir.

Venez donc à nous, sincèrement, loyalement, sans arrière pensée, ... modestement, ... à la bretonne ! Le moment n'est pas de se chercher de stupides querelles d'allemand, aussi stériles que nuisibles, sur une opinion littéraire ou politique ; ce serait se moquer un peu fort de la cause bretonne. Le moment est à l'action utile. Nous ne vous demandons au groupe qu'une seule chose : être de bons Bretons. Cela seulement nous importe, c'est la base, c'est le tout. Vos opinions sur la littérature bretonne et la politique française nous indiffèrent. Vous comprenez qu'il n'en peut être autrement, car comment pourrions-nous unir tous les intellectuels bretons sous une même bannière, si nous n'avions l'esprit large et disposé à toutes les tolérances ?

Donc, venez à nous carrément, c'est le moment ou jamais de tenter quelque chose pour la Bretagne. Apportez-nous l'appoint de vos intelligences éparses dans tout le pays et impuissantes individuellement, mais qui, réunies toutes à « *Breiz Atao !* », deviendront une force morale considérable avec laquelle il faudra désormais compter chaque fois qu'il s'agira de notre pays.

### Au Public Breton

Ce que nous voudrions que le public breton ait compris, c'est que nous avons besoin d'être soutenus. Nous avons à vaincre quotidiennement de multiples difficultés matérielles qui risquent à chaque instant de nous arrêter. Et si l'on songe que nous ne sommes que quelques jeunes gens, n'ayant que leur cœur et leurs bras, pour conduire cette lourde barque, on reconnaîtra que nous sommes fatalement voués à l'échec, si ceux qui ont de quoi nous venir en aide s'en abstiennent.

Du jour où nous serons connus dans tous les milieux bretons, nous aurons réuni tout ce que la Bretagne contient vraiment de jeunes intellectuels conscients et nous pourrions voler de nos propres ailes. Mais en attendant, la majeure partie de nos compatriotes nous ignore, et nous, qui ne sommes guère encore qu'une idée, qu'un programme, n'avons pas par nous mêmes les moyens de les atteindre.

Peu expérimentés, au début, des choses de la vie, nous avons trop compté, peut-être, sur la force de l'enthousiasme et de la foi. Nous croyons aujourd'hui qu'elle ne vaut pas celle des billets de banque. Ainsi ceux que notre jeune âge rendait sceptiques voient que nous nous formons, en acquérant une plus juste notion des choses d'ici-bas ; ils

nous feront donc plus de crédit. Nous-mêmes sommes heureux d'arriver à des conceptions plus réalistes de notre action, ce qui est pour elle un gage de succès.

Que donc tous nos amis, nos aînés, tous ceux que la sincérité et le courage de notre geste ont touché nous aident à sortir de la pénombre dans laquelle nous piétons encore. Notre avenir est entre les mains de nos amis. Feront-ils l'effort général et collectif qui nous portera en vue de tous ? Là est la question qui nous rend anxieux.

Nous connaissons, au Groupe, la lâcheté des Bretons en Bretagne ; et c'est pourquoi certains d'entre nous (les plus Bretons) ont quelquefois peur. Mais, entendez-vous ? O Bretons ! Vous qui n'avez pas un instant hésité à tout donner à la France, vous qui l'avez sauvée par cinq années de martyre noblement consenti, nous pensons avec force (le contraire serait trop hideux) que vous voudrez bien faire quelque chose aussi pour la Bretagne, notre Mère. Et c'est avec cet espoir, cette conviction, que nous attendons de vous, vous autres qui nous lisez en ce moment, le vigoureux coup d'épaule qui nous portera à la tête de la Régénération Bretonne.

Le « G. R. B. - U. Y. B. »

Que tous ceux qui croient pouvoir nous être utiles de quelque façon que ce soit, que tous ceux qui veulent connaître nos idées, que tous ceux qui désirent nous communiquer les leurs se mettent en relations avec nous. Nous appelons à nous toute la Bretagne encore bretonne. Nous sommes entièrement au service de la cause bretonne.

## POLITIQUE BRETONNE

Au poilu BALANANT, député breton.

Quelques amis se sont émus à la lecture des quelques lignes que je publiais ici le mois dernier sous le titre « Après les Elections ».

Ces braves gens, qui pensent avoir rempli tous leurs devoirs quand ils ont voté, se sont agités. « Comment, s'écrient-ils, votre revue est donc un organe politique ? »

Oh ! assurément, je comprends et je partage un peu leur dégoût de la politique, une simple campagne suffit pour en rassasier le moins honnête des hommes ; et puis, il faut bien l'avouer, à ce sentiment s'ajoute l'égoïsme qui fait passer l'intérêt particulier avant celui du pays.

Mais enfin, si vraiment nous voulons mener à bonne fin notre campagne nationaliste, si vraiment nous voulons obtenir pour notre Bretagne les droits qui lui sont dûs, nous devons, malgré nos répugnances en prendre les moyens.

J'estime que l'action régionaliste ne consiste pas uniquement dans une propagande littéraire et artistique ; cette propagande est nécessaire pour receltiser notre pays, mais ce point acquis, elle ne nous donnera rien de plus et les premiers résultats seraient vite anéantis.

C'est un fait indiscutable, nous souffrons actuellement d'un mal politique, la perte totale de nos droits en découle et nous ne pouvons savoir quelles surprises l'avenir nous réserve. Il serait criminel de notre part connaissant le mal, de rejeter les remèdes qui seuls sont pour nous un gage de salut.

Ce fut une faute commise par les dirigeants du mouvement bretonnant de mépriser toute action politique, mépris occasionné par la crainte de susciter une lutte d'idées. L'erreur provenait d'une confusion regrettable entre la politique de parti et la politique bretonne qui n'est qu'une politique de défense des intérêts bretons et à laquelle doivent se rallier tous les bons Bretons, quelles que soient leurs opinions, personnelles. L'action politique bretonne, c'est l'union de tous pour la revendication de nos droits et de nos libertés, et c'est aussi l'emploi pour la même cause des moyens politiques qui sont en notre pouvoir.

Il est un fait certain qui se dégage des derniers événements, c'est le regret exprimé par de nombreuses personnes de n'avoir pas vu se

former une seule liste bretonne (\*), en dehors ou au-dessus des partis. Pourtant sur ce terrain, l'union que l'on cherchait était possible ; ce sera une leçon pour l'avenir et un fait **significatif** qu'il convient d'enregistrer.

Nous sommes Bretons et nous voulons avoir des députés bretons. Il faut que notre province soit représentée non pas par des hommes dispersés sous diverses étiquettes, mais par un groupe d'union. Ce serait peut-être une minorité, mais cette minorité serait soutenue dans ses revendications par les députés des autres régions, car les idées régionalistes et fédéralistes progressent dans toute la France, et chez nous, ce qui n'a été au début qu'un mouvement littéraire et artistique devient un mouvement national.

La guerre, qui fut une terrible éducatrice, en mélangeant pour la même cause Normands, Provençaux et Bretons a fait naître chez tous un amour plus profond de la petite patrie. Il ne faut pas voir dans ce fait une preuve du particularisme provincial s'exerçant au détriment de la nation française. Nous sommes Français et nous l'avons prouvé par des actes, mais nous entendons aussi être Bretons et nous voulons que la Bretagne obtienne, avec les libertés qui lui sont dues, la possibilité de son développement national.

JOB DE ROINCE.

(\*) Je m'excuse auprès de MM. Roland et Jaouen de ne pas tenir compte ici de leur candidature ; l'idée était peut-être bonne, mais l'exécution manquait de sérieux et d'organisation.

## CHRONIQUE D'ART & DE LITTÉRATURE

### L'Art Breton

#### « La Question Bretonne » par P. Mocaër De qui est-ce ?

La Croix du 5 décembre 1919 donne une analyse du mémoire présenté par M. R. Grand au Congrès Archéologique de 1914. « Y a-t-il un style breton ? » Et l'auteur répond : « Il n'y a pas de style breton, mais il y a un art breton. Il n'y a pas un style breton, parce que tout ce qui fait le style (système de voûtement, principes de construction...) est emprunté aux pays voisins : la Normandie et le Poitou... La Bretagne n'existe donc pas comme école : elle est un prolongement des deux écoles normande et poitevine. »

« Mais il y a un art breton parce que les artistes de ce pays ont su, par suite de l'emploi du granit, des tempêtes de mer, de leur esprit mystique, de leur organisation sociale, de leur formation rustique, donner à leurs monuments une physionomie très particulière et des caractères très spéciaux. On peut noter comme caractéristiques : le développement anormal des porches méridionaux et des clochers ; l'importance inusitée des calvaires, ossuaires, oratoires et fontaines ; la naïveté et la rudesse de la statuaire qui relève de l'art populaire ; les chevets plats ou polygonaux à grandes verrières ; l'ajouement des clochers ; l'éclairage de la nef par les fenêtres des « bas-côtés » ; ...le luxe du mobilier et de la menuiserie ».

A ce jugement d'un maître, je n'ajouterai qu'une constatation : nul pays ne peut s'enorgueillir de posséder comme la Bretagne, de la maison la plus pauvre du hameau le plus sauvage jusqu'à l'église la plus belle de chaque évêché, une si grande floraison d'œuvres d'art, d'un art parfois rudimentaire, comme le paysan qui l'a conçu — mais toujours sincère et touchant.

\*\*

Puisque nous en sommes à ces questions artistiques, je recommande d'admirer comme il convient le motif d'ornementation celtique que *Bubex Breiz* — qui vient de publier un intéressant article sur la renaissance d'une architecture régionale — nous offre dans les deux B de l'en-tête de sa couverture. C'est d'une grâce sans pareille, et combien ce parti-pris de la ligne pour orner des figures planes est plus logique que certaines enluminures de goût latin, lesquelles trouveront naturel de coucher un être d'aspect humain dans l'une des boucles du B et de faire émerger de l'autre une tête d'âne.

\*\*

L'excellente brochure de P. Mocaër (\*) doit se trouver, non dans la bibliothèque, mais dans le portefeuille de tout propagandiste breton. Elle est un parfait et logique exposé du nationalisme breton et met en pleine lumière les divers points de notre programme. Elle prélude à l'exposé de nos doctrines, que prépare Marchal.

J'y relève cependant trois expressions malheureuses.

P. 7. Il parle de « l'inévitable union de la France et de la Bretagne, naturelle et si souhaitable... » Les États et le peuple de Bretagne trouvaient cela à l'époque, fort artificiel et peu désirable. Ils étaient bons juges. Mocaër parle plus justement p. 1. : « Puisque la Bretagne est aujourd'hui française, il faut qu'elle apporte à la France... la force de sa vivace individualité morale. » Acceptons avec joie le fait accompli, mais donnons à nos pères leur vrai sentiment, que l'histoire rapporte.

P. 29. « Le pays et l'esprit breton ne dépendent heureusement ni du costume, ni de coutumes moyennâgeuses ». Il y avait une nuance à exprimer : le costume et les coutumes (pourquoi les dire moyennâgeuses ?) ne sont, pas plus que la langue et l'art, l'essence de notre nationalité, mais ils en sont, au même titre que la langue et l'art, L'EXPRESSION TRADITIONNELLE ET NATURELLE.

Dix lignes plus bas, une phrase injurieuse que nous ne pouvons tolérer. M. de l'Estourbeillon reste toujours le premier chef, le premier entraîneur du mouvement breton contemporain.

Mais ceci mis à part, on aimera à retenir certaines phrases, solidement frappées.

A lire cette brochure, les lecteurs verront, dit-il dans sa préface, « qu'il s'agit ici pour nous d'une question nationale et non point d'un simple problème administratif ou d'aspirations purement sentimentales ».

P. 10. A force d'avoir les yeux continuellement fixés sur Paris « nous avons détruit en nous les qualités de confiance en nous-mêmes et d'initiative, indispensables pour triompher dans la lutte économique ».

\*\*

De qui est-ce ?

Les traités de 1491 et de 1532 « ... Sont jeux de légistes ou de princes. La grande et forte unité française est faite de l'absorption de tous les duchés par de tels traités qui ratifièrent partout (?) les phénomènes sociaux et la volonté des peuples ».

Jeux de légistes, chiffons de papier ! Nous étions habitués à entendre ce langage dans des bouches ennemies.

Et de qui est ce « germanisme » ? De celui qui traite, quelques pages plus haut, les régionalistes d'agents de l'Allemagne. — Vous devinez ?

O Liberté, que tu es sonore, mais faible, puisque tu ne peux coexister à l'unité ! Ne mettons pas de grand L, mais revendiquons nos libertés bretonnes, qui ne nuiront pas plus à l'unité française, qu'à celle de M. Le Febvre, son pantalon à raies grises et son veston bleu-marine.

M. D'HENRIET.

La Question Bretonne, Régionalisme et Nationalisme. Lorient, 1946 ; prix 0 fr. 50.

## Unir plus fortement la Haute et la Basse Bretagne

(Statuts du G. R. B.)

Il est fort regrettable de constater que la vieille animosité entre Gallos et Bretonnants est loin d'être éteinte, non seulement dans la masse, mais aussi chez les dirigeants du mouvement breton. J'ajouterai que particulièrement les Bretonnants ont conservé cet état d'esprit fâcheux.

Les causes en sont nombreuses et l'une des plus profondes est l'existence de deux langues dans le pays, l'une nationale en Basse-Bretagne, l'autre étrangère en Haute-Bretagne. Ensuite l'abandon du costume et des traditions par le Haut-Pays n'a pas été sans creuser davantage le fossé qui sépare des frères. Les Gallos (oh, combien à tort) se sont considérés comme plus civilisés et supérieurs aux Bas-Bretons ; ces derniers ont senti leurs rancunes s'accroître vis-à-vis des premiers.

Enfin, la perte du sentiment national est venue parachever ce que la différence de langues et costumes avait commencé.

J'insiste sur ce point : *si les Bretons, Hauts comme bas, avaient conservé le sentiment national, il n'y aurait pas à leur reprocher leurs rancunes réciproques.*

Mon ami Maurice Marchal dans un article de juillet dernier disait ceci : « Notre but primordial, l'unique raison d'être de notre groupement, c'est la conservation du sentiment national. »

J'ajouterai : et le réveil de ce sentiment.

En effet, il n'est pas perdu ; il existe, mais à l'état latent. Il faut donc le réveiller, chez les Gallos comme chez les Bretonnants. Ceux-ci ont peut-être le sentiment plus net d'être Bretons, mais *ni les uns, ni les autres* n'ont un *sentiment national* développé.

Ah ! s'il suffisait de savoir la langue bretonne pour avoir le patriotisme breton, notre tâche serait simplifiée d'une façon énorme ; malheureusement, les 1.500.000 Bretonnants ne l'ont pas tous ce patriotisme, et voilà pourquoi on ne peut faire aux Gallos un grief d'ignorer la langue bretonne ; voilà pourquoi il ne faut pas considérer la Bretagne Gallaise comme perdue ; d'ailleurs Marchal a donné ici les raisons que nous avons d'avoir confiance dans notre pays gallo.

C'est ce qu'ont méconnu la plupart des dirigeants du mouvement d'avant-guerre ; la propagande s'est presque uniquement concentrée en Basse-Bretagne, alors que l'on aurait dû l'intensifier en Haute-Bretagne, plus exposée par sa situation géographique à l'invasion latine. Et cela malgré la participation au mouvement de bons Bretons gallos comme Jean Choleau et bien d'autres.

La Bretagne est à l'époque actuelle à un tournant de l'histoire ; ou, gagnée par le latinisme, elle mourra ; ou, reconquise intégralement par le celtisme, elle vivra. — Or, nous voulons qu'elle vive, et voilà pourquoi nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, à tous les cœurs bretons, aux Gallos et aux Bretonnants, pour que leur antagonisme mesquin et dangereux cesse à jamais. Les premiers, nous les conjurons de nous écouter, de se souvenir de leur vieille patrie. Aux seconds nous demandons de ne plus considérer les Gallos comme des frères perdus, mais bien comme des frères qui ont pour eux presque de l'admiration pour avoir conservé la vieille langue celtique et les coutumes des ancêtres.

D'ailleurs ces ancêtres n'ont-ils pas jadis combattu pour la même cause, pour la défense des libertés Bretonnes ; peut-on oublier que ce fut Rennes qui donna le signal de la révolte du Papier-timbré, qui devait s'étendre par la suite dans toute la Bretagne ; que parmi les quatre gentilshommes qui furent décapités à Nantes le 26 mars 1720 étaient deux Gallos. Enfin, le pays gallo n'a-t-il pas donné à la Bretagne de grands patriotes, parmi lesquels je me contenterai de citer Landais, le ministre de notre dernier duc indépendant François II, d'Argentré, La Chalotais, et, plus récemment, de la Borderie, notre historien national.

Si le Bas-Breton est plus traditionaliste et a hérité de toutes les qualités des Celtes, le Gallo, qui a plus de qualités latines, est moins individualiste, a le sentiment de l'ordre et de la méthode plus développé ; il sait placer les intérêts d'une cause supérieure au-dessus des siens et par cette qualité sera très précieux dans la lutte que tous les Bretons doivent entreprendre pour la sauvegarde de leur patrimoine national, *lutte où tout intérêt particulier devra DISPARAITRE devant l'INTÉRÊT GÉNÉRAL, celui de la Patrie Bretonne.*

L'union fait la force. Unissons nos qualités réciproques, prêtons-nous l'aide que le frère doit au frère, et la main dans la main comme jadis nos pères, luttons, luttons jusqu'au bout ; tentons tout, *même l'impossible*, pour la Bretagne plus grande, plus glorieuse, et surtout plus **CELTIQUE**.

FANCH DEBAUVAIS,  
Gallo de Rennes.



## GROUPE RÉGIONALISTE BRETON

UNION  
DE LA JEUNESSE  
BRETONNE



UNVANIEZ  
YAOUANKIZ  
BREIZ

### Nos Réunions & nos Sections

**Section de Rennes.** — La section de Rennes a élu son bureau pour l'année 1920. Président, F. Debauvais ; Secrétaire, Erwan Marchal.

**Section de Paris.** — La section de Paris s'est définitivement constituée avec le bureau suivant : Président, J. Le Goff ; secrétaire, O. Mordrelle.

**Section de Morlaix.** — La section de Morlaix organise pour le 18 janvier 1920 une conférence et un grand concert de propagande à Lesneven, avec le concours des Bardes du Ti Kaniri Breiz. Nous en donnerons un compte-rendu détaillé.

### Échos de Bretagne

**Fêtes du Centenaire de Paul Féval.** — L'« Union de la Jeunesse Bretonne » et la revue « Breiz Atao ! » seront représentées aux fêtes du centenaire de Paul Féval, le 14 janvier, à Rennes, par Maurice Marchal.

« La Belle France ». — Job de Roince, président de l'U. Y. B. et rédacteur en chef de « Breiz Atao ! », publie dans le quotidien régionaliste « La Belle France » une chronique bretonne du plus haut intérêt.

Le Numéro-Album de décembre de la « VIE A LA CAMPAGNE » est entièrement consacré à

### L'Art Rustique des Pays de France

#### MEUBLES PAYSANS & BOURGEOIS ALSACIENS & LORRAINS

Jamais on n'a tenté une telle étude ni réuni un tel ensemble d'une aussi inestimable valeur d'art et documentaire comparable au numéro spécial de la « Vie à la Campagne ».

C'est un défilé de modèles traditionnels les plus caractéristiques, intéressant : collectionneurs, amateurs, antiquaires, meubliers, etc. ; riches bahuts marquetés, tables robustes, chaises montagnardes des plantureux vignobles de la Haute-Alsace ; armoires, lits, sièges naïvement peints des intérieurs paysans des contées agricoles de la Basse-Alsace ; merveilleuse diversité dans leur unité de conception des commodes, boîtes d'horloges, buffets-crédences, etc., égayés de faïences polychromes, de tout le pays lorrain. Ces productions des menuisiers ébénistes des maîtrises alsaciennes et des artisans villageois lorrains sont autant d'œuvres charmantes, décor de la vie d'autrefois, qui créent d'adorables harmonies dans le cadre de nos logis et maisons des champs d'aujourd'hui.

Tous ces exemples sont montrés par plus de 200 originales et précieuses images d'intérieurs et de meubles types pris spécialement chez les amateurs d'art régional, dans les demeures paysannes et bourgeoises et dans les châteaux d'Alsace et de Lorraine.

En vente partout (4 fr.) et à la Librairie Hachette, 79, bd St-Germain, Paris.

**Langue Française.** — Si le français est la langue diplomatique, on peut presque assurer que c'est la langue universelle ; on s'en rend compte en feuilletant la nouvelle édition de la *NOMENCLATURE des Journaux et Revues*, publiée par les soins de l'ARGUS DE LA PRESSE. Dans les coins les plus reculés du globe, il paraît des journaux en langue française.

« Nomenclature » contient en outre une liste alphabétique des journaux ce qui facilite la consultation de cette utile et intéressante publication.



**BREIZ****ATAO !**

Abonnement : 3 fr. par an

Le Numéro : 0 fr. 20

**BRETAGNE TOUJOURS !**

Organe mensuel du Groupe Régionaliste Breton

UNVANIEZ YAOUANKIZ BREIZ (Union de la Jeunesse Bretonne)

DIRECTEUR

Maurice MARCHAL

4, place de Bretagne

RENNES (Ille-&amp;-Vilaine)

## LA QUESTION BRETONNE

### I. — Les Origines

Avant d'entrer dans le corps même de la Question Bretonne et de l'étudier en son état présent, il est nécessaire de connaître quelles en sont les origines et quels sont les événements historiques qui l'ont constituée au cours de dix siècles de luttes et de révoltes. Sans vouloir entrer ici dans le détail, il nous est indispensable de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des faits qui ont formé la Bretagne présente.

Avant la conquête romaine, la Normandie, la Bretagne et le Poitou actuels formaient, au sein de la Gaule celtique, une confédération autonome appelée Confédération Armoricaire. La conquête romaine fit disparaître de ce pays la langue et les mœurs celtiques et, dès le IV<sup>e</sup> siècle, il était entièrement latinisé.

Mais aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, ce pays, quoique pratiquement insoumis à Rome, est dépeuplé, et seules les villes de Rennes, Nantes, Vannes et Aleth (Saint-Malo) semblent être restées importantes. Le fisc romain et les Barbares ont ravagé l'Armorique.

C'est à cette époque que, chassés par les Saxons de Grande-Bretagne, les populations bretonnes de l'île se réfugient en Cambrie (Pays de Galles) ou traversent la Manche pour venir en Armorique.

Ils occupent tout le pays jusqu'à Vannes et à Dol, où ils apportent leur langue, leurs mœurs, leurs coutumes.

*C'est de cette invasion, dont est née LA NATIONALITÉ BRETONNE, que date LA QUESTION BRETONNE.*

Et les Bretons immigrants s'organisent. Les populations armoricaines du pays envahi se fondent avec les conquérants. Bientôt ceux-ci entrent en lutte avec les Franks, maîtres de la péninsule jusqu'à la Vilaine; battus et soumis, ils reprennent leur indépendance à plusieurs reprises, jusqu'au jour où Nominoé, écrasant Charles le Chauve à Ballon, assure l'indépendance de la Bretagne.

La Nation Bretonne se forme alors. La limite de la langue avance jusqu'à la Vilaine, et les évêchés de Rennes et de Nantes, récemment conquis, adoptent lentement les mœurs et le patriotisme bretons.

Après une courte occupation par les Normands qui ne laissèrent pas de traces dans le pays, la nation bretonne vit en paix, jusqu'à la guerre de succession de Bretagne, où la réunion à la France se montre déjà comme inévitable.

Après dix ans de guerre et de trahisons, définitivement battue à Saint-Aubin-du-Cormier, la Bretagne s'unit à la France par le mariage de sa Duchesse. En 1532, les États ratifient l'union, mais en exigeant le maintien des coutumes, libertés et franchises des Bretons.

Ces libertés bretonnes, consenties au traité d'union, durèrent, non sans tiraillements de part et d'autre, jusqu'en 1790. A cette époque, on les supprima comme « privilèges » et la Bretagne fut dépecée en cinq départements.

Et depuis, monarchie, empire, république ont porté tous leurs efforts sur cette nationalité pantelante pour la franciser à outrance, pour lui enlever sa langue, ses mœurs et le sentiment national.

Loin de moi l'idée de prétendre un instant que nous ayons été opprimés. Je dirai, comme M. Mocaër, que nous avons été comprimés. La langue bretonne déchu de son rang officiel et son non-enseignement en sont preuves suffisantes.

Il existe donc, au sein de la France latine, une NATIONALITÉ CELTIQUE, constituée par dix siècles de luttes opiniâtres.

Cette Nation, notre Bretagne, a le droit de vivre, de par le droit des peuples et les clauses d'un traité librement consenti.

Or, *CE TRAITÉ EST VIOLÉ* et la Nation bretonne se meurt.

Et voilà pourquoi, nous autres, Bretons du XX<sup>e</sup> siècle, nous considérant comme héritiers de nos ancêtres, héritiers de la tâche sacrée de *maintenir la Bretagne*, nous nous sommes levés.

Il est beau de délivrer les Tchèques et les Polonais après les Grecs, les Serbes et les Roumains; il est beau de songer aux petites nationalités d'Orient. Mais il est temps de se retourner vers l'Occident. Alors qu'après dix siècles d'oppression sauvage, nos frères celtes d'Irlande semblent devoir à bref délai reconquérir leur indépendance, alors que l'Angleterre, soucieuse des nationalités celtiques qui l'entourent, a donné depuis longtemps à nos frères de race et de langue, les Gallois, l'enseignement bilingue, il ne faut pas que vis-à-vis de la noble Bretagne, qui ne lui a pas ménagé son sang, la France reste en arrière.

Depuis vingt ans, les cinq dernières nations celtiques, accrochées aux rocs de l'extrême-occident, ont prouvé leur volonté de vivre.

*Le nom de CELTE ne doit pas disparaître de la surface du globe.*

Aussi nous autres, les derniers celtes continentaux, combattons-nous avec opiniâtreté pour la solution de cette question, vitale pour notre race : **La Question Bretonne.**

Nous lutterons contre la mort, contre l'abrutissement de notre Bretagne; nous lutterons pour la décentralisation, pour le fédéralisme, promis par ce TRAITÉ de 1532, jamais abrogé.

Nous lutterons pour la vie, et pour la vie celtique de la NATION BRETONNE.

Dans une prochaine étude, je montrerai les conséquences présentes des faits historiques ci-dessus présentés et la solution à apporter à la question nationale qu'ils ont constituée.

MAURICE MARCHAL.

## ALERTE

Une manœuvre se dessine en ce moment dans le monde primaire, manœuvre plus ou moins avouée, contre l'enquête menée en faveur de la langue bretonne par l'honorable député, M. Bouilloux-Lafont.

Cette manœuvre consiste en une consultation parallèle et semblable à la première, mais celle-là préparée d'avance par une campagne de grossier dénigrement, où le ban et l'arrière-ban de la "Pensée Bretonne" ont été convoqués, l'enjeu en valant la peine. Notre avis sur ce point est le même que celui que notre ami F. Gourvil émet dans "Mouez ar Vro" : La consultation de M. Kerbrat, instituteur à Plougonven, est partielle et les résultats en seront conséquemment négatifs.

Nous dirons pourquoi cette enquête n'a pas sa raison d'être.

A "Breiz Atao" nous sommes des intransigeants et nous voulons le demeurer ; à cet égard plus qu'à tout autre. Le mode d'enseignement bilingue préconisé maintes fois par certaines *hautes personnalités universitaires compétentes en la matière*, a pour nous *plus de poids* que les *POLITICAILES* de messieurs les Primaires. Au reste, nous ne contestons pas à ceux-ci le droit de faire valoir leur opinion ; nous voulons savoir tout simplement *SUR QUOI CES OPINIONS SE FONDENT*. Peut-être seraient-elles valables, en ce qu'elles leur donnent l'occasion d'avouer leur ignorance de la question ; peut-être, l'enseignement bilingue adopté, ces messieurs ne voudraient-ils se donner trop de mal à réapprendre une langue que certains d'entre-eux méprisent, ou à mettre au point une science dont leur intellect, pauvrement mais fermement séminarisé, possède une vue trop courte, partant trop étroite. Et puis les objections se servent tout-chaud dans les derniers numéros de la "Pensée", il ne reste qu'à étendre la main pour cueillir la splendide brioche.

Voilà pourquoi le très sympathique et très breton Gourvil a si précieusement stigmatisé la consultation arbitraire de M. Kerbrat. Celui-ci peut avoir confiance en la majorité de sectaires conscients qui le couvriront de leurs adhésions. Nous pas, car ici la question se déplace : de *professionnelle* elle devient *politique* et cela s'appelle une *manœuvre*.

M. Le Febvre mobilise aujourd'hui toute sa bande et pour achever de donner le change, il délègue à sa place un de ses bons copains. Il comprend bien que si lui-même s'occupait de la question, cela creverait les yeux et la coupe serait alors réellement trop pleine. Nous conseillerons à M. Kerbrat d'approfondir l'exemple de son collègue, M. Augé, et ceci sans commentaire.

A l'illustre M. Le Febvre qui continue à gambader en s'embrouillant dans une barbe trop longue parce que ridiculement vieille, nous affirmons ne pas donner dans son naïf panneau, comme nous n'avons pas glissé sur la pelure d'orange de M. Lafferre. A bon entendre, salut.

HENRI PRADO.

## CH. LE GOFFIC

### et le Mouvement Breton

Après « DIXMUDE » et « STEENSTRAETE » Charles Le Goffic vient de publier un nouveau volume consacré comme les deux premiers à l'héroïsme de nos fusiliers marins : « SAINT-GEORGES ET NIEUPORT ». Je n'ai pas encore lu cet ouvrage, mais aussi bien l'éloge de l'auteur ne restant plus à faire, mon intention n'est pas de présenter ce livre à nos lecteurs.

En Bretagne, si tout le monde connaît Charles Le Goffic, peut-être ignore-t-on un peu trop qu'il a été l'un des réorganiseurs du mouvement breton. Fondateur de l'U. R. B., sacré barde à Cardiff en 1898,

sous le pseudonyme d'*Eostik ar Garantez*, ce fut autrefois l'un des champions actifs de notre cause. Depuis, hélas, Paris qui est devenu, au détriment de nos provinces, le centre de la France, l'a accaparé, et sans vouloir le froisser il est permis de dire que la Bretagne n'est peut-être plus pour lui qu'une source de sujets à succès. D'ailleurs à qui la faute ? Comme je l'écrivais dans un précédent article (*Breiz Atao!* n° 9) la désolante absence de maisons d'éditions a enrayé chez nous tout essor littéraire et artistique.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Charles Le Goffic est presque entièrement bretonne. Il y a bien dans cette œuvre quelques ouvrages qui ne nous intéressent que de loin, par exemple une monographie sur Racine, mais il y a aussi et surtout cette admirable collection de romans, de souvenirs et de poèmes et enfin cette série d'études sur « L'AME BRETONNE » dont le succès dure toujours et qui n'a peut-être qu'un défaut qui fut d'ailleurs celui d'une époque, c'est d'avoir voulu selon l'expression de Renan, enterrer notre nation dans « le linceul de pourpre où dorment les dieux morts. »

Les « embaumeurs de la Bretagne », le terme est demeuré désignant tout particulièrement un Renan, un Quellien, un Le Braz et un Le Goffic. Ce dernier voudra-t-il toujours rester un « éternel vaincu », je ne le crois pas. Ces jours derniers encore, en relisant son article sur « Nos frères gallois » (*Liberté*, 25 mai 1918), je me disais que ces lignes furent écrites sans doute après une douce évocation de l'Eisteddfod galloise de Cardiff et j'ose espérer qu'il est passé, le temps des pieuses lamentations sur la Bretagne qui meurt.

Je ne sais si maintenant, après avoir assuré solidement sa fortune littéraire, Charles le Goffic suit ceux qui, après lui, se sont attachés au relèvement national de la Bretagne. Paris est si loin. Pourtant, au moment où la lutte se fait plus active que jamais, où le retour aux traditions celtiques devient une nécessité, nous constatons avec regret, nous les jeunes, que nous combattons presque seuls. Oh ! ce n'est pas que nous soyons découragés pour cela, mais nous serions heureux de voir ceux dont le talent s'est affirmé prendre la place qui leur revient dans la phalange des défenseurs de la nationalité bretonne.

A moins que... Mais non, même loin de la Bretagne, Charles Le Goffic n'est pas devenu un latin. Je suis persuadé que dans cet exil volontaire le souvenir du pays demeure en lui et que souvent son esprit revoit en de douces rêveries les paysages de Ploumanach et de Trégastel.

Que voulez-vous, il fait si bon de se laisser vivre, et pour suivre la mode il est d'usage de ne venir se perdre en Bretagne que durant la bonne saison. On retrouve à cette époque sur nos plages bien fréquentées le public admirateur de la capitale, le Tout-Paris des premières, les élégantes et jeunes auditrices de l'Université des Annales, en un mot cette foule écoeurante et insignifiante qui croit être l'élite de la France. Mais à côté de cette pourriture dont les orgies nous dégoûtent il y a LE PEUPLE BRETON qui désorienté cherche sa voie. Quelle plus noble tâche que de contribuer à son relèvement national en délaissant les péronelles et les snobs des thés-littéraires.

Nous voudrions que Charles Le Goffic qui est le collaborateur talentueux de la "Revue Hebdomadaire" et de la "Liberté" n'oublie pas qu'il est aussi et avant tout le barde « Eostik ar Garantez ».

JOB DE ROINCÉ.

**Tout Jeune Breton doit faire partie  
du Groupe Régionaliste Breton**  
**UNVANIEZ YAOUANKIZ BREIZ**  
(Union de la Jeunesse Bretonne)

# AMZÉR ÉHUS

Arriù é en amzér éhus  
E gontas d'emb hur mammeu gun  
Chetu donet kanveu spontus  
Er marù didrouz goudé en hun.

Kogus goleit, tioél ha du  
Hag idan-dé douar dismantet  
Ol er hlazur troeit é ledu  
Dorieu er véred digoret.

Er Vro gelloudek guéharal  
Dispar, karet ha goal vrudet  
Zo é verüel get klinüed fal  
Debret get en amprehonet.

Renaviet a fallanté  
Béléan, tud a ker, a vézeu  
Ne diskant mui d'er vugalé  
Yez huek ha santel hun taden.

Eit gober brezel d'hur lavar  
Franmasoned hag eskobed  
E darempred, e zo tud kar  
Na péh ur veh é ou guélet.

O Bretoned mem bréder ker  
Lorbet omb a bep tu, sellamb  
Fians erbet ér louarn, én aér  
Saüamb ha huchamb : Dihunamb !

Kerhamb hun hent ion ha diveh  
Biüamb hur buhé reih, divlamm  
El er lezen a Gristeneh  
E embannemb spis : Reviüamb !

Reviüamb get hun inéan sonn  
En dud e zo fal, digampen  
Er bed e zo brein donnoh-don  
Mar karamb, ni vo é halen.

Eit seüel hur Bro divarüel  
Ni hur bo poén, ni hur bo béh  
" Breizad treitour ?... Kentoh merüel "  
Chetu baniel hun tolperel.

Bepred Breizad, biken lorbour  
Dispont bepred, guirioñ atao  
Biken diskuih, bepred labour  
Hag hur Bro chomei : Breiz atao !

HERRI ER SPERED-KAILL.

## Qu'est la Bretagne ? Rien !

## Que doit-elle devenir ? Quelque chose

Actuellement la Bretagne n'est ni état politique, ni même simple division administrative.

Pour le gouvernement français notre Patrie n'existe plus, il ne connaît que cinq départements à la place de ce qui fut jadis un état indépendant, et dont l'existence en tant que province fut solennellement sauvegardée par le Traité d'Union de 1532.

Cette disparition de la vie provinciale bretonne est l'œuvre des illuminés de l'Assemblée Constituante qui, se jouant des divisions ethniques, linguistiques et historiques, se moquant d'un passé qu'ils voulaient effacer, ont littéralement dépecé la Bretagne en cinq départements : perpétuel défi au bon sens et à la raison.

D'ailleurs examinons leur situation et commençons par le mieux formé (???), par le Finistère.

Il semble que l'on ait voulu en faire une petite Macédoine bretonne : il comprend tout le Léon, une partie du Trégor, de la Cornouaille et même quelques communes vannetaises sur la frontière orientale.

Toutes les parties de la Bretagne bretonnante y sont représentées et si sa situation géographique ne l'eût empêché, nul doute qu'on y aurait fourré quelque fragment du Pays Gallo pour terminer la salade.

Les Côtes-du-Nord sont de même : le Trégor y voisine avec la Cornouaille, le Vannetais et le Pays Gallo.

Le Morbihan, pour faire pendant à ses voisins, a le Vannetais qui y côtoie la Cornouaille et le Pays Gallo, voire même le Pays Nantais par le canton de la Roche-Bernard situé sur la rive gauche de la Vilaine.

Je ne parlerai que pour mémoire de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure, formées par les différents Évêchés Hauts-Bretons et ne rimant à rien.

Et pourtant les diverses parties de la Bretagne sont nettement caractérisées par des différences de dialectes, voire même de langue, de mœurs, de costume, d'état d'esprit. Ainsi le Léonard est froid, presque triste, son costume est de même. Le Vannetais et le Cornouaillais, au contraire, sont gais, pleins de vie, surtout dans la Cornouaille méridionale ; leurs costumes aux couleurs voyantes les caractérisent bien, et le Trécorrois, plus poétique, a cependant certains points communs avec eux.

Enfin le Pays Gallo diffère du Pays Bretonnant par la langue et le costume. Il forme certainement une entité nettement caractérisée.

Le chaos des divisions départementales de la Bretagne ne peut durer. Il faut lui substituer un système logique, correspondant aux divisions historiques et dialectales. Pas plus que ne saurait durer cette ignorance volontaire de la nation bretonne qui doit avoir une personnalité politique. Et quelle personnalité ?

C'est ce qui fera l'objet d'un prochain article.

FR. DEBAUVAIS.

Président de la Section d'U. Y. B. de Rennes.

## Çà et Là

### I. — Incompréhension Latine

Je rencontrai, l'autre jour, un vieux monsieur de ma connaissance.

Il me dit en m'abordant :

— Ah ! Dites donc... J'ai lu votre petit journal... et puis le papillon (\*).

— Vraiment !... dis-je.

— Vous exagérez, jeune ami... Vous exagérez...

— Oh, oh ! souris-je.

— Mais oui... mais oui ! Fait faire attention, vous savez ; vous êtes à ce petit « *Breiz Atao!* » d'un orgueil, d'une importance ridicule et déplacée qui fait pouffer de rire... On avait cru tout d'abord à la petite plaisanterie littéraire..., mais vous dépassez la note ; vous devenez idiots, jeunes gens ; prenez garde que cela ne vous coûte cher !

— Vieux monsieur, répondis-je avec une pointe d'irrévérence cachant mal ma furieuse envie de l'envoyer dans la rivière, vous avez en l'occurrence bien raison d'avoir... cent quatre-vingts ans (ici le vieux monsieur fit un bond), car sans cela « *Breiz Atao!* » par mon intermédiaire aurait corrigé l'impertinent que vous êtes...

— Vous dépassez les limi...

— Vous me coupez, Monsieur, ce qui n'est pas poli.

— Mais...

— Je vous disais donc, repris-je en haussant terriblement la voix, que votre âge très avancé (qui me force vis-à-vis de vous à rester dans les limites verbales de la discussion) et l'amointrissement de vos facultés intellectuelles et imaginatives obérées pendant les... cent quatre-vingts longues années de votre existence par cette asséchante culture latine, vous interdissent formellement de nous comprendre. Nos idées, nos sentiments sont de trop grandes dimensions pour pouvoir pénétrer dans le cadre étroit et hargneux de votre compréhension latine. Renoncez donc sagement à lire « *Breiz Atao!* » et à vous assimiler des idées qui sont d'un autre âge, d'une autre civilisation que les vôtres ..

— Mais...

— Vous insistez ? C'est donc que vous voulez que je vous indique les seuls et radicaux moyens qu'il vous reste à employer pour pouvoir arriver à nous soupçonner un peu ? Eh bien ! Commencez par vous débarrasser de toute la culture classique, latine et française, qui a déformé, « désaxé » votre esprit breton, puis faites une sérieuse étude des langues, de l'histoire, de la civilisation, de l'art des Celtes ; puis, allez vous receltiser l'âme et le cœur aux sources de notre génie national par de multiples pèlerinages aux quatre coins de la Celtie. Et si après ces longs travaux vous êtes encore de ce monde, jeune, ardent, régénéré, vous découvrirez soudain, et lumineusement, que *notre orgueil et notre importance ne sont autres que légitime et débordante fierté, rayonnant enthousiasme, sublime foi, CONFIANCE SURHUMAINE EN LA GRANDEUR DE NOS DESTINÉES !*

Fier comme un Celte, je m'en fus, laissant le pauvre homme dans un triste état.

\*\*

Hier, nouvelle aventure. Un monsieur d'âge mûr, important, venait d'achever la lecture d'un des meilleurs articles de « *Breiz Atao!* » que je lui avais soumis.

— En somme, qu'en pensez-vous ?

— Pfff..., fit-il avec une moue ; puis, avec effort et affectation, après avoir cherché ses mots et froncé le nez : Pfff..., il n'y a rien là-d-dans !... Rien du tout !...

— Vous trouvez ? m'étonnai-je.

— Ben oui... des affirmations... des formules... des répétitions... des exclamations... toujours les mêmes idées .. En somme : assez faible, bien jeune... bien creux !

— Vous eussiez préféré, sans doute, quelque chose de bien rassis, bien mesuré ; des allongements, de prudents raisonnements et de sages argumentations, procurant infailliblement le sommeil à qui se risque à les effleurer, genre « *Temps* » ou « *Revue des Deux-Mondes* » ?...

— Vous plaisantez ; mais, enfin, n'êtes vous pas de mon avis, car en dehors d'un certain enthousiasme...

— Halte ! fis-je hautement... enthousiasme avez-vous dit ?

— Oui, mais...

— Eh bien, ça me suffit. Vous avez lâché « enthousiasme », merci, vous avez dit le grand mot. Oui, Monsieur, c'est cela seul qu'il nous importe de nous voir reconnaître. Qu'on nous dise jeunes, faibles, creux ! pourvu qu'on nous croie sincères et enthousiastes !

— Qu'est-ce que ça signifie ?

(\*) Papillons placés à Rennes par la section d'U. Y. B. en décembre 1919.

— Ça signifie que les sentiments que nous éprouvons sont si vrais, si beaux, si profonds, si émouvants, qu'ils portent à l'enthousiasme. Reconnaître à « *Breiz Atao!* » de l'enthousiasme, c'est reconnaître que « *Breiz Atao!* » est un drapeau, le merveilleux drapeau d'un grand mouvement qui, parce qu'il déchaîne l'enthousiasme, saura briser tous les obstacles et parvenir à ses fins grandioses !

— Vous ne démontrez rien !

— C'est possible ; *les Celtes ne font pas que démontrer, ILS CROIENT !* Ils marchent, ils donnent leur vie, non pas parce qu'ils ont la preuve, comme vous « latinisés », mais parce qu'ils possèdent la foi. La certitude que donne la preuve rationnelle rend l'homme plus fort, *mais la foi, elle, renverse les montagnes*, le merveilleux drapeau d'un grand mouvement, Monsieur, avez-vous à nous opposer au nom de la civilisation latine ?

— Il n'y a rien à faire... bégaya, désolé, le monsieur d'âge mûr.

— Non, rien à faire, sinon nous regarder passer *sans rien pouvoir tenter pour nous arrêter*, et vous préparer à saluer bien bas l'immense drapeau d'hermines qui, demain ou dans cinquante ans, peu nous importe, flottera pur et souverain au dessus de cette cité !

Et je laissai mon monsieur d'âge mûr en proie à la plus vive inquiétude...

MAB ANN DADOU.

## GRUPE RÉGIONALISTE BRETON

UNION  
DE LA JEUNESSE  
BRETONNE



UNVANIEZ  
YAOUANKIZ  
BREIZ

### Nos Réunions & nos Sections

**Lesneven.** — La section de Morlaix a organisé, le 18 janvier, une Journée Bretonne de propagande à Lesneven. Gourvil, directeur de « *Mouez ar Vro* ». Pipi Talon (Jaouan) du Ti KANIRI BREIZ, et le romancier Loeiz ar Floc'h avaient tenu à assister à cette fête et à nous prêter leur concours.

Le Comité Directeur était représenté par J. de Roince, président, et Maurice Marchal, secrétaire général.

Le matin une harangue de Pipi Talon et de Gourvil, à la sortie de la messe marqua le début de la journée.

L'après-midi un public nombreux se pressait à la salle de l'Hôtel de Roux, où Gourvil en une heure lui exposa les idées maîtresses du Régionalisme et la Question Bretonne ; Pipi Talon enflamma en quelques phrases son auditoire et Maurice Marchal exposa brièvement le but et l'organisation de l'U. Y. B.

Le soir un concert des mieux organisés se déroula au patronage devant une salle comble. Après une courte harangue de Maurice Marchal et de Joseph de Roince, Gourvil, de Keranflec'h, Mazé-Launay, Edmond D.. Montfort, obtinrent le plus légitime succès. M<sup>lles</sup> Huntziger et Cozanet, pianistes, eurent leur part méritée des applaudissements.

Nous ne pouvons que féliciter les organisateurs de cette première grande journée bretonne d'après guerre, dont le mérite revient à nos adhérents morlaisiens, et principalement au très dévoué et très distingué président de la section de Morlaix, notre ami H. Mazé-Launay.

L'exemple est donné. Veillent nos autres sections le suivre.

A la suite de cette remarquable journée de propagande, une section a été fondée à Lesneven, dont le président est M. Jean Cozanet.

**Fête Nationale Irlandaise.** — A cette heure où nos frères d'Erin versent leur sang pour leur indépendance et l'affirmation de leur celtisme, le Comité Directeur de l'U. Y. B. demande instamment à toutes les Sections de se réunir le 17 mars, fête nationale irlandaise, et d'affirmer en cette réunion extraordinaire leur sympathie pour leurs frères opprimés, par le vote d'un ordre du jour.



# BREIZ ATAO !

Abonnement : 3 fr. par an

Le Numéro : 0 fr. 20

**BRETAGNE TOUJOURS !**

Organe mensuel du Groupe Régionaliste Breton

UNVANIEZ YAOUANKIZ BREIZ (Union de la Jeunesse Bretonne)

DIRECTEUR

Maurice MARCHAL

4, place de Bretagne

RENNES (Ille-&amp;-Vilaine)

## BICENTENAIRE DE LA MORT DES QUATRE GENTILSHOMMES BRETONS

26 Mars 1720 — 26 Mars 1920

En raison de la mobilisation de la classe 20  
et des difficultés de transport  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'U. Y. B.  
est reportée à une date ultérieure.

### LA LUTTE DES BRETONS

POUR LA SAUVEGARDE DE LEURS LIBERTÉS  
1715-1720

C'est en 1715 que se produisit la première escarmouche du conflit franco-breton de la Régence qui dura cinq années et qui prit fin en mars 1720, il y a deux siècles, par l'assassinat des quatre gentilshommes bretons. Maurice Marchal a dernièrement stigmatisé ce crime, comme il le méritait ; à nous aujourd'hui de retracer brièvement l'histoire du long conflit qui l'a précédé et d'essayer d'en dégager le caractère. — Si nous sommes amenés par le genre même de cette étude à des considérations générales sur les luttes franco-bretonnes des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (la chouannerie ne prit fin qu'en 1815), c'est que nous désirons que notre lecteur acquière le sentiment de l'histoire bretonne au moins autant que la connaissance aride de ses péripéties.

Dans peu de temps nous serons au *vingt-six mars*. Ce jour-là, ainsi que tous les autres jours, des Bretons se trouveront réunis, dans un salon, un cercle, un cabinet de travail, et l'un d'eux dira : « *Tiens, c'est aujourd'hui le bicentenaire de l'assassinat de Pontkallec.* » Les autres, ignorants de leur histoire nationale, demanderont des éclaircissements et celui qui aura parlé (qui sera un de nos lecteurs) racontera à ses compatriotes surpris, puis bientôt émus, l'histoire suivante :

« La Bretagne, comme vous devez le savoir, ne s'était unie à la France en 1532 qu'à la condition formelle de conserver son autonomie, « ses franchises » comme l'on disait autrefois. La France s'était formellement engagée à les respecter, et le traité d'union fut signé et parafé. *La Bretagne, nation INDÉPENDANTE dans le sein de la nation française*, était donc un état de choses légal et naturel ; du moins, les Bretons, confiants dans la parole donnée, le concevaient-ils ainsi. Il n'en fut pas, hélas, toujours de même de l'autre côté de la frontière. Pour vous en donner un exemple : Au XVII<sup>e</sup> siècle régnait en France Louis XIV, roi qui n'aimait pas qu'on lui résiste. — Les Bretons refusent ses impôts... Pensera-t-il seulement que ses prédécesseurs ont reconnu aux Bretons le droit de disposer de leur argent ? pas un instant. « Ils se révoltent ? — Tapez dessus ! » Et il enverra en Bretagne des armées qui ravageront le pays en y massacrant de nombreux innocents. Il aura rétabli « l'ordre » et maté les Bretons « mauvaises têtes ».

Ne vous semble-t-il pas qu'il y a là une sorte de malentendu ?

Comment cette France, *loyale et généreuse*, foule-t-elle aux pieds ses engagements les plus sacrés et brime-t-elle aussi durement un peuple frère, comme s'il s'agissait d'un *peuple ennemi et haï et vaincu* ? En effet, cette méconnaissance voulue des droits des Bretons, c'est un malentendu, mais un *malentendu de race à race*, qui, hélas, n'est pas encore dissipé de nos jours. — « Une nation, cette bande de sauvages indisciplinés ? Une nation, ces populations encroûtées dans leurs préjugés puérils et superstitieux ? Une nation, ces gens qui baragouinent un jargon aussi grossier qu'incompréhensible, et qui n'entendent point ce que leur disent les honnêtes gens ?... Ah non ! vous voulez rire ! » — C'est en peu de mots ce que nous disent les dialogues du temps et tout nous montre par ailleurs que *les gens de France ne comprenaient point les Bretons*. C'est cela le grand malentendu. Ils leur refusaient toute considération. *De là à nier les droits de « ces rustres », il n'y avait qu'un pas ; ils le franchirent allègrement.*

On a reconnu pendant la guerre aux hommes de chez nous une fierté inébranlable. Nos ancêtres l'avaient aussi en partage. Ils n'entendent pas qu'en Bretagne, chez eux, *là où les Français ne sont qu'en invités*, on leur marche sur les pieds. Sous l'insulte, ils se cabrent ; sous la menace, ils empoignent leurs armes et s'en vont « cogner ». — Voilà toute la genèse des rébellions bretonnes. — Alors la France mobilise dragons et suisses et l'on se met en devoir de « châtier les Bretons ».

Le choc se produit. Deux races distinctes, deux génies bien différents sont aux prises.

D'un côté, la Celtie frustre, nobles au milieu des paysans, chefs de clan au milieu du clan, rien que des mains calleuses et des sabots crottés, rien que les frères d'une même race pour qui la guerre est un devoir et une nécessité, qui se tutoient et, avant le combat, s'embrassent ; de l'autre, la France délicate et aristocratique, les gentilshommes pour qui la guerre est un plaisir, jabots de dentelle et épées de parade, commandant, à la canne, leurs compagnies de mercenaires wallons et hanovriens.

D'un côté, de sombres embuscades, des coups de fusil de ragoisse en ragoisse, des corps à corps sauvages, la guerre, toute la guerre, mais rien que la guerre, noble et implacable, d'homme à homme ; de l'autre, des charges brillantes, des entrées triomphales, des pendaisons de femmes et de vieillards, des enfants à la broche, des villages en feu, des églises rasées, des viols, des crimes, des atrocités...

Révolte du Papier-Timbré : troupes de paysans, la faux au poing, se défilant dans les chemins creux... Dragons surpris au détour du bosquet ; vingt cavaliers par terre, les autres en fuite... *Malloz ru d'ar C'hallaoued*.

Répression de la révolte : infanterie, cavalerie, artillerie, défilant à grand fracas sur la grand route ; dix villages en feu, la chasse « aux vilains » par les bois et les champs, cent cadavres aux branches des chênes...

Et la sombre tragédie se répète de siècle en siècle. *On s'en souvient*

encore dans le fin-fond des campagnes, à cause des petites croix sur les talus ; mais dans les villes, dans les collèges, dans tous les endroits où la nation pense et parle, on l'ignore. Pourtant l'historien et le poète s'accordent sur ces événements : « Sur les grands chemins, les arbres commencent à plier du poids qu'on leur donne » (lettre de M. de Chaulnes) ; « Toutes ces troupes de Bretagne ne font que piller et voler » (M. de Sévigné) ; « Vous pouvez compter qu'il n'y a plus de Bretagne, et c'est dommage... Ils s'amusez (les soldats de France) à voler ; ils mirent l'autre jour un petit enfant à la broche... » (Lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné).

*Gwallet gant-he hor merc'hed koant ; lazet mamm ha mab ha den...*

*Gwastet trañoniou kaer Breiz-Izel, ken dru ha ken glaz gwechall ;  
Ken na glever mui tro-war-dro mouez den kennebeut chatal.*

(An Aotrou ar Germarker).

Les officiers français avaient comme excuse qu'ils n'étaient pas toujours maîtres de leurs mercenaires ; mais enfin, ignoraient-ils donc ce qui allait se passer, lorsqu'ils les envoyaient en Bretagne ? Il est des choses qu'on pardonne difficilement.

Le soulèvement qui nous intéresse particulièrement ici, pour arriver enfin à lui après ces longs préliminaires, n'entraîna pas de la part du roi de semblables représailles parce qu'il fut étouffé brutalement dès son début, par la suppression ou la poursuite de ses chefs. Mais il est certain que sans la trahison qui le dénonça, le soulèvement national aurait eu lieu et que comme en 1676 il eut été noyé dans le sang. C'est ce que nous croyons pouvoir affirmer, étant donnés les exemples précédents. Et ce soulèvement eut été beau et grand, car ce furent les classes dirigeantes de la Bretagne qui le conçurent, tout le peuple étant prêt à marcher derrière elles, ce qui le distingue de la rébellion du papier-timbré qui fut toute plébeienne.

Le conflit prit naissance dans de multiples incidents entre l'Assemblée des États et le gouvernement royal, représenté à Rennes par le Maréchal de Montesquiou. Les causes de ces incidents furent, bien entendu, le funeste état d'esprit des Français vis à vis de nos ancêtres et la brutalité personnelle du maréchal. On ne peut rien reprocher aux représentants de la Bretagne. Ceux-ci, redoutant de nouvelles affaires, donc des troubles... et des répressions, firent tout pour les éviter. A nous et aux Français d'aujourd'hui de rendre hommage à ces magistrats qui, par amour de la paix, respectueux du pouvoir, humbles devant lui, surent faire toutes les avances et toutes les concessions. Mais comme leurs protestations platoniques n'empêchaient rien, ces dignes hommes se préparèrent au combat. A nous encore d'honorer leur mémoire, pour ce qu'ils eurent le courage de prendre les armes plutôt que de céder par lâcheté... *potius mori quam fœdari !*

Le souvenir de la sanglante répression de 1675-1676 commençant à s'effacer, Louis XIV étant mort, les États sortirent de leur longue léthargie pour prendre à cœur la défense des intérêts du pays. Ils eurent surtout souci de lui épargner des impôts nouveaux, car les trente millions que Louis XIV lui avait fait rendre avaient bien vidé son bas de laine. La misère avait remplacé l'or en Bretagne. Mais le gouvernement français, habitué à malmenier les Bretons, voulut les faire payer tout de même ; ce fut le heurt.

En 1715, on demande neuf millions aux États ; ils ne peuvent en réunir que cinq et supplient le Régent de réduire la somme : la réponse est un refus brutal. La Bretagne n'est-elle pas taillable à merci ?

En 1717, l'intendant demande aux États un don de deux millions ; ceux-ci ne peuvent accepter avant de connaître l'état des revenus ; ils nomment une commission pour l'établir. « Comment ! s'écrie Montesquiou, ils discutent ! » et sans en avoir le droit il sépare les États et exile MM. de Bonamour, de Piré, de Noyant et du Groësquer.

Privé des États, c'est au Parlement qu'il est forcé de s'adresser pour la prolongation des taxes prenant fin en 1718. Le Parlement, très digne, solidaire des États, refuse de prolonger. Furieux de cette résistance, pourtant légale, Montesquiou, abusant de son pouvoir, fait exiler le président de Rochefort et le conseiller Lambilly. Et comme il ne pouvait percevoir aucune taxe sans l'assentiment des États, il décide d'employer

la violence et demande de nouvelles troupes, partisan de cet adage désormais classique : pour avoir la paix en Bretagne, tuez les Bretons qui bougent. Mais heureusement, sur l'insistance des exilés bretons, le Régent fait rappeler les États.

Voici donc les Bretons réhabilités, la lutte est finie ? Non, hélas ! Et ce n'est pourtant pas la faute des Bretons. Ceux-ci, au contraire, oubliant leurs rancunes, désireux de ramener la concorde, votent par conciliation le don gratuit, précédemment refusé par eux, et remplacent les exilés dans les commissions, acceptant ainsi l'abus de pouvoir qu'ils avaient condamné. Mais Montesquiou n'est pas touché par leur bonne volonté, il prend cela pour de la peur et redevient intraitable. L'année 1718 arrive ; les États suppriment un impôt ruineux pour le pays, mais le Maréchal veillait ; pour ne pas que Montaran, son complice, perde sur cet impôt les scandaleux bénéfices qu'il réussissait, Montesquiou n'hésite pas à violer encore une fois la constitution en maintenant la taxe par la force. Les États intimidés vont capituler, mais la Noblesse, le seul ordre purement breton, persistant dans son opposition, empêche le rétablissement de la taxe. Montesquiou passe outre, il n'a cure des libertés bretonnes, il déclare de son propre chef la majorité de deux ordres suffisante. Le résultat immédiat de cette nouvelle illégalité fut de jeter dans l'opposition le Tiers-État et le Clergé qui se joignirent à la Noblesse pour nommer des députés chargés d'aller protester devant le Roi. Ceux-ci vont partir, faire du bruit à Paris ; aussitôt le Maréchal s'opposa à leur départ, autre abus de pouvoir. Rendus impuissants, les États se contentent alors de faire enregistrer au Parlement leur opposition par M. de Coëtlogon. « Ils bougent encore ! » constate Montesquiou. Alors, il fait arrêter et exiler de Coëtlogon et jeter douze autres nobles à la porte des États, qui protestent à nouveau. Mais le Régent repousse dédaigneusement leur protestation, associant ainsi la France aux illégalités de son représentant en Bretagne. Toujours fière, la Noblesse que ces exactions n'ont point muselée renouvelle son opposition devant les États ; soixante-deux gentilshommes signent au nom de tous les autres. La conduite du gouverneur était toute indiquée ; fidèle à sa vieille habitude, agissant toujours comme en pays conquis, il fait exclure des États et chasser à main armée les soixante-deux signataires et douze autres membres par dessus le marché !

Ce dernier forfait fut une des gouttes qui firent déborder le vase. Comprenant qu'il fallait désormais employer la force si l'on voulait sauver les libertés bretonnes, l'aristocratie prit la tête du mouvement. Elle comprit clairement sa mission nationale et ses devoirs envers le peuple. Un des premiers exilés, Talhouët de Bonamour, et ses compagnons d'infortune avec M. de Lambilly, décidèrent d'unir la noblesse bretonne de façon à ce qu'elle puisse faire un bloc devant le gouvernement royal et au besoin prendre les armes pour défendre l'inviolabilité des États. Ils conçurent ainsi une sorte d'acte d'union qu'ils firent signer par tous les gentilshommes protestataires. Ils rappelaient dans cet acte que l'Assemblée des États de Bretagne possédait des droits inviolables que le gouverneur avait foulés aux pieds. Ils s'engageaient à soutenir par toutes sortes de voies justes et légitimes, tous les droits et privilèges de la province. Enfin, ils proclamaient une étroite solidarité entre les signataires, qui devaient se rendre en grand nombre aux États et au besoin perdre la vie pour se sauver les uns les autres. Ce fut le fameux « Traité d'union pour la défense des libertés bretonnes ».

Tous les affronts subis avaient vraiment blessé les Bretons ; tous unis dans la même exaspération par le même patriotisme, il n'y a, ô prodige ! jamais aucune dissension parmi eux. Le moment était grave. Chaque mois les signataires se réunissent, à Carhaix, Pontivy, Pontkallec. A Lanvaux, ils sont huit cents gentilshommes qui adressent une requête publique au Régent, requête qui reste bien entendu sans réponse. Ils nomment des commissaires pour propager l'association dans toute la Bretagne, Rennes, Nantes, Saint-Malo, Vannes, Kemper, Léon, Treguer, Saint-Brieuc et Dol. Sentant leur force, ils espèrent une solution pacifique, c'est pourquoi ils repoussent la proposition de Lambilly d'union avec l'Espagne. Ils se réunissent encore à Pontivy, Moncontour, La Martyre ; ils sentent confusément que le moment de l'action approche. En

juin 1719, à Questembert, Pontkallec craignant pour sa personne appelle les signataires de la région. L'association est à l'apogée de sa puissance, il en accourt plus de deux cents, avec une nombreuse suite. L'enthousiasme les gagne, le souvenir des affronts subis les excite, le sentiment de leur mission nationale les exalte : *ils ne pensent plus qu'à la guerre ! « D'argad ! »*

L'émeute pendant ce temps-là grondait dans le pays ; un peu partout, à Lamballe, Vitré, Cléguérec, Guérande, La Roche-Bernard, la population se soulève contre l'impôt et les troupes françaises vont et viennent, distribuant les coups de sabre. « C'est le moment » pense Bonamour ; il propose aux associés de prendre la tête des mouvements populaires, de former des bandes et d'entamer les hostilités ; mais tous ceux-ci, peu préparés par leur éducation militaire à la guerre de partisans, commettent la grande faute de ne pas se décider. *A partir de ce moment là, on pouvait déjà prévoir l'échec du soulèvement, car l'union des paysans et des gentilshommes pouvait seule dresser le pays tout entier.*

Fidèle à son idée, Lambilly avait entamé des négociations avec l'Espagne ; son ambassadeur en revient avec la promesse d'un secours armé. Cet ambassadeur fut accueilli avec joie par les signataires, la perspective de belles batailles rangées leur rendit confiance et espoir et ils acclamèrent l'alliance avec l'Espagne, au nom des neuf Evêchés de Bretagne. Ce faisant, ils restaient dans l'esprit de l'association, cette « voie » étant parfaitement « juste et légitime ». En fait, cette alliance était absolument légitime. Tous les historiens l'ont reconnu. La France ayant violé l'acte d'Union, celui-ci se trouvait rompu et légalement la Bretagne était libre de ses engagements. Les signataires ne furent donc point des traîtres, au point de vue français. *En 1719, la Bretagne était juridiquement retournée à son ancienne indépendance. C'est pourquoi, encore une fois, les condamnations à mort qui suivirent furent des assassinats de prisonniers de guerre.*

Cependant le mouvement n'était plus capable d'aboutir ; cette alliance avec l'Espagne, quoique légitime, avait effarouché beaucoup de signataires qui, devant cette consécration du caractère belliqueux du soulèvement breton, eurent peur pour leurs personnes et se tinrent à l'écart. *La prise d'armes de Questembert avait cependant montré leur volonté à tous de se battre, et de se battre contre le gouvernement français ; le doute n'est pas permis à cet égard.* Je crois même pour ma part que si les Espagnols avaient débarqué une armée, ils auraient marché comme les autres, mais... les Espagnols ne débarquèrent pas.

Les faits lamentables se précipitèrent alors : les renforts espagnols restent en route, les conjurés sont signalés par un traître ; les mesures militaires françaises, prises à temps, empêchent tout soulèvement. Les accusés se sauvent, on les cache... Pourtant, serrés de près par la police, quatre d'entre eux : Clément de Guer, marquis de Pontkallec, Le Moyné de Talhouët, Montlouis et du Couëdic, se livrèrent à elle sur promesse d'être épargnés. Ils firent des aveux complets sur autre promesse d'être acquittés — ils furent condamnés à mort ! — Le gouvernement de France qui avait fait naître le conflit par ses exactions, en marqua la fin par une ignominie. Les quatre victimes moururent en héros.

Cependant, consolons-nous : la levée des tierns de Bretagne, les révoltes de nos paysans, le déplacement des flottes espagnoles, les quatre jeunes têtes dans un panier, tout cela fut une vive alerte pour la France. Avant la fin de 1720, toutes les revendications pour lesquelles les Bretons avaient failli partir en guerre obtinrent satisfaction. Montesquiou, le tyran, fut renvoyé de Bretagne ; Montaran, le voleur, obligé de rendre des comptes ; le droit ruineux des « entrées » supprimé ; l'impôt de capitation considérablement réduit ; l'intérêt des dettes de la province ramené de 7 à 2 pour cent. Puis en 1726 les États engagent résolument une lutte énergique pour le rétablissement des bureaux diocésains. Ils l'obtiennent en 1730, ultime consécration de leur toute et seule puissance à la tête de la nation bretonne.

Voilà quelle fut l'histoire du soulèvement de nos ancêtres, il y a deux siècles. Inspirons-nous de leurs grandes vertus pour travailler comme eux pour la Bretagne.

Olier MORDREL.

## LA QUESTION BRETONNE

### II. — La Bretagne Moderne

J'ai, dans mon dernier article, fait entrevoir la formation de la Nation Bretonne, par l'écllosion et le maintien, au cours de mille années, d'un ombrageux sentiment national.

A ce sentiment, critère de l'existence de toute nationalité, s'ajoutent toutes les caractéristiques d'une entité nationale nettement déterminée : langue, art et traditions.

« Il existe donc, disais-je, au sein de la France latine, une Nationalité celtique, constituée par dix siècles de luttes opiniâtres. Cette Nation, notre Bretagne, a le droit de vivre. »

Or, depuis l'Union, et particulièrement depuis 1790, la France, consciemment ou inconsciemment, s'applique à tuer la Bretagne, à l'englober, à la franciser.

Dépecée en 1791 par la volonté stupide des idéalistes de l'Assemblée Législative, réduite en cinq tronçons qu'on aurait voulu étrangers l'un à l'autre, privée des libertés politiques et réelles que lui avait garanties le traité d'union, au nom d'une pâle et idéale « liberté », la Bretagne devait décliner. Elle déclina.

Le peuple breton sortit épuisé de la chouannerie et des guerres de l'empire. Laissé dans l'ignorance par l'inconscience des gouvernements qui, s'ils ne le considéraient pas comme un peuple de sauvages ou d'arriérés, dédaignaient de l'instruire dans sa langue... « ce patois ne remontant pas plus haut qu'au XV<sup>e</sup> siècle » (\*), il perdit lentement sa conscience nationale.

La noblesse, ruinée et décimée, ne tarda pas à sombrer dans l'indifférence, dans l'oubli de son rôle conducteur. Les fils baillèrent d'ennui au manoir paternel, et l'on délaissa le pays et le peuple pour aller s'étouffer en quelque hôtel de Paris.

Le clergé seul semblait se souvenir de son rôle national ; mais la poussée violente des idées latines et françaises l'attaqua à son tour, plus tard, certes, mais cependant lui fit oublier le souvenir profond des gloires d'autrefois et de la tâche sacrée léguée par les ancêtres.

Le peuple breton reste donc isolé, sans chefs ; en face de lui un autre peuple qui plaisante son habit, ses cheveux longs, son « jargon » ; des caricatures ignobles qui l'avilissent, tout un courant d'idées qui crèvent la « barrière de têtes dures qui va du Ferré à Clisson » et qui se répandent au pays, et pour l'aider, soutenir le sentiment national qui s'en va, ruiné par toutes ces forces... rien.

Des hommes, qui parcourent le pays, lui disant, à ce peuple, que sur terre, seul l'argent compte ; que la vie, c'est la jouissance ; que respecter les morts, obéir à la grande voix des ancêtres, c'est « être arriéré », que seul peut se dire homme celui qui boit beaucoup ou qui fait la noce ; avec cela une guerre, puis une autre plus longue, qui transplantent le Breton au milieu du peuple « uni » dans l'affreuse bataille. Cinq ans de lutte héroïque, de lutte sublime pour la Patrie, mais aussi cinq ans où le « Broxi », le « Plouc » apprend le ricanement idiot et perpétuel du Parisien, se « dessale », et revient au pays avec un bagage de plaisanteries ineptes, de chansons ordurières... et un cœur dur.

Quant à la bourgeoisie bretonne, honteusement francisée, incapable de prendre la place des chefs disparus, elle s'enferme volontairement dans son ignorance et son oubli.

« Laissez faire, s'écrient Français et Francisés, laissez « civiliser » la Bretagne ; sortez de voire croûte archaïque, Bretons. Ouvrez vos yeux tout grands à la lumière éclatante du soleil de Paris ». Et les paquets de touristes, épiciers et marchands d'or de Paris et de Pontoise, qui déferlent chaque été sur nos côtes, constatent avec contentement les progrès du MAL.

Du mal, disons-nous, du mal profond qu'est pour nous la francisation. Car l'étouffement, par toute cette civilisation latino-anglo-saxonne, du vieux fonds celtique dans l'âme du peuple breton le condamne à l'ava-chissement et à l'abrutissement.

(\*) Parole d'un ministre français du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Imposer à un peuple une civilisation, un état d'esprit, une langue qui ne sont pas parfaitement appropriés à son génie racique, c'est l'abrutir. *Vouloir remplacer en Bretagne tout notre héritage d'art et de langue celtiques, création de notre génie racique celtique, et si parfaitement adapté à lui, par une langue et une civilisation — morale, bien entendu — qui lui sont complètement étrangères, donc inadaptées, c'est condamner le Peuple Breton à la mort intellectuelle, à la décadence.*

A cela, nous Bretons, nous Jeunes, nous ne pouvons souscrire.

Vieux rois, vieux ducs, hommes de fer qui avez fondé et maintenu la Bretagne, de Nominoë le Grand à François II, bourgeois héroïques, paysans sublimes, nobles dignes des tierns de Morwan et de Warot, vos ancêtres, qui avez gardé intacte et pure, pendant trois siècles d'union, la flamme du sentiment national ; réveilleurs de la Bretagne, La Villemarqué et Brizeux, mais vous rougiriez dans votre tombe oubliée, en pensant à une Bretagne francisée, façonnée par des commis-voyageurs ou des instituteurs au crâne primaire !

Entre les Celtes d'autrefois, *au cœur grand, au respect profond des ancêtres, et au souci constant de ceux à venir*, et les Francisés de demain, abrutis sombres dont l'idéal unique sera *la jouissance sous toutes ses formes* ; entre les « gwerziou » de nos pères et les « goulantes de beuglant » que nous réserve le demain « civilisé », entre les Forts et les Faibles, notre choix est fait.

Pas de « Bretagne en casquette ». Mais la Bretagne d'hier et de toujours, **la Bretagne Nationale, la Bretagne Celtique**. Pour sauver notre peuple de l'avachissement lent, *il faut le sauver de la francisation outrancière. Il faut le renationaliser,*

*il faut que le Peuple Breton reste Peuple et Peuple Celtique, il faut que la Bretagne reste Nation et Nation Celtique.*

A ce prix est le salut de notre Intelligence.

Dans une prochaine étude, j'examinerai les moyens de renationalisation bretonne et les éléments constitutifs nécessaires au réveil du sentiment national.

MAURICE MARCHAL.

## PROPAGANDE

Dans quelques jours le Groupe Régionaliste Breton **Union de la Jeunesse Bretonne** va tenir à Saint-Brieuc sa première Assemblée générale. Pour la première fois depuis notre fondation nous aurons le plaisir de nous réunir et de travailler ensemble pour le perfectionnement de notre organisation et de nos moyens de propagande.

Il y a déjà un peu plus d'un an que nous débutions, bien timidement encore, et, je puis le dire, n'ayant pour nous soutenir que notre seule bonne volonté. « BREIZ ATAO ! » n'avait à son premier numéro que ses collaborateurs comme abonnés. Depuis ce premier effort, que de progrès on été faits ! Une partie de l'élite de la jeunesse bretonne s'est jointe à nous et nos aînés ne nous ont ménagé ni leur appui ni leurs encouragements. Notre revue, malgré son faible format, est maintenant l'organe d'action du mouvement breton.

Le Groupe Régionaliste Breton lui-même, dont les quelques membres dispersés aux quatre coins de la Bretagne ou mobilisés ne formaient qu'un petit noyau, compte actuellement de nombreuses sections de propagande, tout particulièrement à Rennes, Saint-Brieuc, Morlaix, Brest, Lesneven et Paris.

Déjà des manifestations bretonnes ont eu lieu, tout d'abord à Lesneven, puis dans toute la Bretagne. Il en est d'autres en préparation et les sections se chargent de répandre dans nos villes et nos campagnes l'idée bretonne. Tâche ardue bien souvent et qui rencontre les plus forts obstacles chez ceux-là mêmes qui devraient en être les propagateurs.

Car, il est permis de le dire, bien souvent nous sommes effrayés de l'indifférence de tous ceux qui devraient nous aider. Parmi nos aînés, à part quelques tenaces combattants groupés autour de MM. Vallée et de l'Estourbeillon, nous ne trouvons pas l'élite qu'il faudrait à notre pays. Dans la lutte énorme que nous entreprenons, nous sommes seuls, terriblement seuls ; mais nous sommes soutenus par notre volonté de réussir. Notre ténacité, qui est le propre de notre race, ne peut pourtant nous être utile sans l'aide de tous les Bretons. Aussi, à l'approche de notre premier congrès, afin de donner plus de portée à notre mouvement, je crois nécessaire de demander à nos amis un nouvel effort.

Je suis persuadé que *TOUS tiendront à être des nôtres à Saint-Brieuc, et que cette journée marquera un réel progrès pour notre propagande.*

JOB DE ROINCE.

## GRUPE RÉGIONALISTE BRETON

UNION  
DE LA JEUNESSE  
BRETONNE



UNVANIEZ  
YAOUANKIZ  
BREIZ

### Nos Sections

**Bro Cymru da virviken !** — Un grand match de rugby France-Pays de Galles a eu lieu à Colombes, le 17 février. Il s'est terminé par la victoire des Bretons d'outre-mer. L'U. Y. B. y était représentée par Saik Le Goff, Yann Brichler et Olier Mordrel. A l'issue du match, nos délégués sont allés porter, au nom de la jeunesse bretonne, leurs félicitations aux joueurs victorieux. Le Goff, s'adressant à eux, risqua une courte harangue en breton, ce qui provoqua l'enthousiasme de ceux de nos frères celtes qui en avaient compris quelque chose. Au nom de l'équipe, le capitaine H. Uzzel remercia vivement les Bretons. Enfin, au moment du départ des Gallois, notre camarade Mordrel les invita à entonner leur chant national. Aussitôt, formidable, s'éleva le « *Hen Wlad fy Nhadau* » auquel, à la stupéfaction de la foule parisienne, se joignit en s'y fondant le non moins puissant « *Bro goz va Zadou* » de nos délégués. Et ce fut au milieu de mutuelles acclamations que se quittèrent les Bretons des deux rives. Le G. R. B. a affirmé ce jour-là son très vif sentiment de la confraternité celtique.

Notre Propagande. — Demander aux bureaux de « BREIZ ATAO ! » (4, place de Bretagne, Rennes) la brochure :

### NOTRE DOCTRINE & NOS BUTS

nécessaire à qui veut faire de la propagande pour l'U. Y. B.

Jointe 0 fr. 10 en timbres pour le port.

Tout Jeune Breton doit faire partie  
du Groupe Régionaliste Breton

UNVANIEZ YAOUANKIZ BREIZ

(Union de la Jeunesse Bretonne)

**BREIZ****ATAO!**

Abonnement : 3 fr. par an

Le Numéro : 0 fr. 20

**BRETAGNE TOUJOURS!**

Organe mensuel du Groupe Régionaliste Breton

UNVANIEZ YAOUANKIZ BREIZ (Union de la Jeunesse Bretonne)

DIRECTEUR

Maurice MARCHAL

4, place de Bretagne

RENNES (Ille-&amp;-Vilaine)

**LA QUESTION BRETONNE****III. — La Nationalité Bretonne et le Celtisme**

J'ai précédemment montré la nécessité de maintenir la Bretagne en tant que Nation Celtique, sous peine de voir le peuple breton s'avachir par l'imposition d'une civilisation et d'un état d'esprit étrangers.

Il faut donc, à tout prix, que la Bretagne reste **Celtique**; et elle ne peut le rester que si elle demeure **Nationalité**.

Qu'est-ce donc qu'une nationalité?

A première vue la nationalité semble déjà n'être pas proprement constituée par le sol, ni par la communauté de race, de langue, d'origines ou de civilisation (la Suisse en est un exemple fameux). La nationalité procède en grande partie du sentiment qu'elle existe, je veux dire du **SENTIMENT NATIONAL**. Le sentiment national est le grand facteur de la nationalité et suffit à lui seul à la constituer. Esprit racique, langue, art, histoire n'en sont que les facteurs secondaires, mais aidant puissamment par leur présence à l'éclosion du sentiment national.

Or, la Bretagne, où a existé, où existe encore le *sentiment national*, est une nation puissamment celtique offrant **TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES** d'une entité bien déterminée : qualités et défauts raciques, langue, costumes, art, et surtout Histoire.

On conçoit donc que *tout essai de RECÉLTISATION* à l'aide du développement de cet immense héritage celtique *amènera fatalement la renaissance du SENTIMENT NATIONAL BRETON*.

Les deux questions sont intimement liées. *On ne peut NI RECÉLTISER la Bretagne sans la RENATIONALISER, ni la maintenir NATIONALITÉ sans y développer LE CELTISME*.

De cette primordiale constatation, la nette perception de notre devoir breton se double, le Nationalisme Breton nous apparaissant non seulement comme un *devoir* de patriotisme, mais encore comme *nécessaire* à la recéltisation, donc *au plein développement intellectuel* de notre patrie.

Notre but nous apparaît donc clairement : **Avant tout et au-dessus de tout, éveiller le Sentiment National**, en entretenir et en vivifier la flamme sacrée dans tous les cœurs bretons, donc *sauver* par là-même la *Nationalité Bretonne*.

Mais d'autre part, cet éveil du sentiment national ne peut se faire que par une énergique propagande sur *les trois points existants de notre Celtisme* : langue et littérature, histoire, costumes et art, donc *maintien et développement de notre héritage celtique*.

Notre action se fixe alors, créant, au-dessus des particularités de nos régions bretonnes le grand terrain d'entente où doivent se fondre nos préférences ou nos inimitiés particulières : *le sentiment national*.

C'est lui qui doit vaincre notre grand défaut racique : *l'individualisme*; c'est lui qui fait battre à l'unisson les cœurs des Gallos et des Bretonnans, des Vannetais et des Mitos.

C'est à sa renaissance, but commun, par des moyens divers, propres à chaque région bretonne, que nous devons travailler, sûrs de maintenir à la fois **NATIONALITÉ ET CELTISME**.

J'étudierai en mes prochains articles les facteurs essentiels du sentiment national : Langue, Histoire, Costumes et Art.

MAURICE MARCHAL.

P.-S. — Après une interruption de cinq années, *L'Action Régionaliste*, organe de la Fédération Régionaliste Française, vient de reprendre sa parution. Lire dans le n° 2 de Mars la Chronique des Mouvements Régionaliste de France.

M. M.

**GOAHAD**

(Iez Guened-Izel)

E Kerbolik, ardranv penhéraou er meitouri, ar eur voten bleuniet get glazadur frondus, e sav eur goh lochik hanter distaet ha goal baor de huélet.

Er baorant e zo eñni, ne dalv ket er boén hé laret, rak sterd é atao distol tristidigeh er ré all, nemet kavout get kalon hag o meulein burhudaou lan a skuer.

Azé enta e vévé diés ha goaleurus eur plah iaouank ugent vlé, greit mat ha koant incurbet. Eur vravité kaer hag énorus, met ihuél ha hemb doutans, en em ziskoé ar eur fas karantéus. Eun tal lan a spered ha hennan desavet ha disket hép pouez evel ma laré ne vern peh taol komz e zalhé en dén geti.

Ohpen dirag en dud biskoah n'hé vezé klévet kas arlerh hani, en amgin kentoh e oé, lan a fiars é madeleh en ol ha hi gouiet berpét distag eur ger mad d'er ré nehanset. Eun tenzol e'oe'é Kerbolik surhoalh, de laret é eur vleuen huek ha kaer de gutuilh evit en dén heb jonjenaou dismantet ha ne gar met er vravité, er léalded en despet d'er baoranté.

Koulskoude er fas dispar-sé e vezé sténet na liését! get eur boén kuhet moarvat pé get eur hleñved all benak diskonfortus, rak er lagad sé, ken luem en é gaereded, e vezé en eun taol soursius, glaharus, a huéhadaou éhus.

Mari-Fanch a gréné aliés, e ganné hé liou, pe étal gleuden park er léiaou, get daoulagad hunvréus, hi sellé pé, pé duhont, pelloh eget er veven-bed, pelloh hoah dreist er sapinaou, en tu all d'er mor. Eönn hé daoulagad ha pé doh en douar-man, sterdet hé goaihiad, eur béh pounnér e boézé ar hé halon : eur béh marvennek, diés, loskus.

Koulskoude he spered, he horv e amzavé eur hleñved diamén, en droug skend. Rah en dud ne laré ken dohti met komzereh divalao ha klemmus Ha hi goasket, ha hi gloézet, ha hi a huéhadaou hanter skoeit, é ridek tré-man, tré-hont, tré er hoadaou, tré er parkaou, é kañ ne vern peh son, é huitellat ar ne vern piou, evit divéhein hé halonad, evit keujein hé chonjenaou skontus.

Red é bout er hleñved louz sé evit em huélet dilézet get en oll; ho mignoned er guellan é tibellat ha ho lesker en ho tristé, en ho koaid fal, en ho ambreinadaou sorbiennus. Neoah ineñv mab-dén mar dé soun e zo kaletoh hé unan.

Sevel e ra, get daoulagad tinér, dreist en ol goannedigeh, get eur vinhoarh huerv, lan a gas. Met er jonjen huek, dinam e zo goal blom a pé dé pel doh kredennaou diben en dud. « Goaleurus é en hani zo é unan » e lar er Skritur, ha mé me zo guel genein laret get en dén brudet bras, Ibsen : « En dén ar hreñvan e zo en hani, e vé er muian é unan ». Darempred nerh er bed e zistag en dén doh er bed, doh é giziaou, doh é fal siaou, doh é gredennaou a hunvré skañv. En ineñv hé unan en des eur fé nevé, ne zonz ket vel er ré all, eur fé savet get poén : er goap minhoarhus, er has disprizant.

Mari-Fanch é passat, é hoannat en doé chokét en hé fen : en doutans. En doutans é guirioné en dud, en druhé, er goap e oé eur béh sterd de zongen. Eur houbanner nevé-han arlerh koén, er jonj e grogas enni de valé er lann-ledan; kaer e oé en amzér hag eun doustér kunik e nijé en ér. Eur vrümen glazik ha flour e gréné. Eun hanalik mingl e fiché étré tapenaou aor er lann.

Ha get taolaou en Anjelus, ha get mélodi en éned, Mari-Fanch e varvas ér lén, beuet. Beuet hé horv, beuet hé ineñv.

Herri PRADO.

## Chronique des Choses de Bretagne

### 1. — Pour la Langue Bretonne

La question de la langue bretonne a fait depuis quelques jours un pas immense. Nous allons lentement, mais sûrement, vers la solution définitive.

En effet : **Le Vocabulaire Français-Breton** (1) de Le Gonidec, revu et augmenté par notre ami M. François Vallée, vient de paraître ; l'œuvre accomplie est immense ; c'est ni plus ni moins que le début de la formation d'un vocabulaire breton très étendu, permettant de s'exprimer en breton sans mots français ou à peine bretonnés, sur des questions scientifiques ou philosophiques que le vocabulaire breton préexistant empêchait par sa faiblesse d'aborder.

La grosse objection qu'on fera à ces mots nouveaux est qu'ils ne seront pas compris par la masse. Certes, mais si la langue bretonne doit en rester au stade actuel, c'est-à-dire à un vocabulaire uniquement populaire, donc très concret, ELLE NE POURRA JAMAIS DEVENIR UNE LANGUE PUISSANTE ET UNIFIÉE. Toute forte littérature bretonne demandera demain des termes de *psychologie* ou de *sociologie* que l'ancien vocabulaire était incapable de lui fournir. Et c'est tout honneur à notre vénéré ami, M. François Vallée, d'avoir pris la tête du mouvement.

Et puis, ces néologismes seront vite compris par la masse. La formation de la langue littéraire française, au XVI<sup>e</sup> siècle, nécessita la création d'innombrables mots nouveaux. Ces mots — et on en crée encore chaque jour — tirés du latin et du grec, étaient de ce fait compréhensibles pour une seule élite, très cultivée.

Cependant, à l'heure actuelle, la plupart de ces mots sont parfaitement compris et employés : A plus forte raison seront-ils vite saisis et répandus ces mots nouveaux, formés de RACINES BRETONNES, avec des suffixes BRETONS !

La difficulté disparaît donc. Nous avons à l'heure actuelle en Bretagne tous les éléments de formation d'une langue littéraire riche et variée. Jeunes Bretons, à l'œuvre maintenant !

\* \*

D'un autre côté, un fait aux conséquences capitales vient de se passer. M<sup>gr</sup> l'Évêque de Léon et Cornouaille vient d'autoriser et de conseiller fermement l'enseignement du Breton dans les écoles libres du diocèse. M. le Chanoine Le Roy, directeur diocésain des œuvres, s'est exprimé en ces termes, au congrès des Associations de Chefs de Famille, le 14 mars dernier :

« 1<sup>o</sup> Les bureaux de nos Associations cantonales de Chefs de Famille, d'entente avec le clergé paroissial, feront des démarches auprès de tous les directeurs et directrices d'écoles libres, pour réclamer l'emploi et l'enseignement du breton dans toutes leurs classes ;

« 2<sup>o</sup> Le bureau de la Fédération départementale des Associations de Chefs de Famille, avec l'approbation de Monseigneur l'Évêque, et d'entente avec les inspecteurs diocésains de l'enseignement libre, fera des démarches près des directeurs et directrices des écoles normales libres, des écoles primaires supérieures, des écoles secondaires et des Facultés catholiques, pour que l'enseignement du breton soit PARTOUT pratiqué ;

« 3<sup>o</sup> Le bureau de la Fédération, au nom et avec le concours des Associations fédérées, entreprendra des démarches près des inspecteurs d'Académie, du recteur, du Ministre de l'Instruction publique, des représentants de la Bretagne à la Chambre et au Sénat, pour que soit autorisée dans les écoles publiques, la méthode de l'enseignement bilingue, et que, dans l'enseignement secondaire et supérieur, la langue bretonne puisse servir à l'obtention des diplômes, au même titre que les langues étrangères. »

Et M<sup>gr</sup>, faisant sien notre programme de revendications scolaires, a répondu ce qui suit (2) :

« Je veux insister sur la place que l'on doit faire au breton dans l'enseignement de nos écoles.

« Nous avons intérêt à garder bien vivante la langue bretonne dans la Bretagne bretonnante.

« D'abord, c'est la langue de nos aïeux. Elle nous est chère comme tout ce qui vient des vieux parents.

1. Librairie René Prudhomme, Saint-Brieuc, 5 francs.

2. Semaine Religieuse du diocèse de Quimper et Léon du vendredi 19 mars 1920.

« Elle n'est pas un patois, mais une *Langue*. Elle n'est pas une langue sans littérature. Ses vieux chants nous charment encore, et, depuis cent ans, elle s'enrichit d'année en année d'œuvres vraiment remarquables.

« C'est une langue honorable et loyale. Ceux qui la parlent sont de bons Français. Elle n'a jamais été la langue de la séparation ou de la désertion. Elle a été la langue de l'héroïsme, dans la dernière guerre comme dans les âges précédents de notre Histoire. Elle sera toujours la langue de la fidélité.

« C'est pour vous une langue sainte. Elle est la langue de votre foi, de vos prières, de votre catéchisme, de l'enseignement que vous recevez du haut de la chaire, et des cantiques que vous n'oubliez jamais.

« Il est désirable qu'elle demeure la langue de votre vie de famille, de vos affaires et de vos journaux... »

« ... Mais je demande en outre que, dans les écoles et les collèges, pendant une heure ou deux chaque semaine, on apprenne aux écoliers à lire, à écrire, à parler correctement la langue maternelle. La connaissance du bon français n'y perdra rien.

« Enfin je crois que, dans toute école de Bretagne, sans exception, école primaire ou secondaire, il sera bon que l'histoire de Bretagne soit enseignée à part, que la géographie locale et provinciale soit étudiée de manière à intéresser les enfants et les jeunes gens, et que, dans les devoirs, dans les récits, même dans les problèmes d'arithmétique, tout ce qui touche à la vie ancienne ou nouvelle du pays serve de thème à l'enseignement de chaque jour... »

C'est bien, Monseigneur, ce que vous avez fait là. Le premier en Bretagne, vous avez senti la pressante nécessité, le devoir impérieux de conserver la langue sacrée de nos ancêtres. Et nous sommes heureux et fiers, nous les jeunes de Bretagne, de voir que les successeurs des Gwennolé et des Corentin sont dignes d'eux. Ils ont fondé la Bretagne, vous aidez à sa renaissance. Recevez ici, Monseigneur, et vous, M. le Chanoine Le Roy, l'hommage de l'admiration et de la reconnaissance profonde de la Jeunesse vivante et patriote de Bretagne.

Et souhaitons que ce noble exemple ouvre les yeux de ceux qui, POUVANT faire le même bien, ne veulent "ni patois, ni breton" à l'école libre.

### 2. — Histoire d'un Principe ou Lloyd George, l'Irlande et la Bretagne

On lit (*Ouest-Éclair* du 1<sup>er</sup> avril) dans un entrefilet relatif à la question d'Irlande :

« M. Lloyd George intervenant dans la discussion, admet que l'immense majorité du peuple irlandais veut son indépendance. Mais y a-t-il dans le Parlement anglais un seul parti qui appuie pareille revendication ?

« Si la Bretagne demandait son autonomie, serait-ce une raison suffisante pour obliger la France à l'accorder ? M. Lloyd George termine en déclarant que dans toute application d'un principe il doit y avoir des limites. »

Doux pays, n'est-ce pas ? Et charmant homme que ce Celte, que ce Breton de Galles, ministre saxon ! Mon Dieu, oui ! la presque totalité des Celtes d'Irlande veulent l'indépendance, mais ça n'est pas suffisant, même pour lui donner l'autonomie.

Et pourquoi ? Parce que si la Bretagne demandait son autonomie, ce ne serait pas une raison suffisante pour la lui accorder !

L'exemple est d'ailleurs mal choisi, l'Irlande étant outrageusement traitée par les Saxons et la Bretagne simplement ignorée et comprimée. Il s'ensuit que l'Irlande demande l'indépendance, et nous... l'autonomie.

Mais oui, puissant Lloyd George, arbitre des destinées mondiales, il y a des Bretons à demander l'autonomie, et leur nombre grossit de jour en jour ; et cette autonomie, ce "Home Rule" breton que vous considérez comme impossible, qui nous avait été promise par le Traité d'Union, nous l'avons eue jusqu'en 1790.

Aussi LE JOUR N'EST PAS LOIN, voyez-vous, où la Bretagne la demandera, son autonomie. Déjà l'élite est en marche dans cette voie de justice, demain ce sera la masse. Et nous avons trop de confiance en la grandeur d'âme et en la justice du peuple français pour croire qu'il s'obstinera à traiter en inférieur, en conquis, le peuple breton — comme vous, Saxons, vous traitez nos frères d'Irlande — contre sa volonté unanime.

Et vous êtes Gallois, Monsieur le Ministre, donc Breton ! Et vous êtes, dit-on, démocrate et libéral. Qu'elles étaient belles, vos phrases

sur le Droit des Minorités, des Races, des Peuples... pour l'Autriche ou la Turquie. Mais pour le Bro Saoz, halte-là ! « *Il y a des limites à l'application de tout principe* », — ces limites sont l'égoïsme et la cupidité des Saxons.

Aussi les Céltes, endormis depuis mille ans, s'éveillent, de la Cambrie à l'Écosse. Et cette Irlande martyrisée par vous, Saxons, depuis sept cents ans, sort du tombeau ; que lui fait votre Home Rule, elle veut la Liberté... et elle l'aura.

Mais au fond, Monsieur le Ministre, nous savons bien que vous n'êtes pas un convaincu. Vous criez, selon les gens, « Vive le Roi, vive la Ligue » et cela ne nous étonne pas, car en chimie comme en politique, nous avons coutume de dire que rien n'est plus instable que la couleur de la teinture de... Llyod !

### 3. — M. Camille Le Mercier d'Erm et la "Maison du Livre Breton"

M. Camille Le Mercier d'Erm vient d'ouvrir à Dinard une maison d'édition : la Maison du Livre Breton. Il nous a déjà donné ses « Bardes et Poètes nationaux » et ses « Hymnes Celtiques » sur lesquels nous reviendrons. Voilà qu'il nous promet un ouvrage de haute valeur, une « *Histoire de Bretagne* » d'une de nos adhérentes les plus dévouées, M<sup>lle</sup> de Coatcourant. Des bois remarquables de M<sup>lle</sup> Malivel, membre de l'U. Y. B. et notre collaboratrice, illustreront ce remarquable ouvrage.

Nous donnerons ultérieurement les conditions de souscription à cette Histoire que tout bon Breton se doit de posséder dans sa bibliothèque.

## Qu'est la Bretagne ? Rien Que doit-elle devenir ? Un État

Dans mon dernier article j'ai montré combien était absurde la division de la Bretagne en départements et j'ai fait constater l'ignorance de la nation bretonne par le gouvernement français.

Je terminais en disant : La Bretagne doit devenir une personnalité politique... Et quelle personnalité ?

Le sujet est délicat, car il touche la politique suivie par les régionalistes et nationalistes depuis la fin de la guerre.

Tous ont admis et démontré que la Bretagne formait réellement une nationalité — et mieux, une nationalité celtique. Aucun n'a eu le courage de dire : Nous sommes Bretons avant d'être Français.

La chose est pourtant claire : ou nous avons une première Patrie, la Bretagne, et nous formons une nationalité ; ou nous avons une petite et une grande Patrie, la France, et nous formons au plus une provincialité fortement caractérisée. Il n'y a pas de milieu.

Or, qu'ont fait les nationalistes bretons ? Ils ont eu peur des mots, peur de la vérité ; jamais ils n'ont osé aller jusqu'au bout de leur raisonnement.

Ouvrez par exemple la brochure de M. Mocaër (\*), depuis la première page jusqu'à la dernière vous y trouverez cet axiome : la Bretagne est une nation. Mais vous y trouverez aussi, en parlant des petits bretons : Nous en ferons des petits français à la manière bretonne... Alors, sommes-nous Français ou sommes-nous Bretons ? Là est toute la question.

Remarquez d'ailleurs qu'au fond de leur pensée, ils savent très bien que nous devons être Bretons avant d'être Français ; seulement ils ont tous peur d'effrayer l'opinion publique, de poser franchement la question ; et surtout ils tremblent devant le moineau de Lannion, qui n'a jamais su leur opposer qu'un argument stupide : Séparatisme.

Or, être Breton avant d'être Français, est-ce être séparatiste ? Aimer la Bretagne, est-ce détester la France ? Non, certes.

La France est pour nous plus qu'une amie, c'est une sœur dont nous avons partagé les gloires et les défaites et dont nous ne pouvons,

(\*) La Question Bretonne, Régionalisme et Nationalisme.

dont nous ne devons pas nous séparer. Mais elle ne peut être notre Mère Patrie, car ce serait méconnaître les efforts séculaires de nos ancêtres, ce serait détruire notre propre affirmation : la Bretagne est une nation.

Je voudrais que l'on me comprenne bien : il ne s'agit pas pour nous, Bretons, d'une lutte entre deux nations, mais seulement d'une lutte entre deux civilisations opposées — je ne dis pas ennemies — l'une Celtique contre l'autre Latine.

Il m'a semblé nécessaire d'éclaircir ces différents points avant d'entamer la question de la personnalité politique.

Le fait que nous formons une nationalité, une nationalité celtique, ne nous permet pas d'être traités sur le même pied qu'une Bourgogne ou qu'une Normandie, simples provincialités. Nous écartons donc le régionalisme.

Seule une chose peut nous convenir : le Fédéralisme, et encore dans la plus large acception du mot, qui comprend :

- Reconnaissance de la nation bretonne par le gouvernement français ;
- Autonomie administrative complète de la Bretagne ;
- Assemblée bretonne chargée de l'administration du pays, du vote de l'impôt, etc. ;
- Rennes (\*) capitale administrative, intellectuelle et judiciaire ;
- Libération de la commune ;
- Recrutement régional.

Tous les avantages du régionalisme : décongestionnement du seul centre actuel de la vie politique française, Paris ; meilleure utilisation des énergies et des initiatives provinciales ; etc., militent également en faveur du fédéralisme.

De plus il permet aux Bretons d'être véritablement les maîtres chez eux, de canaliser deux civilisations, d'en éviter le heurt continu qui ne peut qu'engendrer des haines, sans supprimer une union économique et militaire très étroite des deux pays en face du péril germanique, tout en laissant la Bretagne faire figure de nation.

Bretons, l'avenir de notre patrie et de notre civilisation n'est pas dans un pâle régionalisme, mais dans une personnalité politique fortement accusée, dans le fédéralisme.

Que la Bretagne libre demeure l'alliée et la sœur perpétuelle de la France plus glorieuse.

FR. DEBAUVAIS,

Président de la Section d'U. Y. B. de Rennes.

(\*) A propos du vieil antagonisme entre Rennes et Nantes, il nous semble que Rennes doit recueillir tous les suffrages pour sa position géographique comme capitale administrative, et Nantes comme capitale économique.

## GRUPE RÉGIONALISTE BRETON

UNION  
DE LA JEUNESSE  
BRETONNE



UNVANIEZ  
YAOUANKIZ  
BREIZ

### L'U. Y. B. à Montmartre — Section de Paris

Lors du récent pèlerinage breton au Sacré-Cœur de Montmartre, le 7 mars, la Section de Paris de l'U. Y. B. prit l'initiative de répandre dans la foule, à la sortie, un « Appel aux Bretons » rédigé par le kenvroad Mordrel.

Les kenvrois Jules Gros, Yann Brichler et Jocet de la Forest, avec un zèle inlassable, distribuèrent pendant une heure les tracts sous une pluie battante. L'émotion causée fut considérable ; une quinzaine de ces tracts furent collés sur les palissades, et des groupes ne tardèrent pas à se former, où l'événement était commenté et applaudi.

Nos propagandistes furent félicités par plusieurs personnalités enthousiasmées de leur initiative.

Nous ne saurions trop recommander à nos sections d'employer cet excellent moyen de propagande dans les réunions, assemblées et pardons, si nombreux et si fréquentés en notre Bretagne.

## AR MARTOLOD BREIZAD

E vruched ledan, hanter-noaz  
Dre ar bed, doug ar c'holier glaz,  
Zoun he benn, lem e lagad,  
Reud e gein ha skanv e droad !

Kustumet 'baoue an aod tener,  
Da redek, ewar ar reier,  
Iaouank e wad, grog da virvi,  
Gant an derzen da veaji !

Ar bevanz rust, an amzer kri,  
A ro nerz vraz d'e ezelli,  
Luskell ar wagen, er pellder,  
Vag en e galon, an douster !

D'an devez da dont na sonj ket  
Mui 'vid d'an devez tremenet,  
P'eo red mond disonj, d'ar bed all,  
Perag, lavar, ober gwad fall !

D'he greden, an eürusted  
Eo : « Karout ha beza karet »  
Hag, amoureux, leal, gwirion,  
He lezen eo : Mouez e galon !

Er pardoniou, 'n'hon Breiz-Izel,  
N'euz ebater, outhan henvel,  
An holl « turzunellet » lavar  
« Na ve ket luiet he ziou-c'har » !

Setu perag, en peb dachen,  
Meur a blac'h, pa ve o tremen,  
'Tre-ze lavar, n'eur vousec'houarzin :  
« Ia eur martolod plijfe d'in » !

Ha p'arru 'n'hon hostaliri  
Ar « Bleuen », koantan ouz an ti  
Lez a gostez ar bragou ru  
Evid hen didua dustu !

Dre forz frega an dour hollen,  
N'euz eur « c'hreunen » 'n'he gorzaillen,  
Mez mar c'hoarz dirag an donell,  
Goap ra ouz kounar an avel !

'Kreiz ar gwalleur, er môr diroll,  
Ia war araog, pa gren an holl,  
Gwir Breizad, kalonus ha têt,  
Na silaou nemet an dever !

« War araog », d'an trec'h pe d'ar maro,  
Lavar, 'kreiz an emgann c'houero,  
Hag an holl a oar, dre ar bed,  
'N'euz kalon dir ha penn kalet !

'Neb na gred ket, n'euz 'med goulen,  
Pesort « louzaouen » n'ho fesken,  
En « Dixmude » d'ar Prusianet,  
Hon « Toupennou Ru » d'oa roet !

F. ALLAIN.

## GWENOLA

(Suite)

*C'est par un de ces soirs qu'au lieu de l'Ave frère  
Un tintement funèbre au clocher résonna ;  
Tout ému, le berger dit à la pastourelle :  
« Qu'est-ce ? Le feu peut-être au bourg de Ker-Anna ? »*

*Déjà les moissonneurs, fourche ou faux sur l'épaule,  
Au village accouraient d'un pas précipité ;  
Laissant à Gwenola ses moutons et sa gaule,  
Le pâtre les suivit rempli d'anxiété.*

*« C'est la guerre probable avec le Fritz perfide »,  
Leur cria, de son seuil, un vétéran charmé ;  
« C'est la guerre ! » Grand mot qu'une femme livide  
Répétait à grands cris comme un être affolé.*

*Ce n'était que trop vrai. Dans un coin de la place,  
Job, le garde champêtre, affichait maints décrets  
Où s'étageaient en grand : De la classe... à la classe...  
Mobilisation... A vaincre soyons prêts !...*

*Le lendemain, le pâtre, avec ceux de son âge,  
Devait au régiment arriver sans retard,  
Pour repartir sitôt, cuirassé de courage,  
Se battre avec l'Alboche, assassin et pillard.*

*Une grande ferveur envahissait les âmes ;  
Au pied des saints autels l'on arrivait nombreux :  
Des prêtres, des vieillards, des enfants et des femmes,  
Prier pour le succès des armes de ces preux.*

*Çà et là, dans la rue où passaient les commères,  
Les futurs combattants devisaient bruyamment,  
Les ennemis, entre eux, se montraient moins sévères ;  
Il n'en était plus qu'un : l'odieux Allemand.*

*Le pâtre, rejoignant l'inquiète promise,  
Lui dit nerveusement : « C'est la guerre... Je pars.  
» L'âme de la Bretagne à la France est soumise ;  
» Les Bretons lui feront un solide rempart ! »*

JEAN CAROFF.

(A suivre).



# BREIZ ATAO!

## BRETAGNE TOUJOURS !

DIRECTEUR : MAURICE MARCHAL

Gazetén Miziek

UNVANIEZ YAOUANKIZ  
BREIZ

Le Numéro : 0 fr. 20  
Abonnements : Un An... 3 fr.

Rédaction et Administration :  
4, place de Bretagne, RENNES (I.-&V.)

Organe Mensuel

de  
L'UNION DE LA JEUNESSE  
BRETONNE

## LES FRONTIÈRES DE BRETAGNE

Nous avons reçu de la Fédération Régionaliste Française la note suivante :

### Région Bretonne

1° Quelles doivent être, d'après vous, les limites de la nouvelle région bretonne ?

2° Êtes-vous partisan d'une Bretagne intégrale comprenant tout le département de la Loire-Inférieure et celui d'Ille-et-Vilaine ? Ou estimez-vous que tout ou partie de ces deux départements doive en être détaché pour être adjoint à une région nouvelle ?

3° Quelles sont les raisons qui militent, à votre avis, en faveur de la première ou de la seconde de ces deux solutions ?

C'est une bien vieille discussion que l'on remet ainsi sur le tapis, et puisqu'on fait l'honneur à *Breiz Atao!* de lui demander son avis, nous allons nous prononcer avec la netteté que doit une revue de jeunes.

### I. — Les Raisons de notre dépècement.

Nous sommes partisans déterminés et convaincus que la « nouvelle région bretonne » doit au moins conserver dans leur intégrité les *FRONTIÈRES* de la Nation Bretonne d'hier, d'aujourd'hui et de toujours.

Je sais que l'on nous objectera que Nantes est capitale économique de la Vendée et du Maine-et-Loire bien plus que du Léon et que Rennes est en réalité partie intégrante, au point de vue économique, de la région mancelle.

Les faits mêmes invoqués par les économistes français sont contestables : la Bretagne, à vrai dire, ne possède pas de Centre économique bien défini. Nantes est, de par sa situation géographique et les moyens de communication, un centre de drainage dont l'action s'étend au moins autant sur la Cornouaille que sur l'Indre-et-Loire ; Rennes est capitale économique d'une région qui va au plus de Saint-Méen-le-Grand à Laval et de Bain à Avranches.

Ces simples constatations montrent donc l'arbitraire de la Région bretonne telle que la rêvent quelques économistes en mal d'innovation et que demain pourrait — hélas — voir se réaliser.

En réalité, la théorie même des régions économiques est critiquable. Le Centre économique — quand il existe — est chose essentiellement instable et dépendant uniquement de l'aboutissement de voies de communication en continu travail de perfectionnement ou de transformation. En Bretagne particulièrement, où la configuration du sol aussi bien que le particularisme racique breton n'ont jamais constitué de capitale économique, mais une dizaine de centres bien définis, comme Saint-Brieuc, Morlaix, Brest, cette théorie économique ne s'appuie que sur des hypothèses arbitraires, des constatations vagues et ne peut donner que des résultats néfastes. En attendant la création encore hypothétique d'un grand centre breton, le devoir des « créateurs de régions » est de s'inspirer des grands facteurs historiques et intellectuels qui ont constitué la Nation Bretonne.

### II. — Nos Raisons nationales.

Quel fut en effet le rôle des deux pays que l'on veut nous enlever, en quoi ont-ils été, sont-ils bretons ? Là est la GROSSE QUESTION, celle qui doit primer les autres, aussi bien aux yeux des décentralisateurs

français que des nationalistes bretons.

Nantes et Rennes, pays de langue latine et de race celto-armoricaine, furent réunis à la Bretagne au IX<sup>e</sup> siècle par Nominoé et se fondirent, à la suite d'une intense colonisation bretonne, avec la Nation celto-bretonne. Ils se fondirent à ce point que bientôt c'est chez eux que l'on trouva les plus ardents patriotes. A Vitré, ce sont les Pierre Landais, les d'Argentré, les de la Borderie ; le pays de Nantes nous donne les Pitre Chevalier. Du IX<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles, les pays rennais et nantais, pays frontières, sont des pays de lutte, de force, d'ardent patriotisme breton. Là ont lieu nos victoires, nos défaites nationales : Ballon et Saint-Aubin-du-Cormier. C'est le pays qui nous est peut-être *LE PLUS CHER*, parce que le plus arrosé du sang de nos ancêtres.

Indépendamment de ces raisons, que quelques renieurs de passé pourraient traiter de sentimentales, ACTUELLEMENT les Rennais et les Nantais sont parties inséparables du Peuple Breton. Ces deux pays constituent, au sein de la Bretagne, avec les pays de Dol, Saint-Malo, Ploërmel, Poudouvre, Penthièvre, Vannetais gallo, un ensemble immense, aux costumes sensiblement semblables, au patois, aux mœurs, aux danses, à l'ameublement, à la civilisation absolument identiques. C'est le *PAYS GALLO*.

A Loudéac vous trouverez les mêmes gens, les mêmes intérieurs, le même langage qu'à Vitré, qui en est pourtant à plus de cent cinquante kilomètres. Franchissez, à douze kilomètres de Vitré, la frontière bretonne, poussez jusqu'à Saint-Pierre-la-Cour, et vous constaterez, tout surpris, que tout est changé — même le paysage.

Il serait donc contraire à tout principe ethnique de séparer les pays de Rennes et de Nantes de leur ensemble naturel, le Pays Gallo, pour les rattacher à des régions qui leur sont résolument étrangères, comme le Maine et l'Anjou.

Ajoutez à cela que toutes les caractéristiques propres du pays gallo, moins le patois qui est roman, sont indéniablement bretonnes ; que le costume, jusqu'à ces dernières années dans le pays de Rennes, encore actuellement autour de Redon ; que les mœurs et surtout les meubles, sont les mêmes qu'en Bretagne bretonnante, et l'on se rendra compte du crime profond qui serait commis contre les activités intellectuelles régionales de ces deux pays en les déviant de leurs directions naturelles.

Enfin, quelle serait la viabilité de la « Région Bretonne » sans le centre intellectuel et politique énorme — sinon économique — qu'est Rennes, sans le débouché économique puissant qu'est Nantes ?

Rennes est bien centre intellectuel, importante ville universitaire au passé fructueux, ancien centre de la vie politique avec son Parlement ; elle est donc toute désignée pour devenir la capitale intellectuelle et administrative de la Région Bretonne de demain.

Nantes, au contraire, qui, par la voie ferrée et le canal (d'ailleurs insuffisant) de Nantes à Brest, draine la Cornouaille, le Vannetais et le pays nantais, donc tout le sud de la Bretagne, doit par des réformes intelligentes (agrandissement du canal d'Ille-et-Rance, par exemple) attirer aussi le nord de la Haute-Bretagne et doit donc devenir le centre économique breton par excellence.

En résumé, il serait criminel de détacher de la Bretagne deux pays indéniablement gallos, donc *INDÉNIABLEMENT BRETONS*, et indispensables à la vie intellectuelle présente, à la vie économique de demain, du Pays Breton.

**Abonnés ! Réabonnez-vous. Trouvez-nous de nouveaux Abonnés.**

### III. — Les Frontières. Quelques Avis.

Le terrain ainsi déblayé et la conservation des pays de Rennes et Nantes ainsi posée, quelles seront les frontières exactes de la Région Bretonne ? Les funestes ignorants qui dépecèrent la France en départements suivirent pour l'est de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure l'ancienne frontière bretonne, mais, au sud de la Loire-Inférieure, ils retranchèrent quelques bandes de terrain à la Bretagne, dont *l'île de Bouin*. Nous réclamons donc le retour de cette commune à la Bretagne.

D'un autre côté, lors du retrait des frontières bretonnes au x<sup>e</sup> siècle, la Bretagne qui un moment avait occupé le Cotentin, abandonna deux pays que leur nom montre être de fondation ou de colonisation bretonne : *Saint-Hilaire-du-Harcouët* et *Landivy*. Constatant d'autre part que leurs centres d'attraction sont la région malouine et Rennes, nous croyons justes de demander leur rattachement à la Bretagne.

Un groupe important de Bretons, dont M. Jean Choleau, réclame même pour la Bretagne les pays d'Avranches, Mortain et les cantons est de la Mayenne jusqu'à Craon. M. J. Choleau, particulièrement bien placé pour parler de la chose, invoque non seulement le fait que ces pays sont indiscutablement rattachés par la vie économique aux pays malouin et rennais, mais encore que la population y change, *une véritable invasion bretonne s'y produisant*. Ces faits, d'ordre à la fois économique et ethnique, sont très en faveur de la thèse précédente.

### IV. — Notre Position. La Solution.

Cependant nous n'irons pas si loin. Nous protestons avec la dernière énergie contre le tronçon de Bretagne que l'on veut nous imposer. Cette proposition, dûe au sectarisme de quelques jacobins ou autres, voudrait en réalité tuer en Bretagne — cette Bretagne mystérieuse dont on a peur — tout reste de sentiment national. *Nous n'en sommes pas dupes* et nous refusons énergiquement de souscrire à l'ÉGORGEMENT DE LA NATION BRETONNE PAR LA RÉGION ÉCONOMIQUE.

Pas de Bretagne dépecée en morceaux plus étrangers l'un à l'autre que nos départements actuels. Nous avons le devoir de conserver intact et sacré le territoire breton tel que l'ont fait Nominoë et Alain Barbe-Torte et que dix siècles de luttes n'ont pu entamer. « Breiz, » gwir vroadelez, a dle chom divoul'hus, gant e diou ger-benn » Roazon ha Naoned. *La Bretagne, véritable nationalité, doit rester intangible, avec ses deux capitales, Rennes et Nantes*, dit M. Vallée.

La frontière que nous proposons suivrait donc la ligne suivante :

Ouest du Mont Saint-Michel, cours du Couesnon, ouest de Pontorson, limite de l'Ille-et-Vilaine jusqu'au nord de Saint-Georges, puis rejoint la Selune en englobant Hamelin et Saint-Martin-de-Landelle, suit la Selune en passant au nord de Saint-Hilaire-du-Harcouët, la quitte en englobant Lapenty, Saint-Symphorien, laisse à droite Buais, traverse l'Avron entre Lantivy et Fougerolles, passe entre Pont-Main et Saint-Mars et rejoint les limites de l'Ille-et-Vilaine au sud de Saint-Ellier, suit les limites de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure jusqu'à la Loire, la limite de la Loire-Inférieure jusqu'à Torfou, englobe la Bruffière, Cugand et la Bernardière, puis limite actuelle jusqu'à Saint-Etienne-de-Mer-Morté, là redescend en englobant la Garnache, remonte en laissant Bois-de-Céné à gauche, suit la limite actuelle jusqu'au Falleron et suit le Falleron jusqu'à la mer en englobant Bouin et l'île de Bouin.

Cette frontière, en respectant les limites historiques sur lesquelles nous ne pouvons transiger, donne à la Région Bretonne de demain les communes qui sont, historiquement, bretonnes, et actuellement sous son influence économique la plus marquée. Nous engageons vivement *tous nos membres, amis et abonnés*, à répondre dans ce sens à la consultation posée, pour que la Bretagne que l'on reformera demain soit toujours LA BRETAGNE UNE, FORTE ET IMMORTELLE QUE NOUS ONT LÉGUÉE NOS ANCÊTRES.

MAURICE MARCHAL, Breton de Vitry.

Répondre à M. de l'Estourbeillon, 21, boulevard St-Michel, Paris.

La suite de mes articles sur la Question bretonne est remise aux prochains numéros.

## Pourquoi nous devons posséder le Sentiment National

Il est indispensable que tout membre du G. R. B. ressente un vif amour de sa nationalité bretonne, c'est-à-dire le sentiment national breton. Lui seul nous donnera la cohésion, la force, la puissance d'expansion et la popularité dont nous avons besoin pour réussir.

Il nous donnera la cohésion, parce qu'il créera cette atmosphère de patriotisme qui engendre l'abnégation et la discipline, le sentiment du devoir.

Il nous donnera la force, parce que chez nous il nivellera classes, partis et autres divisions sociales, pour faire du G. R. B. un bloc devant le but à atteindre.

De même, il nous donnera la puissance d'expansion, car le patriotisme est un sentiment débordant qui se manifeste extérieurement en toutes occasions et pousse à l'apostolat.

Enfin, il nous donnera la popularité, parce que c'est un sentiment simple, facile à comprendre, facile à faire comprendre, qui ne sera pas long à conquérir les masses, souvent avides d'idéal.

Voilà ce que nous donnera le sentiment national.

\*\*\*

Ce bref aperçu de l'utilité immense de la présence du sentiment national au G. R. B. devrait suffire à convaincre tous nos compatriotes de sa nécessité. Cependant il en est qui affectent encore de le trouver désuet ou déplacé. Sans perdre notre temps à combattre cette opinion, demandons-leur seulement par quoi ils nous offrent de le remplacer.

Car enfin, si nous ne devons pas être au G. R. B. pour l'amour de la Bretagne, il faudrait bien que nous y soyions pour une autre raison.

Ils ont deux réponses : le patriotisme linguistique et l'esprit celtique. Nous allons montrer que le premier est insuffisant et le second inacceptable en fait.

En effet, si nous comptions exclusivement sur l'attachement à la langue nationale pour ranger tous les Bretons autour de nous, nous commettrions une grave faute de tactique, puisque nous éloignerions de nous, d'un coup, la majorité du peuple breton, plus de deux millions d'hommes qui éprouvent à l'égard du breton une indifférence regrettable, mais très explicable, puisqu'ils n'en savent pas un mot.

Et puis, est-ce le seul amour de la langue qui crée les miracles qu'accomplit le patriotisme ? Non ; l'histoire de tous les peuples le montre. Nous ne pouvons donc accepter le patriotisme linguistique à l'exclusion du patriotisme tout court, quoique nous soyions partisans convaincus de la nécessité de la conservation de la langue bretonne.

Quant à l'esprit celtique, on le mettra en question quand on saura exactement ce qu'il est. Actuellement il est difficile de le prôner, puisque personne n'est encore bien d'accord pour le définir. Du reste, lorsque l'on saura que ceci est vraiment breton, donc celtique... que cela est d'origine française, lorsque, en un mot, on aura réussi à définir et à établir la nationalité celtique en Bretagne, eh bien, c'est que nous serons arrivés au terme de notre entreprise. Que l'on ne parle donc pas de l'esprit celtique, qu'elle formera, pour la mener à bien elle-même.

Les objections de nos pâles adversaires n'entrent donc pas en ligne de compte. C'est bien, comme nous le disions, le sentiment national, et lui seul, qui est et restera la raison d'être du G. R. B. et de tout mouvement breton sérieux.

\*\*\*

La plupart d'entre nous, au G. R. B., éprouve au plus haut degré le sentiment national ; cependant il en est parmi nous qui, tout en étant de bons Bretons, sont encore, à notre gré, trop tièdes et trop indifférents. Peut-être ne se doutent-ils pas de ce que c'est que le sentiment national ; peut-être qu'habités à de chauvines formules grandiloquentes et vides de sens, cette puissante expression ne leur représente rien. Disons leur donc ce qu'elle signifie.

Le sentiment national, c'est l'amour de la famille, du foyer, de la paroisse, du « Bro », c'est l'amour de la terre bretonne et de tout ce qu'elle porte, *c'est l'amour de la Patrie bretonne.*

C'est la fierté d'être Breton, la fierté d'appartenir à une race antique et noble, la fierté de posséder une histoire épique, une langue bien à soi, c'est la fierté de la parler, et c'est l'orgueil du costume national.

C'est l'attachement aux traditions ancestrales, à la manière de voir bretonne, aux habitudes de famille et à l'esprit de la race, c'est l'attachement au legs des ancêtres à qui nous devons tout ce qui fait encore aujourd'hui la Bretagne.

Et ce n'est pas que l'amour de la Patrie, la fierté de la nationalité, l'attachement à l'héritage ancestral, c'est encore la volonté que cette Patrie vive, que cette nationalité s'accroisse, que cet héritage s'accroisse et se perpétue... Da virviken !



Bretons, mes camarades, ouvrez-vous donc à ce sentiment. Travaillez sans relâche à l'acquiescer, si vous ne le possédez pas. Du reste, ce n'est pas difficile, car *il n'y a pas de Breton au cœur duquel ne sommeille encore la vieille flamme celtique*, que rien ni personne n'a pu, ne peut et ne pourra éteindre. Il ne s'agit en somme que de la réveiller ; ne ménageons rien pour cela.

Camarades, apprenez à connaître votre pays par son histoire, par sa langue, ses arts et les produits de son génie. Ne vivez pas en Bretagne comme des étrangers — il n'y a que ceux qui ignorent la Bretagne à ne pas l'aimer — et vous ne tarderez pas à ressentir le sentiment national, qui, lorsqu'il vous aura conquis ne vous laissera pas de repos que vous ne soyez rentré dans le rang des défenseurs du Pays.

OLIVIER MORDREL.

## Pour l'Unité du Mouvement Breton

Mon dernier article sur la vie politique de la nation bretonne m'a valu un certain nombre de lettres me sachant gré, pour la plupart, de ne pas m'être tenu au simple énoncé des mots : régionalisme et fédéralisme, mais d'avoir fixé un programme de revendications.

D'autre part, toutes ces lettres constatent avec regret qu'il manque au mouvement breton une unité, à la nation bretonne des chefs.

« Supposez, me dit l'une d'elles, que la Bretagne soit à même demain de mettre en pratique votre beau programme, y est-elle préparée ? Avez-vous des chefs pour la guider ? On peut répondre négativement sans aucune crainte de se tromper. »

Il est certain que mon correspondant est dans le vrai. Il suffit d'ailleurs pour s'en rendre compte de causer à un homme du peuple. Il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour qu'il ignore totalement le mouvement breton. Il est indispensable de remédier à cet état de choses, en un mot de porter la Question Bretonne à la face du peuple.

Avant la guerre les nationalistes bretons ont vécu hélas trop souvent dans le rêve ; ils se sont hypnotisés la plus grande partie du temps sur des mots, sur de belles phrases sonores. Aux « embaumeurs de la terre du passé » a succédé une littérature, parfois forcenée, manquant totalement de réalisme.

Ce n'est pas en criant : « La Bretagne est debout !... Mort aux Francs !... », etc., etc., que l'on fera de notre patrie une nation celtique, mais seulement en ayant sur la masse *une action rationnelle, méthodique, continue*, pour faire du mouvement breton le mouvement de tout un peuple, *un mouvement national*.

J'entends d'ailleurs bien qu'il est nécessaire de donner au peuple breton *une élite bretonne*. Cette élite, que nous pouvons recruter en partie dans nos sociétés, doit devenir la classe dirigeante du pays ; mais avant tout, il ne faut pas oublier qu'une action immédiate sur la masse est indispensable, car cette masse est directement exposée à une francisation complète, si obstacle n'y est pas mis.

Pour cela, il faudrait aux nationalistes un programme fixe et un organisme central chargé de concentrer les énergies actuellement dispersées.

Nous avons en effet en Bretagne deux sociétés, l'Union Régionaliste Bretonne et la Fédération Régionaliste Bretonne, qui ont exactement le même programme, les mêmes buts, et qui, cependant, travaillent à part, quand elle ne se font pas concurrence ; à côté de ces deux organisations, notre groupe, *plus jeune, plus réaliste, plus actif*, a une place nettement marquée ; enfin, un certain nombre de revues et journaux, ayant des programmes plus ou moins semblables, quand ils en ont un !

Cette dispersion des forces bretonnes est grandement funeste à la cause et, si une fusion est irréalisable, l'union peut se faire autour d'un programme de doctrine et d'action bien défini, élaboré par un comité inter-sociétés permanent, et adopté par chaque groupement, qui s'engagerait à le propager, tout en conservant son autonomie.

A l'U. Y. B., grâce à nos sections locales, nous pouvons organiser dans la plupart des régions bretonnes des tournées de conférences-concerts, pour peu que l'on nous aide matériellement.

Malheureusement la conférence n'atteint qu'un nombre restreint de personnes. Il y a alors le tract et l'affiche et surtout la campagne de presse. Dirigée par le comité, faite dans tous les journaux, elle atteindrait tout le monde.

Le programme fixé, il suffirait de l'exposer résolument à tous les journaux de Bretagne, de les mettre en demeure de le combattre ou de le soutenir, et d'en donner les raisons. Cette mobilisation des forces du nationalisme aurait pour premier effet de faire connaître à la masse l'existence d'un mouvement breton organisé. Ensuite les journaux qui se seraient engagés à soutenir les revendications bretonnes ouvriraient certainement leurs colonnes à des articles de vulgarisation, et les journaux et revues dont le mouvement breton est la raison d'être soutiendraient continuellement ces revendications.

La question est posée à toutes les sociétés, revues et journaux de Bretagne : *La création d'un Comité inter-sociétés est-elle nécessaire ?*

De quelle manière et de quels hommes doit-il être composé ?

Pour nous, nous en jugeons la création indispensable et pensons qu'il doit siéger en permanence à Rennes, centre de la Bretagne, et être composé autant que possible, mais non obligatoirement, de deux membres de chaque société adhérente.

Le programme à adopter nous paraît être celui de l'U. Y. B. (\*), qui est le plus complet et le plus net existant à l'heure actuelle.

Nous attendons la réponse des patriotes bretons décidés à travailler de toutes leurs forces pour le salut de la Patrie.

FR. DEBAUVAIS.

(\*) Voir « *Notre Doctrine et nos Buts* », publication de l'U. Y. B.

## Lettre ouverte à M. Le Diberder

Ceux de nos lecteurs et amis qui suivent le mouvement breton n'ignorent pas la désolante désunion qui existe entre les dirigeants de ce mouvement. Tous connaissent aussi les démarches nombreuses qui furent faites par nous à différentes reprises dans l'intérêt de notre Bretagne. Bien souvent, malgré certaines attaques personnelles, nous avons mis notre revue et notre organisation au service de tous ceux qui semblaient vouloir apporter quelque appui à la tâche de rénovation nationale, et, dans l'intérêt général, nous avons passé sous silence certaines pointes blessantes ou malveillantes. Pourtant il est indispensable de relever aujourd'hui avec toute la sévérité qu'il convient un article publié il y a quelques semaines dans l'*Union Agricole*, sous la signature de M. Yves Le Diberder.

Cet article mérite réponse. Nous espérons que M. Le Berre, en l'insérant dans son journal ou par la suite, relèverait les erreurs qu'il contient. Les quelques notes qu'il y a jointes ne répondent qu'à des questions de détail et nous sommes péniblement surpris de le voir laisser passer certaines erreurs qui déforment la question bretonne.

De même, nous ne pouvons admettre certaine phrase insultant le mouvement irlandais, traité par l'auteur « d'antipathique et de suspect ». Cette attitude nous surprend d'autant plus que, sauf erreur, M. Le Diberder a rédigé autrefois la chronique panceltique du « *Clocher Breton* ».

Nous laisserons de côté les polémiques personnelles de M. Yves Le Diberder qui semble ne vouloir écrire que pour critiquer les individus, sans se rendre compte qu'il enraye dans une certaine mesure les efforts de ceux qui veulent travailler. Il ne s'agit pas seulement de détruire, il faut aussi construire, et c'est là que nous attendons l'ex-directeur de *Brittia* et de *La Glorieuse Bretagne*. Mais il a autre chose à faire et il préfère à cette heure critique pour la Bretagne susciter de nouvelles et déprimantes querelles. Nous laisserons à MM. Mocaër et Oger le soin de se défendre, ce qui est ici fort inutile. Par ailleurs, quand à propos sans doute du manifeste du Comité de défense des Intérêts Bretons, lors des élections, M. Le Diberder parle du « ton impératif ridicule de la part de personnalités de si peu d'autorité », nous lui ferons remarquer que M. Vallée en constituant ce comité ne visait qu'à faire représenter toutes les sociétés bretonnes. Que ce manifeste soit « odieux », nous savons ce que nous avons à faire, n'en déplaise à M. Le Diberder et à ses amis de la Société Polymathique du Morbihan, société qui semble vouloir perdre la « grande réputation de sérieux » dont l'affuble son interprète, en laissant ce dernier parler de « l'accolement (?) [de la Bretagne] à la plus forte civilisation médiévale et à la plus brillante civilisation moderne de l'Europe. » Nous venons en effet d'être pendant cinq longues années les trop tristes témoins et acteurs forcés de cette civilisation.

Mais la perle que nous réservait M. Le Diberder est cette phrase qui termine son article et qui en est en quelque sorte le résumé : « La langue bretonne est-elle capable de produire des chefs-d'œuvre, ou seulement des œuvres ? Voilà la vraie et seule question bretonne. »

Eh bien, non ! la question bretonne n'est pas que cela, elle est plus que cela et se résume en un seul mot : « La Bretagne ». Nous ne saurions admettre qu'un écrivain quelconque en fasse une seule question littéraire ; notre idéal n'est pas de travailler pour le seul plaisir de nous faire applaudir par un petit public toujours admiratif, mais plutôt de contribuer de toutes nos forces à la défense des intérêts du peuple breton et de la nation bretonne.

Et cela nous le ferons, malgré vous, M. Le Diberder, et malgré vos amis de la Société Polymathique du Morbihan.

JOB DE ROINCE.

## “Breiz Atao” & “Essais Critiques”

Une très spirituelle revue parisienne, les *Essais Critiques* de M. Azaïs, nous consacre un assez copieux pamphlet. Nous n'avons pas l'intention d'engager avec M. Azaïs une polémique que nous défend notre peu de place, mais enfin, il est dans son appréciation des erreurs que nous ne saurions tolérer.

M. Azaïs n'est pas Breton, mais très bon Français. Il part de ce principe que « nous n'avons plus d'irréductibles, ni d'allogènes » et que « l'on ne peut soutenir sans rire une assimilation entre les Bretons, les Tchèques, les Polonais et autres ». Avant de rire de si bon cœur, M. Azaïs devrait bien se documenter un peu. S'il veut dire que la Bretagne n'est pas une nationalité, qu'il lise *La Borderie* ; s'il veut dire qu'elle n'est pas, au moins, comprimée, qu'il lise nos revues bretonnes d'avant et d'après guerre et constate les objections opposées par le gouvernement français à la question de la langue. De toute manière, qu'il voie, sans parti pris, et il ne rira plus.

Plus loin, il s'effraie du tableau de la Bretagne francisée que je donne dans mon avant-dernier article. Citons : « La France c'est la chanson de café-concert, c'est l'avachissement, c'est l'instituteur au crâne primaire... L'auteur se croit-il contraint de choisir entre les gwerziou et la goulante ?... Personne ne préférera le Celte abruti au Francisé respectueux de ses ancêtres, le menhir à Notre-Dame... le biniou à l'orchestre de M. Chevillard. »

D'abord une erreur : pour nous, la France n'est pas la chanson de café-concert et l'avachissement ; au moins ce n'est pas toute la France. Nous connaissons et admirons le splendide génie latin de France, mais à côté de lui, nous voulons développer librement le nôtre.

Mais la goulante et l'abrutissement, c'est la Bretagne francisée, le Celte multipliant par dix les défauts des races qui l'assimilent.

Et les arguments de M. Azaïs nous ont fait bien rire. Probablement n'a-t-il jamais été plus loin en Breiz que la gare Montparnasse, car, s'il avait vécu parmi le peuple breton, il aurait vu au contraire que le moment est venu pour nous de choisir entre le « gwerz » et « Viens, Titine », entre le Breton traditionaliste et le Breton Montmartrois à puissance dix. Il aurait vu les vieux de chez nous, leur élévation d'âme, leur esprit patriarcal, leur « humanité » en même temps que leur celtisme. Il aurait vu lentement ces qualités disparaître avec la francisation montante, pour arriver à la jeune génération actuelle, assoiffée de jouissance et du plus bas matérialisme. Il est loin, le « Francisé respectueux de ses ancêtres ».

Tout cela provient de ce fait que M. Azaïs prend pour critère l'intérêt national français — ce qui est fort bien — et ne comprend pas que nous nous placions, tout en étant résolument français, sur le terrain de l'intérêt — nous disons national — breton, ce qui est bien aussi.

Nous avons beaucoup à gagner à la fréquentation du génie latin, tout à perdre de son imposition chez des Celtes. La grandeur française n'exige pas, nous semble-t-il, la destruction sauvage des génies raciques particuliers qui vivent autour d'elle. N'aurait-elle pas avantage à les laisser croître, mieux, à les encourager, pour permettre leur plein essor sous son égide, et n'en acquerrait-elle pas plus de force en sa diversité ?

Voilà la question que nous avons posée pour la Bretagne, en redemandant l'autonomie promise et accordée par les rois de France. Qu'y a-t-il là de haine et de guerre civile ? Qu'y a-t-il là de contraire à l'intérêt national français ?

Nous ne tiendrons rigueur à M. Azaïs, ni de sa critique, ni des exagérations que nous y relevons. C'est un confrère trop sympathique et trop spirituel pour cela. Mais, nous le lui disons sans acrimonie, il nous a mal compris, parce qu'il ignore tout de la Bretagne. Qu'il lise, qu'il voie, et il nous comprendra, il comprendra notre effort vrai et sincère, contre l'assimilation, la francisation de la Bretagne, qui ne peut être qu'un mal, et non contre la France, que tant des nôtres ont été défendre au Front. Il comprendra que l'intérêt national français ne veut pas la mort de la nation bretonne, mais au contraire, son « plein épanouissement » sous l'égide française.

Ah ! j'oubliais. Il n'y a pas que des menhirs en Bretagne (lesquels d'ailleurs n'ont peut-être pas été érigés par les Celtes), il y a aussi le Kreisker, les cathédrales de Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Dol, Nantes, il y a Kerjean, il y a Sizun, Commana, La Martyre, Saint-Thégonnec, le Folgoët..., il y a Guimiliau, Plougastel, il y a... je n'en finirais pas, et... Mon Dieu, je les aime autant que Notre-Dame de Paris !

Quant au biniou, M. Azaïs en a-t-il jamais entendu ?

MAURICE MARCHAL.

## GRUPE RÉGIONALISTE BRETON

UNION  
DE LA JEUNESSE  
BRETONNE



UNVANIEZ  
YAOUANKIZ  
BREIZ

**COTISATION ANNUELLE.** — Les membres actifs et honoraires de l'« Union » n'ayant pas encore payé leur cotisation pour 1920 sont invités à la faire parvenir au secrétaire général, M. Marchal, 4, place de Bretagne, Rennes. Par retour du courrier, il leur sera envoyé une nouvelle carte pour 1920 et un reçu. — Toute cotisation non réglée équivaudra à une démission. LE COMITÉ DIRECTEUR.

**NOS SECTIONS.** Brest. — Depuis quelques mois, la section brestoise de l'U. Y. B. organise des tournées de représentations bretonnes qui ont obtenu le plus vif succès. Signalons leur énergique propagande à St-Pierre-Quilbignon, Kerbonne, Gouesnou, qui leur a valu les félicitations de la presse brestoise. Remercions donc MM. Mazéas et Guider, président et secrétaire de cette active section, et notre éminent ami, M. Mocaër, qui s'est mis entièrement à la disposition de l'U. Y. B.

# BREIZ ATAO!



## BRETAGNE TOUJOURS!

DIRECTEUR : MAURICE MARCHAL

Le Numéro : 0 fr. 20  
Abonnements : Un An... 3 fr.

Rédaction et Administration :  
4, place de Bretagne, RENNES (I.-à-V.)

LES MANUSCRITS NE SONT EN AUCUN CAS RENDUS.

Gazeten Mizek

UNVANIEZ YAOUANKIZ  
BREIZ

Organe Mensuel

de  
L'UNION DE LA JEUNESSE  
BRETONNE

1075<sup>e</sup> Anniversaire de l'Indépendance Bretonne  Victoire du Ballon (845-1920)

### Aux Abonnés et Lecteurs de "Breiz Atao!"

L'atelier où se fait le tirage de cette revue est une très petite imprimerie, avec un matériel des plus restreints.

Lorsque l'imprimeur accepta de se charger de Breiz Atao! il espérait pouvoir sous peu améliorer son installation, mais cet espoir n'a pu encore se transformer en réalité.

La saison balnéaire ayant apporté un surcroît considérable de travaux urgents, entraînant la mobilisation de tout le matériel, force lui fut de remettre de jour en jour l'impression de ce numéro, chose cependant si regrettable à tous points de vue.

L'imprimeur prie la Direction, les abonnés et les lecteurs de Breiz Atao! de bien vouloir l'excuser et de ne pas lui en tenir rigueur. Il s'efforcera par la suite de rattraper ce retard de trois mois et de faire toujours de mieux en mieux.

Pour gagner du temps, ce numéro n'aura que deux pages, mais le suivant paraîtra sur six.

### A propos des « Frontières de Bretagne ».

A MM. de l'Estourbeillon et Vallée,  
Bretons intégraux.

## UN VOTE INADMISSIBLE

### I. A la Société Polymathique du Morbihan.

Nous avons déjà, en nos colonnes, parlé plus qu'il ne convient de l'assemblée d'archéologues qui se nomme Société Polymathique du Morbihan. Nous sommes obligés d'en causer encore une fois, malgré le regret que nous avons d'y compter de bons bretons comme MM. les abbés Buléon et Le Bras. Mais qu'importe! Ceux-là sauront à qui vont nos paroles et seront les premiers à les trouver méritées.

M. Le Diberder, le spirituel — très spirituel même — directeur de *Brittia*, puis de la *G. B. D. A.*, y était rapporteur d'un ordre du jour concernant l'enquête menée par la F. R. F., enquête à laquelle nous avons répondu dans le sens que l'on sait dans notre précédent numéro.

Or, l'on connaît les idées féroce et étroitement linguistiques de M. Le Diberder; le vote de la Société Polymathique devait être et fut son œuvre, nous allons en faire le public juge.

### II. La Nation Bretonne « désuète ».

L'ordre du jour fut, paraît-il, chaleureusement discuté; la séance fut confuse; et enfin on en arriva, par quatorze voix contre quatre, à un laïus bizarre, hétéroclite, contradictoire.

Cela débute ainsi: « La Société Polymathique du Morbihan... constate que le maintien d'une Bretagne intégrale, aujourd'hui désuète et ne correspondant plus à aucun fait ou nécessité, n'est pas à envisager et que la question s'impose peu à l'étude, comme en font foi les projets officiels... »

A cela, nous, les gardiens de la pure flamme du patriotisme national breton, nous, les positivistes — car nous le sommes —, nous ne pouvons souscrire. Il y a dans cet article une si formidable ignorance des faits, des faits précis, tangibles, une absence tellement complète de toute documentation qu'elle nous dépasse. Ajoutez à cela un esprit de clan, un particularisme confinant à la haine et vous aurez l'esprit de ce vote extraordinaire.

Ah! Messieurs de la Société Polymathique du Morbihan, le territoire de notre antique Nation ne correspond plus à aucun fait! Comptez-vous donc pour rien MILLE ANNÉES DE VIE COMMUNE? Voilà un premier fait: et nous allons vous en montrer les conséquences inéluctables et logiques.

Le premier résultat de ce fait historique est un fait d'ordre économique. Qu'on le veuille au non, Vitré, La Guerche, Fougères sont sous la pleine dépendance de Rennes, comme Châteaubriant et Ancenis sont sous la dépendance de Nantes. Dont acte.

Puis ensuite cette vie en commun a créé — vous le savez — un *patriotisme breton*. Il en reste quelque chose sur les frontières, demandez-le plutôt à Landais, de la Borderie, Choleau. Savez-vous. Messieurs du « Morbihan », qu'on se dit orgueilleusement breton au Ferré; que La Guerche, à trois kilomètres de la frontière, se nomme La Guerche de Bretagne. Ce n'est pas pour rien tout cela. Voici encore un fait, fait moral, qui, nous semble-t-il, a son importance.

Donc, que vous le vouliez ou non, la « Frontière » existe. Elle existe séculairement, et cent vingt ans de morcellement départemental n'ont pu la réduire. On sait encore vous dire: « Là finit la Bretagne », et tous les projets officiels du monde ne prévaudront point contre le fait positif de l'attraction séculaire Renno-Nantaise.

Car l'existence de projets officiels n'implique ni leur exactitude, ni leur sincérité. Et si ces projets sont tendancieux, veulent détruire la Bretagne en la tronçonnant, comme nous avons de multiples raisons de le croire?

Vous vouliez des faits, vous en avez; passons à la suite.

### III. La Bretagne « péninsulaire ».

« Il ne suffit pas de détruire, il faut reconstruire », disions-nous jadis à M. Le Diberder. Celui-ci s'essaie à cette nouvelle tâche et, suivi de la Société Polymathique, nous constitue une ébouriffante Région bretonne.

« ... déclare que le Morbihan, que d'aucuns veulent détacher de la » Basse Bretagne, appartient à tous les points de vue au tout homogène » constitué par la « Bretagne péninsulaire à l'est de Dol et de Redon. »

« Que cette Bretagne péninsulaire constitue la vraie unité bretonne » ETHNIQUE, HISTORIQUE, INTELLECTUELLE & ÉCONOMIQUE, qu'il convient de respecter dans l'intérêt de ses parties, » qui doivent rester unies pour se soutenir mutuellement et assurer » leur développement. »

Ici j'avoue humblement ne comprendre qu'à moitié. A l'est de Dol et de Redon se trouvent les pays rennais et nantais, que nous venons de voir si mal traiter dans les précédents articles. Et puis, ils ne constituent pas à proprement parler la partie péninsulaire de la Bretagne.

Il y a donc là, soit un NON SENS, soit — et c'est ce que le bon sens nous fait admettre, une faute d'impression du texte que j'ai sous les yeux; une erreur quelconque a fait mettre est au lieu de ouest, et la « Bretagne péninsulaire » serait alors un tronçon comprenant la Basse et la Haute Bretagne, moins les anciens évêchés de Rennes et de Nantes.

### IV. Irréalisme et ignorance. En plein rêve bardique.

Alors, l'inconscience et la méconnaissance des faits atteignent leur maximum. Cela, ce morceau hétéroclite de Bretagne, une entité, cela la vraie unité bretonne!

ENTITÉ ETHNIQUE! Mais il ne faut pas avoir été plus loin que la Garenne en pays gallo pour soutenir de sang froid une telle assertion. Je vous en prie, bons vieux messieurs de Vannes, allez à Loudéac, puis à Vitré: ce sont les mêmes gens, le même état d'esprit, le même patois, le même intérieur, le même costume, la coiffe évoluée de même manière, le même pays en un mot. Puis franchissez les quatre lieues qui séparent Loudéac de Pontivy: mais ce ne sont plus les mêmes têtes.

ENTITÉ HISTORIQUE! Et Ballon, et Saint-Aubin-du-Cormier! Et les deux tiers de notre histoire nationale qui se passent dans le Rennais et le Nantais!

ENTITÉ INTELLECTUELLE ! Quand dans votre Bretagne « péninsulaire » le tiers de la population parle français, ne l'oubliez pas, jusqu'à Plouha, Croixanvec et Saint-Allouestre !

ENTITÉ ÉCONOMIQUE ! Mais le Vannetais et la Cornouaille, vous le savez bien, subissent l'attraction nantaise ; mais Dol, St-Malo, Dinan, Plélan, vont vers Rennes ; mais le Léon, le Trégor, le Penthièvre ont leurs centres économiques spéciaux. Comptez-vous donc tous ces faits pour rien ?

En réalité — et je sais que cette réalité vous blesse — il n'y a pas de Bretagne péninsulaire. Il y a deux pays en Bretagne, qui forment deux blocs ethniques évolués de façon différente, avec des points communs restés très nombreux, tous deux bretons à leur manière, j'ai dit le pays bretonnant et le pays gallo. Le pays bretonnant, vous le connaissez.

Le pays gallo, vous l'ignorez. Car — de cela l'expérience vous convaincra — il est LE MÊME, il est UN, de Saint-Malo à Ancenis, de Saint-Brieuc à Fougères, de Questembert à Châteaubriant. C'est le même peuple, la même intellectualité, et la limite artificielle que vous tracez en son sein ne correspond actuellement à aucun fait tangible.

#### V. Un recul de mille années. La Bretagne du VIII<sup>e</sup> siècle.

Cependant cette division extraordinaire, cette délimitation inconcevable a une origine. N'oublions pas que nous avons affaire à des linguistes farouches et alors, vous devinez, n'est-ce pas ? Cette limite est à peu de chose près LA LIMITE LINGUISTIQUE DU IX<sup>e</sup> SIÈCLE, passant à l'est de Dol et de Redon ! Hors de cette barre, point de salut. Foin des Bretons dont les pères n'ont point parlé breton il y a mille ans ! Qu'importe qu'il y ait cent, deux cents ans, leurs pères aient versé leur sang pour la Patrie Bretonne, ils n'ont point causé breton il y a mille ans ! Qu'importe qu'ils soient de bons Bretons, qu'importe qu'ils ne fassent qu'UN à tous points de vue avec les populations anciennement bretonnantes, ils n'ont jamais parlé breton !

C'est donc du délire bardique. S'appuyer sur une limite qui n'offre plus qu'un intérêt historique — et un regret — pour créer une Région bretonne, c'est le comble de cet irréalisme tout spécial qui consiste à admettre comme nulle et non avenue la disparition séculaire de certaines caractéristiques de notre nationalité.

N'est-ce pas folie d'envisager un seul instant une Bretagne où un bon tiers de Gallos seraient isolés de leurs centres d'attractions, Rennes et Nantes, et resteraient séparés de populations en tous points semblables pour un seul souvenir de linguistes.

Et que serait cette Bretagne, ramenée par un recul de dix siècles à ses frontières du VIII<sup>e</sup> siècle, frontières à ce point insuffisantes que Nominoé conquiert et assimile les pays rennais et nantais, pour en faire les plus fidèles et les plus résolument bretonnes des Marches !

D'ailleurs, nos « Morbihannais » semblent en avoir malgré tout une vague conscience et demandent... pour conserver cette inexistant unité « péninsulaire »... (?), leur rattachement « non seulement par des liens administratifs », mais par des voies de chemins de fer, à Rennes.

Là nous ne comprenons plus très bien ; ces messieurs de la Société Polymathique du Morbihan non plus, certainement.

#### VI. En face du péril. Le devoir des Nationalistes.

Ce vote n'est qu'un fait, mais il peut y en avoir d'autres. Les Bretons inconscients ou coupables sont légion, et le particularisme linguistique, l'esprit de clan sont forts au sein de la Nation Bretonne.

Il peut donc y avoir péril. La Région bretonne que l'on nous propose d'établir demain ne doit être ni l'égoïsme, ni le sectionnement de la Nation bretonne. Telle elle s'est unie à la France, telle elle doit rester, de par la promesse des français d'alors, et de par les faits.

Elle doit rester le tout harmonieux qu'elle est, tout historique, ethnique (avec ses régions différenciées), économique, intellectuel et même géologique.

Aussi, en face de semblables manifestations d'inconscience ou d'ignorance, les Nationalistes Bretons ont un devoir pressant. Eux qui connaissent les intérêts réels de la Patrie Bretonne — donc ceux de la Patrie Française —, ils doivent se dresser énergiquement et clamer leur volonté que la Bretagne reste UNE, donc intégrale.

Et nous prions instamment nos membres, abonnés, amis, tous les Bretons qui ont du cœur au ventre de répondre individuellement ou par

associations au véritable référendum qu'est l'enquête de la F. R. B.

En voici le texte pour la Région Bretonne :

1<sup>o</sup> Quelles doivent être, d'après vous, les limites de la nouvelle région bretonne ?

2<sup>o</sup> Êtes-vous partisan d'une Bretagne intégrale comprenant tout le département de la Loire-Inférieure et celui d'Ille-et-Vilaine ? Ou estimez-vous que tout ou partie de ces deux départements doive en être détaché pour être adjoint à une région nouvelle ?

3<sup>o</sup> Quelles sont les raisons qui militent, à votre avis, en faveur de la première ou de la seconde de ces deux solutions ?

Les réponses doivent être adressées avant le 1<sup>er</sup> septembre, à M. de l'Estourbeillon, 21, boulevard Saint-Michel, Paris.

A l'œuvre donc, Bretons de cœur : Qu'en face des élucubrations de rêveurs ou d'intéressés, vous montriez, fort, calme, puissant, l'effort du Pays qui veut rester Un.

L'unité de la Bretagne est entre vos mains !

MAURICE MARCHAL, Breton Gallo.

## FÉDÉRALISME

Les lecteurs de *Breiz Atao!* me pardonneront de revenir encore une fois sur ce sujet qui a été si souvent traité ici.

Cette question de doctrine a suscité et suscite encore tant d'attaques à notre égard que je crois nécessaires ces nouvelles explications. Elles auront du moins l'avantage de prouver que toujours depuis notre fondation, nous avons suivi la même voie, malgré les haines et lâchetés de certains de nos compatriotes aveuglés par leurs ambitions politico-littéraires.

Dès notre premier numéro nous avons marqué ce fait important que nous n'étions pas et que nous ne pouvions être des séparatistes. Les meilleurs d'entre nos amis n'oublient pas les souffrances endurées là-bas pour la défense de la France et il est des souvenirs qui marquent profondément un esprit.

Pourtant depuis deux ans nos ennemis s'acharnent périodiquement à démontrer que nous sommes des séparatistes et des anti-français.

Et cela parce que nous défendons le patrimoine glorieux que nous ont légué nos ancêtres, parce que nous défendons le génie de la Bretagne, parce que, tout en étant Français — il est des actes qui le prouvent —, nous voulons aussi être Bretons.

Dans l'ardeur de la polémique, nos détracteurs oublient qu'en France nous ne sommes pas les seuls à poser de telles revendications. Ils ignorent donc que la région économique, cette fausse conception du régionalisme, a fait son temps et que, maintenant plus que jamais, avec l'appui de tous les partis d'ordre, les provinces et nationalités qui composent la France réclament dans leur intérêt et aussi dans l'intérêt général l'établissement d'une constitution fédéraliste, qui seule peut assurer le libre et constant développement de toutes nos richesses intellectuelles et économiques.

Les défauts de la centralisation à outrance, nous les connaissons, et il est maintenant inutile d'en prendre la défense.

Et c'est pourquoi nous croyons pouvoir nous affirmer Bretons sans nuire à la grandeur de la France. Je dirai plus, cette réforme que nous demandons doit assurer le plein développement de la vie française.

Alors ! Pourquoi nous traiter de séparatistes ? Pourquoi employer de grands mots et nous accuser d'anti-patriotisme ? Pourquoi vouloir trouver dans notre mouvement l'existence d'un complot « clérical » forgé par les « jésuites » ?

Tout cela est bien triste et bien ridicule aussi ; et je conseille bien franchement aux polémistes en quête de copie de rechercher d'autres sujets plus sérieux.

L'heure n'est plus aux insipides plaisanteries, ni aux luttes de partis.

Il y a mieux à faire.

JOB DE ROINCE.



### GRUPE RÉGIONALISTE BRETON

## UNVANIEZ YAOUANKIZ BREIZ

### Union de la Jeunesse Bretonne

**Cotisation Annuelle.** — Nous rappelons aux Membres qui n'ont pas encore payé leur cotisation pour 1920, l'obligation qu'ils ont de la faire parvenir au secrétariat avant le 1<sup>er</sup> septembre, sous peine d'être rayés des contrôles de l'U. Y. B. LE COMITÉ DIRECTEUR.

**Nécrologie.** — Nous apprenons la mort de notre excellent camarade Huet, de la section de Morlaix. C'est un bon Breton et un vaillant lutteur qui s'en va. Nous adressons à sa famille nos condoléances les plus sincères.

**Grand Concours Littéraire.** — L'Institut de l'Ouest organise un grand concours de prose et de poésie qui sera doté de nombreux prix. Pour renseignements, écrire à *La Revue de l'Ouest*, 22, rue de la Bourdonnais, Nantes.

# BREIZ ATAO !

## BRETAGNE TOUJOURS !

DIRECTEUR : MAURICE MARCHAL

Le Numéro : 0 fr. 20  
Abonnements : Un An... 3 fr.

Rédaction et Administration :  
4, place de Bretagne, RENNES (1.-8.-V.)

LES MANUSCRITS NE SONT EN AUCUN CAS RENDUS.

Gazeten Miziek

UNVANIEZ YAOUANKIZ  
BREIZ

Organe Mensuel

de  
L'UNION DE LA JEUNESSE  
BRETONNE

A propos des « Frontières de Bretagne ».

### DES OPINIONS

#### I. Un article malheureux.

Notre ami F. Gourvil, directeur de l'important et intéressant hebdomadaire « *Mouez ar Vro* », a répondu par une suite de deux articles à la consultation de la F. R. B. concernant les limites de Bretagne.

Il a eu la main malheureuse. Étant Bas-Breton, il ignore à peu près tout du pays frontière, et des généralisations trop hâtives, aidées de quelques préjugés, l'ont amené à écrire des phrases qu'une connaissance plus approfondie du Rennais et du Nantais lui fera regretter.

#### II. Les Bretons Gallos.

M. Gourvil engage d'abord la discussion sur le terrain ethnique et rosse vigoureusement les Bretons de la frontière. Jugez-en :

« Aux points de vue ethnique et linguistique, il n'y a guère de différence appréciable entre le Breton du Pays de Retz et le Vendéen, entre celui d'Ancenis et l'Angevin, entre celui de Rennes et Fougères et le Mayennais. Cela tient à ce que ces Bretons *le sont de nom et non de race* et ne se distinguent qu'insensiblement de leurs voisins, étant comme eux Gallos-Romains. »

Autre part, il est question des populations « dites bretonnes » et des « pur sang » de Basse-Bretagne.

Autrement dit, on est Celte de race pure, Celte intégral, à Morlaix, déjà moins à Saint-Brieuc, plus du tout à Rennes ! Ce dégradé racique d'Ouest en Est est simple et de bon goût — il n'est malheureusement pas exact.

Le Breton moderne, d'Ouessant au Couesnon, est composé du même mélange des Brittoniques immigrés et des Gallos-Romains aborigènes ; ce mélange s'est fait avant le IX<sup>e</sup> siècle pour la partie bretonnante et anciennement bretonnante du pays, après le IX<sup>e</sup> siècle pour le Rennais et le Nantais. Mais il n'a jamais été question d'un recul vers l'Est des Armoricains, et ce mélange des deux races est suffisamment établi par l'existence au IX<sup>e</sup> siècle d'ilots romans dans la partie bretonnante du pays, comme La Feuillée, et d'ilots bretonnants dans la partie romane, comme Landéan, Landavran, Paimboeuf ou Pornic.

Nous sommes donc en droit de nous considérer comme aussi Bretons de race à Vritz ou à Saint-M'Hervé qu'à Landerneau ou à Quimper.

Quant à la similitude entre les Gallos des Marches et leurs voisins, une visite de la frontière suffit à dissiper cette erreur. Il existe par exemple auprès du Pertre deux villages très caractéristiques à cet égard, séparés par la frontière. Le mode de construction n'y est pas le même et l'aspect du pays se transforme en quelques kilomètres. Quant à la population, elle présente la même différenciation rapide et même brusque ; la coiffé change, l'accent et le patois diffèrent ; l'état d'esprit se transforme, marquant nettement la limite.

Il y a encore quelques années la civilisation, le costume, l'intérieur rural offraient le même changement. Il faut maintenant être du pays pour reconnaître les différences de détail, sensibles cependant qui

marquent la frontière. *La frontière est donc un fait*, un fait non seulement historique, mais ethnique, et qu'à moins de méconnaissance du pays, il est impossible de nier.

#### III. L'entité galleise.

Car, nous l'avons dit bien des fois et le répétons encore aujourd'hui, il existe en Bretagne *une entité galleise*, UNE, de mœurs, de patois, de civilisation, d'état d'esprit. Constituée au cours des siècles sur les ruines de la langue bretonne disparue, elle s'est unifiée et est demeurée bretonne de civilisation et de costume jusqu'au milieu du siècle dernier, de Loudéac à Fougères.

Paul Sébillot et Adolphe Orain, ces précurseurs de la renaissance haute-bretonne, nous ont laissé le tableau de cette Bretagne Galleise d'il y a un demi siècle. Seule la langue la différence de la Bretagne Bretonnante.

Aujourd'hui elle a évolué, tout d'une masse, vers la francisation. Mais cette francisation toute apparente n'est ni plus ni moins forte qu'en Basse-Bretagne. Elle est différente, voilà tout : *elle est toute extérieure* — costume, mobilier — au lieu d'être profonde, comme en pays bretonnant. L'âme galleise, à défaut du costume ou de la langue, est restée profondément bretonne et il ne faut pas longtemps gratter le vernis français du Breton des Marches pour y trouver le vieil et immortel fond celtique.

En tous cas, la Haute-Bretagne est UNE, bretonne à sa manière, évoluée à sa manière, mais UNE ET BIEN UNE, et déclarer gallo-romain ou vouer aux gémonies Rennes et Nantes, c'est implicitement admettre — au point de vue ethnique s'entend — de même mentalité et abandonner au même sort Saint-Brieuc, Loudéac, Josselin et Questembert !

#### IV. Le patriotisme gallo.

Si toutes ces erreurs sont excusables, il est des termes qui le sont moins. Quand M. Gourvil parle des « Bretons de nom », des populations « dites bretonnes », il oublie trop facilement l'histoire, et ce critère du sentiment national auquel tout réaliste doit se ramener.

Sont-ce bien des populations bretonnes de nom seulement, celles qui ont donné à la Bretagne des Landais, des La Chalotais, des d'Argentré, des La Borderie et des Pitre Chevalier ; qui ont vécu les heures sanglantes du « Papier timbré » et des « Iffs » ? Sur les quatre de 1720, deux n'étaient-ils pas Gallos ?

Ah ! la Haute-Bretagne toute entière, la Bretagne dure et farouche des Marches surtout, ne l'ont-elles pas acheté au prix de leur sang, versé à flots pour la Bretagne, pour la Nation Bretonne, ne l'ont-elles pas payé assez chèrement de siècles d'héroïsme, ce titre de Breton dont se parent encore orgueilleusement ou traditionnellement ses fils ?

Les « Sod-Bretons », comme disent dédaigneusement trop de « pur sang », n'ont-ils pas formé, ne forment-ils pas encore, de l'île de Bouin au Couesnon, *la lourde barrière de têtes dures* qui a permis à nos vieilles caractéristiques nationales de vivre ?

N'oublions pas que sans l'obstination sourde, sans le sentiment national, parfois latent, parfois exacerbé, des gens des Marches, depuis longtemps la langue bretonne aurait disparu, balayée au cours des

siècles. Le rempart des crânes obstinément Bretons de la frontière a remplacé cette mer ou ces montagnes que ne trouve point M. Gourvil.

#### V. Le point de vue économique. Quelques mots.

Après ces tirades violentes et assez injustes sur la Bretagne Gallaise, M. Gourvil passe au point de vue économique et, obligé de remarquer que, si Rennes draine le Léon, le Trégor, le Penthièvre, le Poudouvre et le Dolois, Nantes attire à elle la Cornouaille et le Vannetais, il objecte : « Il n'a jamais été question de dresser une muraille de Chine entre les différentes régions voisines ». Nous partageons entièrement cette manière de voir et, par conséquent, considérons que *les échanges entre Nantes Breton et l'Anjou et le Poitou pourront très bien se continuer sans encombre.*

#### VI. Le point de vue intellectuel et national.

Ayant pris acte de cette possibilité d'échanges faciles entre Nantes Breton et les régions voisines et constatant d'ailleurs qu'une région basée sur des faits économiques purs, *essentiellement variables* avec les progrès des modes de locomotion, *est insuffisante*, nous pouvons donc nous inspirer des points de vue historique, ethnique et intellectuel.

Ce dernier, qui dérive d'ailleurs des deux autres, nous montre la parfaite unité intellectuelle de Nantes et Rennes, pays gallos, avec le reste de la Haute-Bretagne, et de la Bretagne toute entière. Le développement intellectuel de ces populations doit se faire et se fera naturellement dans un sens breton ; les retrancher du pays breton serait modifier, dévier leur développement intellectuel naturel ; ce serait criminel.

Enfin, il est un point de vue auquel M. Gourvil omet de se rallier, c'est le point de vue national. La Bretagne est une nation. « *Mouez ar Vro* » l'affirme orgueilleusement dans son sous-titre « *Organe du relèvement NATIONAL de la Bretagne* ». Or, tout Breton conscient de cela doit envisager tout dépeçement de la Bretagne non seulement comme une erreur économique, une faute ethnique et intellectuelle, une atteinte au legs des ancêtres, mais comme un crime envers la Patrie Bretonne.

C'est aussi pour cela que les « Nationalistes » de « *Breiz Atao !* » demandent la Bretagne intégrale.

#### VII. La solution de « Mouez ar Vro » : Le plébiscite.

Dans cette hésitation sur la Bretagne future, M. Gourvil évite de se prononcer. Il préfère laisser ce soin aux populations frontalières, en un plébiscite à organiser parmi elles. Ce plébiscite ne pourrait donner de résultats sérieux que si l'on substituait au sentiment breton vague, traditionnel et en tous cas irraisonné de la masse bretonne des Marches, une connaissance approfondie de l'histoire et des intérêts du pays.

Autrement il ne donnerait que des résultats imprécis ou tendancieux, d'une façon comme de l'autre, puisque l'on consulterait des populations ignorant le premier mot de la question.

Nous n'admettons donc le principe d'un plébiscite comme possible ou simplement à peu près honnête qu'après dix ans d'enseignement de l'histoire et de la géographie bretonnes en Haute-Bretagne.

#### VIII. Notre solution : Unvaniez a ra nerz.

Tout cela est bien malheureux. Nous devrions en Bretagne éviter de présenter, entre patriotes bretons, toute désunion sur des sujets aussi graves que celui en litige.

Aussi, soyons unis : l'union fait la force. Que les leaders bretons bas-bretons de naissance apprennent à bien connaître le pays haut-breton et à l'aimer en frères. Qu'au cœur des patriotes bretons il n'y ait plus ni Haute ni Basse Bretagne, mais la Bretagne, UNE en les manifestations diverses de son génie.

A l'œuvre. Demain, les associations bretonnes vont se réunir en

congrès. Qu'au moins nous autres qui avons recueilli la flamme du vieux patriotisme, « Nationalistes » et « Régionalistes », jeunes et vieux, mais tous le cœur battant d'amour pour la Bretagne, nous soyons un bloc, un bloc uni et solide pour réclamer l'intégralité du vieux pays dans ses limites réelles.

Dans les lettres envoyées à M. Gourvil à la suite de cet article et publiées par « *Mouez ar Vro* » nous trouvons chez tous ce besoin d'union. Comme vous le dites vous-même, M. Gourvil : « Les ennemis du régionalisme — et de la Bretagne — sont là qui sourient méchamment de nos divergences de vues ».

Soyons unis. « *Unvaniez a ra nerz* ». La Bretagne, pour être forte, doit rester unie en toutes ses parties. Nécessité ethnique, intellectuelle et historique, la Bretagne intégrale est aussi un besoin économique et un devoir national. Restons unis autour de cette formule, pour la force et l'avenir de la Patrie Bretonne.

MAURICE MARCHAL,  
Breton Gallo des Marches.

### Études Linguistiques

## NOTRE LANGUE NATIONALE

### Son utilité pratique

Il est d'un grand intérêt d'examiner si l'acquisition de notions suffisantes de breton n'est pas de nature à rendre d'éminents services pratiques à un grand nombre de personnes pour lesquelles, jusqu'à l'âge où commencent à s'affirmer les initiatives individuelles, la connaissance de notre système d'entendement, produit de notre civilisation celtique, si brillante autrefois, est restée lettre morte.

Un fait indéniable s'est produit sous l'influence des nouvelles conditions de vie sociale auxquelles la Bretagne n'a pas échappé : la diffusion du français s'accroissant sans cesse jusqu'au cœur du pays ; et dans ces conditions, de nombreux jeunes gens ont été portés à croire que pratiquement la connaissance du breton serait de moins en moins utile, puisque dans toutes les classes de la société chacun serait de plus en plus apte à traiter ses affaires en parlant français.

Cependant il est admis par l'opinion publique que la connaissance du breton continuera à rendre de grands services dans les transactions commerciales, qu'un notaire dont la résidence est en plein pays bretonnant a grand intérêt à savoir bretonner.

Il en va de même pour quiconque recrute une clientèle parmi les populations dont le breton est le parler habituel et qui trouvent aussi naturelle l'existence de leur langue maternelle que la présence de rochers le long de nos rivages.

Il serait facile de démontrer d'autre part qu'en ce qui concerne la culture de l'esprit il y a de grands avantages à retirer de l'étude approfondie de notre langue, laquelle peut être comparée aux autres parlers celtiques contemporains et anciens. C'est ainsi qu'à un bretonnant l'étude du vieil irlandais est plus accessible et que certaines particularités actuelles de notre breton s'expliquent par une des plus anciennes langues qui nous soient connues : le sanscrit (comparer en *dud* s'expliquant par *senda tauta*).

On est obligé de constater que trop de nos compatriotes ne savent pas ou ne savent que très imparfaitement le breton, bien que leurs parents le sachent parfaitement, mais ce phénomène se constate plus particulièrement dans les villes importantes ou leurs faubourgs et heureusement ne se généralise pas. Bien que la situation de notre parler national doive à juste titre nous préoccuper sans cesse, parce que nous voulons qu'il prospère, n'oublions pas que le breton est encore pour un temps qui dépassera la durée de l'existence de chacun de nous une langue vivante, qui peut exprimer toutes les émotions de



l'âme, traduire aussi fidèlement que toute autre les pensées de ceux qui la pratiquent et qu'exception faite des personnes qui grâce à un long travail sont arrivées à posséder une culture française suffisante, ses adeptes, possédant le génie de la langue bretonne, s'expriment plus librement et plus exactement en breton.

Ce sera pour un grand nombre d'entre nous, jeunes gens, un sérieux inconvénient si nous devons vivre en Basse-Bretagne sans pouvoir jamais nous servir du breton.

PAUTR EN AUD.

## Chronique des Choses de Bretagne

### I. — "Bretons d'après Nature" par Marie Allo.

Ce titre vous plaît-il ? Il sonne la sincérité. L'auteur qui l'a inscrit en tête de son livre n'a rien emprunté au convenu. Marie Allo possède un talent assez original pour se mesurer avec la vérité, une verve poétique assez souple et finement malicieuse, pour rendre dans leur pittoresque ces figures bretonnes, aussi énergiquement sculptées que leurs vieux saints taillés en plein chêne.

Dans le choix de ses récits, Marie Allo a fait preuve du flair heureux, de la sûreté du coup d'œil des collectionneurs qui nous ont démontré, pièce en main, qu'il existe un art breton.

A côté de cet art, il y avait un genre de poésie bretonne encore inexploité, poésie cachée dans le cœur et l'esprit des simples, qui l'exprimaient d'une façon très personnelle, bizarre souvent, gauloise parfois ; car, lorsqu'ils s'éveillent, ces rêveurs ont le sens un peu vif des réalités ! Cette poésie, les *Bretons d'après Nature* nous la révèlent.

Nous, qu'on prétend trop attachés à nos us et coutumes pour sympathiser avec les nouveaux venus, nous ferons bon accueil au livre de Marie Allo, qui nous promène en pays de connaissance. Il est facile à tous de mettre un nom sous le portrait si bien brossé de « Fanch l'Avare » ; qui n'a rencontré une « Fanchette » prête à pousser sous le même refus, le même cri indigné, et ne reconnaît dans les zigzags de « Petit Vieux » l'expression de toute joie bretonne, profane ou sainte !

Vous trouverez dans la peinture de ces braves gens, surpris dans leurs poses familières, une vigueur de traits qui les fixera dans votre esprit, une bonhomie indulgente, attendrie ou narquoise qui vous les fera aimer, même dans leurs travers. Si vous les regardez plus à fond, vous verrez que le poète les a fouillés jusqu'à en faire des figures caractéristiques d'une race.

A « l'Enterrement » de Monsieur le Guyader — tableau quasi épique —, la meute gémissante ne semble-t-elle pas conduire le deuil d'un vieux celté ? Dans « Le Mal de Terre », « Le Plus Beau Pays » ou chez le maquignon « Colvène », la passion bretonne, si concentrée, éclate dans un mot qui emprunte sa force à son imprévu ; comme l'hommage de haut comique rendu par « Talarmin » à la mémoire de « Monsieur Couronnec » rappelle le culte du souvenir uni, dans la mystique bretonne, à la noble fierté qui fait dire à « Jean le Braz » sur son lit d'hôpital :

— « Moi je donne mon sang et je ne le vends pas ! »

Lisez les *Bretons d'après Nature*, et par ce temps d'inquiétude et d'abattement vous trouverez, sans vous évader du réel, une bonne humeur, une gaieté communicatives, une verve qui sait allier une impeccable élégance de forme à un réalisme vécu.

E. Blavet.

### II. — La dernière Lefebvrinade

En un Lefebvrineux topo, le directeur de la *Pensée Antibrettonne* entend prouver que *Breiz Atao !*, organe quasi officiel de la propagande bretonne dans le Léon (?), partie la plus cléricale de Bretagne (?), ajoute-t-il, est — pour changer — séparatiste et cléricale.

Il ne conçoit pas que nous puissions écrire que nous sommes bretons avant d'être français sans être séparatistes et traite de « distinguo sans subtilité » le raisonnement très simple de Debauvais (avril 1920), qui expose nettement notre Nationalisme non séparatiste.

Alors, M. Le Febvre, si vous ne comprenez pas ce « distinguo sans subtilité », la vôtre n'est donc pas bien grande ?

Après, il en appelle à tous les républicains de Bretagne. J'ai montré son appel vigoureux et indigné aux républicains très convaincus de notre Comité Directeur. Leur épouvante a été relative, savez-vous, M. Le Febvre ! Sans rancune.

Maurice Marchal.

## A travers le Pays

Le Comité Directeur vient de se livrer à un voyage d'étude d'une durée de trois semaines dans la Bretagne centrale et méridionale. Ses investigations ont porté spécialement sur les pays de Rennes, Vannes, Pont-l'Abbé, Audierne, Quimper et Pontivy, dont il a examiné la situation en prenant directement contact avec les populations.

Le Comité Directeur pense que les lecteurs de *Breiz Atao !* ont à cœur de connaître les résultats de cette vaste enquête, il va les leur soumettre.

Tout d'abord, l'impression générale est bonne. Si, plus que toute politique anti-bretonne, la guerre a porté une dure atteinte au pays, en revanche, elle a presque partout exalté le sentiment national ; c'est un fait reconfortant et une heureuse compensation.

Nous avons donc constaté que l'on a maintenant en Bretagne le sentiment et la fierté d'être breton. Si l'on met à part certains coins où règnent l'abrutissement et l'inconscience, on peut affirmer que la Nation entière s'est soudain, grâce à la guerre, rendu compte de sa valeur et de ses droits. Bien des Bretons n'hésitent pas à les proclamer. Tous les jours même nous avons entendu d'anciens combattants, victimes il est vrai de la rusticité de leur intellect, affirmer n'être point Français, mais Bretons. Nous ne saurions approuver de telles opinions que notre doctrine condamne, mais nous ne pouvons toutefois cacher notre satisfaction de voir nos compatriotes reprendre conscience de leur nationalité, au prix même de quelques exagérations passagères, mais sans importance, puisque sans fondement.

Nous avons hélas également constaté au long de nos pérégrinations que cette guerre n'avait pas fait que du bien au pays : elle l'a notablement débrettonnisé en maints endroits, c'est-à-dire tristement francisé. Personne ne s'élèvera contre ces termes, car pas un Français encore honnête, et Dieu sait qu'il en reste encore, ne saurait trouver admirables les mœurs d'apaches et le langage assorti qui se sont implantés de fraîche date dans la plupart de nos vieux bourgs. Pour nous, il est désolant de voir notre malheureuse langue pourchassée par les valets du pouvoir, et plus désolant encore de voir tant de Bretons, inconscients du mal qu'ils font, se joindre à eux dans leur vile besogne. Désolant encore d'assister à un relâchement et à un recul de l'esprit breton, en un mot à la destruction de notre Patrie. Et c'est parce que nous sentons la noblesse de notre œuvre de régénération nationale que nous ne saurions assister impassibles à un tel spectacle.

Nous n'avons donc pas cessé un instant notre propagande, en recherchant les raisonnements capables de ramener nos populations dans la voie nationale, celle de l'honnêteté et de la force. Ils sont simples comme la psychologie populaire. S'il faut à nos maîtres sept ans d'école, trois ans de caserne, c'est-à-dire dix années de tromperie quotidienne pour assimiler quelque peu et abrutir énormément un de nos compatriotes, il nous suffit à nous, de dix minutes de conversation pour le gagner à notre cause.

Ce démobilisé qui a fait tant de mal à la Bretagne en y apportant « l'esprit parisien » et le « système D » (lisez : certaines habitudes d'immoralité), n'est pas difficile à convaincre. Tout d'abord, quoique souvent très francisé par le régiment, il a le sentiment national à fleur de peau. Rien n'est donc plus facile que d'éveiller son amour-propre par la mise en évidence de certains côtés de la politique gouvernementale en Bretagne et d'achever son édification par la révélation de quelques faits historiques. Un contact intime avec le milieu populaire breton nous a montré que ses sentiments « anti-Bretagne » sont basés sur l'irréflexion ; c'est assez dire que la réflexion les tue.

Nous retirons donc de notre voyage le plus grand optimisme quant au succès de notre propagande dans les milieux paysans et même ouvriers de Haute comme de Basse Bretagne.

Nous avons également constaté une fois de plus l'entière justesse de la doctrine de l'U. Y. B., ayant partout remarqué que la dénationalisation amenait l'abrutissement et l'immoralité. Plus que jamais nous mettons donc au défi quiconque de prouver le contraire. Nous savons que personne ne relèvera le gant, car si quelques uns n'appouvent pas nos idées, ce n'est pas qu'ils les trouvent fausses, mais qu'elles vont à l'encontre de leur intérêt personnel.

En résumé ce voyage d'étude nous a permis de vérifier expérimentalement la valeur de notre doctrine, de constater le succès de notre propagande et de renforcer notre optimisme.

Nous conservons résolument l'espoir de voir un jour prochain notre vieille Patrie se relever, à condition toutefois que tous ceux qui ont compris leur devoir national entrent en lice avec nous.

Le Comité Directeur.

NOTA. — Le Comité Directeur conseille vivement à nos Kenvroiz adhérents de tenter dans leur cercle une propagande privée. C'est la discussion qui leur permettra de mieux pénétrer la doctrine et ce sont les obstacles et les difficultés qui leur donneront le sens des réalités, qu'ils doivent posséder.

Le prochain numéro de BREIZ ATAO ! paraîtra sur six pages.

## Chronique Panceltique

## NOTES D'IRLANDE

Au moment où l'Irlande attire sur elle l'attention intéressée non seulement de ses sœurs celtiques, mais de toutes les nations civilisées, on ne peut s'empêcher de déplorer la façon dont la presse française se fait l'écho de nouvelles absolument tronquées, quant elles ne sont pas radicalement fausses. Pour ne citer que des faits récents, les journaux parisiens ont publié force détails sur une soi-disant attaque de camions militaires au cours de laquelle des bombes sinn-feinistes auraient blessé une cinquantaine de personnes. Les journaux anglais qui avaient annoncé cette nouvelle ont dû s'empressement de la démentir aussitôt.

Il convient, au cours de ces événements, de prendre toutes précautions quant à l'origine des informations et de ne pas attacher une importance exagérée à une nouvelle brutalement émise et d'ordinaire fraîchement sortie du filtre anglais, où s'alimente la presse française.

Telles qu'elles sont publiées, les nouvelles d'Irlande tendent à présenter les Sinn Feiners comme de simples bandits se livrant sans raison à des actes de terrorisme, tuant d'innocents fonctionnaires ou massacrant systématiquement tout ce qui, de près ou de loin, représente l'autorité anglaise.

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ; ce proverbe s'applique dans toute sa force à la question irlandaise. Que la presse française, qui n'en est jamais à cela près au point de vue de la véracité des faits, offre à ses lecteurs des faits erronés ou tronqués, cela n'a rien d'extraordinaire ; mais qu'il soit au moins permis à un journal breton de remettre au point certains faits, dans la mesure du possible.

Je ne parlerai aujourd'hui qu'au sujet d'une information que les journaux ont publiée dernièrement et dont la gravité n'échappe à personne. On se rappelle qu'au cours d'un meeting de membres du Parlement anglais à la Chambre des Communes, le duc de Northumberland déclara que les révolutionnaires d'Irlande étaient d'accord avec les révolutionnaires internationaux. Il fut déclaré (\*) au cours de ce meeting que les Sinn Feiners étaient alliés non seulement avec le Socialisme international, mais que leur affiliation à la III<sup>e</sup> Internationale était certaine.

Cette nouvelle, présentée comme elle l'a été, était bien de nature à jeter la consternation parmi les Nationalistes irlandais. Le mouvement sinn feiniste s'est étendu et développé dans toutes les classes de la population et ses organisations constructives et éminemment utiles lui ont valu récemment de nombreux nouveaux adeptes. Sans aucun doute certaines unités peuvent avoir personnellement des idées tout au moins... avancées. Mais c'est être dans l'erreur la plus complète que de vouloir identifier Sinn Fein et Bolchevisme.

Je sais qu'un défi a été lancé au duc de Northumberland et qu'il a été mis en demeure de produire ses preuves, mais il n'a pas encore, autant que je sache, pu fournir le moindre document à l'appui de sa déclaration, qui ne semble avoir eu d'autres motifs que de dénigrer à l'étranger la cause de l'Irlande.

En attendant, je suis autorisé à démentir de la façon la plus formelle cette prétendue affiliation du Sinn Fein avec quoi que ce soit, ainsi que ce soi-disant accord avec la III<sup>e</sup> Internationale. M. Art O'Brien, le président à Londres de l'« Irish Self-Determination League » et qui sait à quoi s'en tenir sur la question, ne craint pas d'opposer à cette information le démenti le plus catégorique. « Le Sinn Fein, affirme-t-il, n'a d'alliance avec qui que ce soit en dehors du territoire irlandais, et s'il est vrai que des sympathies étrangères sont de nature à faire plaisir, il est faux que les Sinn Feiners soient le moins d'accord avec les révolutionnaires internationaux. »

« D'ailleurs, ajoute-t-il, ce discours de Northumberland fourmille d'autres erreurs, qui montrent quelle importance il convient d'attacher à ses paroles. Il prétendit qu'en 1895, Jack Connolly fonda le « Parti Républicain Social Irlandais » et organisa une brigade dans le

(\*) Le Figaro du 8 Juillet n'hésite pas à écrire : « IL FUT ÉTABLI ».

» but d'aider les Boërs. C'est une absurdité qui saute aux yeux de quiconque ayant une connaissance élémentaire de l'histoire contemporaine d'Irlande. Jamais un tel parti n'a existé et cette idée de Connolly formant une brigade pro-boërs est simplement risible. »

Sans alliance aucune, les Sinn Feiners combattent pour l'indépendance de leur propre territoire. Puissent-ils, quand ils l'auront retrouvée et qu'ils auront secoué un joug qui leur est insupportable, jeter alors les yeux sur la Petite Bretagne et l'aider, dans la mesure du possible, à se renationaliser et à se receltiser. Nos frères d'Irlande ont de nombreux points communs avec nous et l'avenir de la race celtique est dans le Panceltisme.

O.K.



GROUPE RÉGIONALISTE BRETON  
UNVANIEZ YAOUANKIZ BREIZ  
Union de la Jeunesse Bretonne

## Congrès de l'« Union Régionaliste Bretonne »

L'U. Y. B. était représentée au Congrès de l'U. R. B. à Guérande par MM. Mordrel et Marchal, du Comité Directeur, et MM. Bricler, de la Section de Paris, Lemoux et Lemonnier, de la Section de Rennes, Toussein, de Nantes.

La délégation a pris part aux travaux du congrès et au défilé terminal. Une plaquette-souvenir a été remise, après un très amical accueil, aux membres du C. D., présentés par le président de l'U. R. B.

## Congrès de la « Fédération Régionaliste Bretonne »

Le Congrès de la F. R. B. se tiendra à Morlaix, du 15 au 20 septembre. L'U. Y. B. y sera représentée.

## Congrès des Associations Bretonnes, organisé par l'« Hermine de Bretagne »

Un Congrès de toutes les Associations et des Groupements de Bretagne se tiendra à Rennes, les 25 et 26 septembre. La question de la Bretagne intégrale y sera discutée.

## NOS SECTIONS

**Nécrologie.** — C'est avec douleur que nous avons appris la mort de notre camarade et ami dévoué de la Section de Morlaix, FRANÇOIS PARIS.

D'abord délégué de l'U. Y. B. à Morlaix, il prit à charge de fonder notre section morlaisienne, avec l'aide de notre ami Dohollau, également décédé depuis. Malade depuis longtemps, il avait dû quitter la Bretagne, il y a quelques mois.

Que sa famille veuille bien trouver ici nos condoléances les plus sincères et toute la part que nous prenons à sa douleur.

## UNE BONNE RÉCLAME

Je tiens à signaler dans ces colonnes à tous nos commerçants bretons la bonne initiative d'un de leurs concurrents briochins.

Ce commerçant avisé se sert pour faire connaître la bonne qualité de sa marchandise d'une œuvre qui ne manque pas d'éloges : les *Kanaouennou Brezel* d'un de nos amis, M. Yvonnice Picard.

C'est un bon moyen pour nous, régionalistes, de faire connaître et aimer davantage la langue de notre pays, que d'employer de tels moyens de réclame et il serait à désirer que tous les commerçants et industriels bretons en fassent autant, pour le plus grand bien de notre chère patrie et celui plus particulier de leurs affaires.

F. L. M.

**Situations d'avenir.** — L'*Argus de la Presse* (42 ans d'existence) peut, sans qu'il soit besoin de quitter sa résidence, indiquer des situations de réel avenir à toutes les personnes instruites. Retraités civils et militaires, prêtres, instituteurs, secrétaires de mairie, médecins, sages-femmes, notaires, avoués, huissiers, clercs, etc., etc., peuvent largement accroître leurs revenus.

Écrire à l'*Argus*, 37, rue Bergère, Paris (9<sup>e</sup>).

« Le Touriste à Pornic », notice illustrée contenant de nombreux renseignements sur Pornic et les stations balnéaires du sud de la Bretagne, le pays de Retz, la baie de Bourgneuf, Noirmoutier.

Envoi franco contre un franc. E. Bourrin, éd., rue Tartifume, Pornic.

# BREIZ ATAO !

## BRETAGNE TOUJOURS !

DIRECTEUR : MAURICE MARCHAL

Gazeten Miziek

UNVANIEZ YAOUANKIZ  
BREIZ

Le Numéro : 0 fr. 20  
Abonnements : Un An... 3 fr.

Rédaction et Administration :  
4, place de Bretagne, RENNES (I.-&-V.)

Organe Mensuel

de  
L'UNION DE LA JEUNESSE  
BRETONNE

LES MANUSCRITS NE SONT EN AUCUN CAS RENDUS.

## LA QUESTION BRETONNE \*

### IV. — La Langue Nationale

#### I. Langue et Nationalité.

J'ai, dans les articles qui composent le début de cette étude, démontré la nécessité, sous peine d'abrutissement du peuple breton, de la pleine éclosion de notre nationalité celtique et envisagé comme éléments aidant à la constitution du sentiment national : la langue nationale, l'art national, l'histoire nationale.

Qu'est-ce donc que la langue bretonne ? En quoi peut-elle être facteur d'un sentiment breton puissant ? En quoi dépend-elle elle-même de ce sentiment ? Telles sont les questions qui se posent tout d'abord.

#### II. Ce qu'est la Langue Bretonne.

Parmi les langues en usage en Europe, il n'est guère de plus anciennes que les langues celtiques actuellement subsistantes, il n'en est guère qui aient à présenter une littérature aussi antique, aussi remarquable, aussi autochtone.

Notre langue, le Breton Armoricaïn, est la moins favorisée des langues celtiques comme littérature. Apportée sur cette terre d'exil par des vaincus, fixée sur ce sol à ce point qu'elle en est devenue l'expression même depuis neuf siècles qu'elle s'y défend, village par village, contre le recul mortel, elle n'en est pas moins *notre langue nationale*, la langue de ceux-là qui ont fondé notre patrie, qui l'ont défendue, maintenue.

Elle est notre langue nationale parce que, plus que toutes les langues « victorieuses » du monde moderne, elle est le *fruit de notre race*, donc la *meilleure expression de notre intelligence*. Quelle langue serait mieux adaptée au peuple qui la parle que la nôtre, produit séculaire sans cesse perfectionné de notre intellectuel racique ? Quel meilleur véhicule pour la pensée de Celtes gallos-armoricains ou brittons qu'une langue aussi purement, aussi magnifiquement celtique ?

Peu de nationalités peuvent se glorifier d'avoir la langue de leurs origines, de leur race. Si les Ibères et les Gaulois ont su plier le latin à leur intelligence racique, ne sont-ils pas à chaque instant arrêtés dans les progrès de leur langue, obligés à des emprunts étrangers pour la création de mots nouveaux. Combien y a-t-il de néologismes français à racines françaises ?

En Bretagne nous ne voulons pas de cela. Notre langue est à ce point nationale, à ce point adaptée séculairement à notre intelligence, dont elle est le produit, que le Breton moderne, œuvre géniale de quelques-uns de nos compatriotes, la langue qui sera le Breton littéraire de demain, le Breton parlé d'après-demain, n'a en rien cessé d'être autochtone, ni en sa syntaxe, ni en son vocabulaire.

Notre langue est donc bien, à proprement parler, notre langue nationale, langue de nos aïeux et langue de notre intelligence, rempart inébranlable de notre nationalité.

#### III. La Langue facteur de la Nationalité.

On conçoit donc l'aide puissante que peut apporter une caractéristique nationale si forte à l'éclosion du sentiment national ; l'amour

préexistant de la langue même en droite ligne à l'amour de la patrie dont cette langue est l'expression.

C'est donc en *développant* chez nos compatriotes le sentiment très net de la *beauté* de notre langue, en leur en donnant l'amour, en leur faisant voir en quoi elle est profondément nationale, que nous pourrions en partie leur faire entrevoir la Nationalité Bretonne. La langue doit donc être un des meilleurs facteurs du sentiment national.

#### IV. Le Sentiment National facteur du progrès linguistique.

Mais, si le sentiment national peut être déterminé par l'amour de la langue, le *progrès réel de la langue est intimement lié au progrès du sentiment national*, disons plus : IL EN DÉPEND EN TOUTE MANIÈRE.

La est le point original de notre doctrine, qui ne sera peut être pas accepté sans récrimination par quelques-uns : LA LANGUE EN AUCUNE FAÇON NE SAURAIT ÊTRE UN BUT, SEUL, LE SENTIMENT NATIONAL DOIT ÊTRE LE BUT FINAL. Seule d'ailleurs son éclosion permettra la vie et le perfectionnement de notre langue.

#### V. L'erreur du Patriotisme Linguistique.

Beaucoup avant nous, et des meilleurs, ont confondu Bretagne et Langue Bretonne. Leur erreur était excusable, mais elle n'en a pas moins existé et n'en existe pas moins encore. La question bretonne devient alors une pure question linguistique, le patriotisme breton devient alors un pur patriotisme linguistique et la solution de la lutte séculaire de nos ancêtres devient... le Breton à l'école !

C'est là qu'est l'erreur fondamentale de beaucoup et d'autant plus dangereuse qu'étant donnée l'importance immense de la question linguistique dans la question bretonne, elle semble à première vue la vérité.

Cependant, nous autres qui sommes avant tout des réalistes, professant en sociologie la méthode expérimentale — des positivistes au bon sens du mot —, nous tenons à exposer une fois pour toutes notre opinion sur ce sujet primordial.

Nous avons tant de fois démontré que la Nation bretonne ne s'arrête en aucun territoire limité par une frontière linguistique, ancienne ou moderne, que nous ne reviendrons pas là dessus. Les nationaux n'étant donc pas uniquement les bretonnants, la question s'élargit, et l'absurdité d'un patriotisme purement linguistique apparaît déjà clairement. Elle saute aux yeux quand on prend contact avec l'expérience, avec la réalité des nations voisines.

Tout autour de nous en effet, et depuis le siècle dernier notamment, *si tous les mouvements nationaux, fédéralistes ou autres, ont pour point de départ un mouvement linguistique, il n'en est pas moins vrai que la pleine éclosion d'un progrès linguistique ne se produit qu'après la naissance d'un profond sentiment national.*

#### VI. Les conditions d'une Renaissance littéraire et linguistique bretonne.

C'est donc en nous appuyant sur des vérités que l'expérience rend tangibles autour de nous, en Irlande et en pays tchèque par exemple, que nous sommes en droit de crier : « SENTIMENT NATIONAL AVANT TOUT ! »

Certes vous pourrez *aider à la conservation* de notre langue, en aidant

\* Nous reprenons avec ce numéro la suite d'études sur la Question Bretonne, commencée en février 1920 et interrompue en avril par suite de la polémique « A propos des Frontières ».

ses extraordinaires forces de survie par son introduction dans les écoles, certes vous pourrez *la faire progresser* par son perfectionnement, par la mise au point de sa grammaire, de son vocabulaire, par mille travaux de modernisation et d'assouplissement, mais là n'est pas la clef d'une résurrection linguistique.

Cette clef c'est le *sentiment national*.

Quand nous aurons donné à nos frères, par la conscience de la beauté de leur langue, de leur histoire et de leur art, l'amour profond de leur patrie et de leur nationalité, chez nous comme ailleurs, ils aimeront, en même temps que leur pays, l'héritage sacré de leurs ancêtres, notre langue immortelle.

Et cet amour profond, *cet intérêt* que portera le peuple breton à sa langue amènera la *floraison littéraire* que souhaitent tous les Bretons de cœur. Des génies se révéleront au sein du peuple de Bretagne et chez nous se développera une riche et puissante littérature, fruit de l'amour de la langue que crée toujours l'amour de la patrie.

Mais en dehors de cette solution, n'espérons pas une renaissance littéraire bretonne, *elle dépend*, comme le progrès et le perfectionnement de notre langue, *du sentiment national breton, et rien que de lui*.

### VII. La solution de la question linguistique. Le « Nationalisme Breton ».

La question, si brûlante et si pressante, de la conservation de notre langue nationale, se trouve donc envisagée sous un jour de vérité et de réalisme indiscutable.

L'enseignement du breton pour lui-même et du français à l'aide du breton dans les établissements primaires de Basse-Bretagne et secondaires de Haute et Basse Bretagne, qui est dans notre programme, est donc un nécessaire *moyen de préservation* que nous devons à tout prix obtenir.

La création d'une langue littéraire unique et le perfectionnement de la langue, œuvre de bretons admirables — le demain celtique et national dira géniaux — *sont une tâche indispensable et sacrée*. Tout cela, en créant un certain respect et intérêt pour la langue, peut contribuer au sentiment national.

Mais pas d'illusions, ce travail formidable ne trouvera sa pleine expansion que chez un peuple enflammé par un ardent sentiment national. *Seul, un peuple qui aimera sa patrie, son passé, sa nationalité, aimera sa langue* ; seul il veillera à la sauvegarder de tout abâtardissement et à l'assouplir aux exigences modernes, en un mot à la perfectionner par l'emploi courant des travaux de mise au point faits par ses chefs. Seul il l'emploiera à une forte littérature.

Mais pour cela il faut qu'il aime passionnément sa langue, qu'il lui porte un intérêt énorme, et cela il ne le fera que s'il aime puissamment sa patrie, s'il possède exacerbé le sentiment national.

C'est cela, et uniquement cela, le vrai « Nationalisme Breton ».

MAURICE MARCHAL.

## Les Moyens de communication en Bretagne

Il est toujours agréable, pour nous autres Bretons, de reconnaître ce dont nous sommes redevables au gouvernement centralisateur depuis qu'il a pris à tâche de nous donner le bonheur et le bien être. Contentons nous d'examiner, parmi ses multiples bienfaits, les moyens de communication dont il a doté la Bretagne.

Ceux d'entre nous qui se plaisent à parcourir notre pays ont dû avoir à souffrir de la façon dont les routes bretonnes ont été construites. D'abord, exception faite des grandes routes littorales, ils trouveraient souvent avec peine quels besoins des populations les faiseurs de routes ont cherché à satisfaire. En second lieu, partout se fait sentir

la maladie de la ligne droite, si l'on peut appeler ainsi ce besoin de faire escalader à la route, sans le moindre crochet, les monts et les vallées que franchit l'*itinéraire-ligne-droite* tracé sur la carte. La route de Rennes à Brest est un modèle du genre : « Elle prend de biais ou à angle droit les creuses vallées du Léon et du Trégorrois<sup>1</sup> », escalade le Ménez Bré à Louargat, fort près du sommet, etc... Mais comment s'étonner de faits aussi insensés... Ce furent des étrangers, donc des gens ignorant tout de notre pays, qui créèrent nos routes.

Nous devons reconnaître tout d'abord que la nature du sol et du climat opposait de grands obstacles à la construction de bonnes routes ; pour cette raison les entrepreneurs qui furent chargés d'exécuter les projets de voies bretonnes eussent pu se payer le luxe de quelques études spéciales. Au lieu de cela, ils tracèrent nos routes comme celles d'un pays de plaine ; pour cette raison qu'elle n'avait pas de hautes montagnes, ils assimilèrent la Bretagne à une région comme la Flandre et firent ainsi preuve d'une méconnaissance complète du relief du sol, de sa nature et des effets du climat. C'est ainsi que la route Quimper-Landerneau monte et descend dans les multiples faisceaux de plis du bassin de Châteaulin, qu'elle prend tous de côté. Le tracé primitif de la route Morlaix-Carhaix-Hennebont coupait les monts d'Arrée et la Montagne Noire sans rien perdre de son allure rectiligne, au prix de pentes effrayantes. Enfin et surtout, la grande diagonale Pontivy-Landerneau « courait en ligne droite à travers les crêtes d'Arrée, les bossellements granitiques du Huelgoat, les creux des schistes de Carhaix et les pointes de Quénécan.<sup>1</sup> »

Il est manifeste que de telles voies n'étaient pas faites dans l'intérêt des Bretons, et cette utilité ne fut d'ailleurs pas mise en question. On était d'ailleurs sous Louis XV et les exigences du Régent soulevaient sans arrêt des protestations dans nos campagnes comme dans les villes. Les troupes du roi ne pouvant occuper tout le pays étaient obligées d'aller d'un foyer d'agitation à un autre, pour réprimer toutes les tentatives dues au mécontentement. On comprit en haut lieu les services que rendraient des routes dans un pays comme la Bretagne pour conduire en droite ligne les expéditions au point voulu. De nombreuses routes furent donc créées. Dès lors, notre regretté gouverneur, le duc d'Aiguillon, put se frotter les mains de la réussite de ses projets : ses dragons purent courir sur Vannes, puis de là aller à Cléguérec, où depuis dix ans on ne payait plus d'impôts (d'ailleurs malgré leurs coups, ils n'obtinrent rien), aller ravager Morlaix, et ainsi sans arrêt. Pour de telles expéditions la vitesse surtout était nécessaire, et l'on tint seulement compte d'elle dans la construction des routes, car les côtes ne pouvaient arrêter des gens de pied ou des cavaliers avec leurs légers bagages.

Résultat : aucune voie dont il put aisément se servir ne fut ouverte au public. Ce n'est que pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on s'est décidé à faire chez nous des routes servant davantage les intérêts du pays, alors qu'en France cette œuvre était déjà achevée dans son ensemble depuis deux cents ans. On y a beaucoup travaillé, mais notre réseau est encore loin d'être au point. Deux procédés d'amélioration furent utilisés : là où l'on a pu garder la route, on l'a allongée en lui faisant faire des lacets aux endroits trop abrupts ; lorsque c'était impossible, on a fait, à côté ou non, une nouvelle route.

La première méthode a rendu un peu plus praticables les routes de Rennes à Brest et de Quimper à Landerneau, etc. La seconde a servi par exemple pour Morlaix-Carhaix, Landerneau-Le Huelgoat, routes sur lesquelles on peut désormais se risquer. Malgré ces travaux, nos routes sont souvent mauvaises, faute d'entretien suffisant l'hiver, et elles sont peu nombreuses. D'après M. Vallaux, autorité en cette matière, on peut admettre que le paysan du centre de la France dispose de deux fois plus de chemins classés et entretenus que le paysan de la Cornouaille ou du Léon.

1. Géographie humaine de Basse Bretagne, C. Vallaux.

De même que Louis XV avait fait nos routes de peur de révoltes ou d'appels à l'Angleterre, Napoléon, alors en guerre avec nos voisins, créa des canaux et rendit quelques rivières navigables : c'est de cette façon que fut augmenté le réseau des voies bretonnes. Les voies de terre, « infestées de chouans », comme le disent si gracieusement les écrivains français, ne pouvaient servir à la marche des troupes ; d'un autre côté les communications par mer vers Brest et Lorient étaient devenues trop périlleuses, du fait de la puissance des flottes anglaises. On fit donc des voies donnant toute sécurité, mais dont l'utilité stratégique ne dura qu'un instant. De nos jours les canaux bretons sont insuffisants ou risiblement inutiles.

Examinons le plus important, le canal de Nantes à Brest : c'est un petit chef-d'œuvre du genre ! De Port-Launay, où est la première écluse, à Pontivy, il y a en ligne droite 80 kilomètres ; le tracé du canal en couvre 153, donc à peu près le double ! Ici se montre un excès contraire à l'excès de rectitude des routes primitives ; mais le résultat est le même : le trafic est éloigné de la voie fluviale. Ajoutez que la rapidité des pentes nécessite des écluses à chaque instant. En effet le canal escalade le prolongement des Montagnes Noires à Glomel et ne le fait qu'à l'aide d'un véritable escalier d'écluses, car du niveau de la mer il est obligé de s'élever jusqu'à 180 mètres d'altitude. Il en résulte naturellement que les paliers successifs sont très courts et l'on voit le bief compris entre deux écluses s'abaisser de deux kilomètres et demi à 500 mètres. Mais malgré, ou plutôt, grâce à ces défauts, le canal de Nantes à Brest est un des plus beaux qui soient et rien ne saurait rendre la grandeur et le charme qu'il a en traversant les vallées de l'Aulne et du Blavet, où il donne l'impression de s'être frayé une route à travers des massifs rocheux. Naturellement, cette voie est à peu près déserte et l'on n'a même pas pris soin, sauf à Carhaix, de relier ses ports au chemin de fer.

Le canal du Blavet, qui va de Lorient à Pontivy, n'a pas le profil en montagnes russes du précédent ; la navigation y est aisée et il serait certainement très utilisé s'il conduisait quelque part. Mais il aboutit à un canal dont le trafic est nul et subit le même sort. Si l'on remarque que les voies naturelles de trafic suivent les côtes, et qu'ainsi, il n'y a aucune chance pour que le canal de Nantes à Brest, même modifié, devienne une voie commerciale, on peut croire qu'il est inutile d'essayer de le transformer. Mais par exemple le canal d'Ille-et-Rance a un avenir certain, une fois qu'il aura été élargi, approfondi, modernisé en un mot ; il est appelé à rendre de réels services.

Pour avoir un tableau complet des moyens de communication bretons, il nous reste à examiner les chemins de fer. Ceux-ci ont été commencés en Bretagne au moment où l'on s'apercevait du ridicule de nos routes : aussi suivent-ils les lignes générales du trafic. Étant donné la nature du sol, ils ont coûté fort cher à établir et n'ont point en général un rendement élevé. On hésite donc à en créer de nouveaux. C'est tout au moins la raison qui a vite fait cesser de se servir des voies normales ; celles d'un mètre, très économiques, sont suffisantes pour le transit actuel. Au point de vue du transport des marchandises on ne peut pas trop se plaindre. Il faut d'abord, par les chemins de fer intérieurs, amener les marchandises sur une des deux grandes lignes, Rennes-Brest ou Quimper-Nantes, avec un transbordement difficile, puis on les conduit à destination. L'accès des ports, notamment, est assez facile, avec la restriction, pour ceux de la pointe de la Bretagne, de ne pas être pressé.

Mais si l'on s'occupe du sort réservé aux voyageurs, il y a, franchement, de quoi plaindre ces malheureux. Ce n'est pas d'aujourd'hui que court la boutade : « Le plus court pour aller de Saint-Malo à Quimper, c'est de passer par Paris ». En effet, amusez-vous à regarder sur la carte les détours qu'on vous fait faire en passant par Rennes et Redon, en admettant que les trains correspondent. En général, les voyageurs seuls souffrent de cet état de choses, car les échanges ne se font guère

entre régions situées de semblable façon. (A ce propos, constatons en passant que, pour bien des choses, la politique française est de suivre les besoins ou les mouvements des populations, plutôt que de les diriger ou de les faire naître.)

Enfin, en plus d'une sérieuse augmentation de notre réseau ferré, il nous semble que l'on pourrait réclamer la mise à l'étude d'un nouveau mode de traction dans les chemins de fer bretons. Nos trains à vapeur consomment de grosses quantités de charbon, et ce combustible est chez nous aussi rare que cher. Pourquoi ne pas utiliser la traction électrique qui donne de si bons résultats sur la ligne Paris-Orléans ? L'électricité est pour rien en Bretagne (car on peut en faire partout), surtout si on la compare à ce qu'y coûte le charbon ; et les paysages, qu'auront désormais cessé d'enlaidir les fumées du train, y gagneront au moins autant que les compagnies. Quoi que l'on dise, ce n'est pas du progrès que se plaignent les Bretons, mais du cortège de laideurs avec lequel il nous arrive ; et lorsqu'on peut éviter celles-ci, il serait juste d'écouter nos vœux.

Nous voyons donc que les moyens de communication sont très défectueux chez nous et, pour améliorer cette situation, nous ne pouvons compter que sur le fédéralisme, qui nous fera libres et seuls juges de nos besoins. Il dépend donc de notre activité au service de notre patrie de voir se développer, ou mieux, refaire, un des éléments les plus importants de la prospérité bretonne.

J. BRICHLER.

## HUNVRE AN DIVROET

Oh ! Nag a oa kaer an hunvre am boa great en nozvez ze...

...Nozvez ar Pellgent a oa deuet, hag tud vad ar barrez a dostee euz an iliz koz. Edon va unan o vont en templ santel dre eun dor a gostez, pa weliz eur plac'h iaouank koant a gevret gant eur vaouez koz.

Raktal e anaveziz Mari Penvern hag e mam goz. Distrei a reont da zellet ouzin hag ar plac'h iaouank a astennaz d'in e dourn brao. Me hen kemeraz hag e kaviz e dournik ken flour hag hini eur markizez. Goulskoude Mari a oa boazet da ober bep seurt labouriou e ti e zad hag e mamm, pere a oa perc'hen d'eun tiegez mad. Eur breur en devoa ivez ugent vloaz d'ezhan hag aben eun nebeud miziu e tlee mont da zoudard. Ar werc'h koant a oe daou vloaz kosoc'h hag dizamant ez oa hi d'ar boan, kerkoulz e ouie labourat gant eur falz eget gant eur vrechad.

Hervez am boa klevet lavaret eur wech, hounnez a oa ar c'hoanta plac'h iaouank euz Lannédern.

D'ar zul pe d'ar zervez ar pardon, e bleo melen a viche atao klinket mat didan e c'hoeff gwen. N'e zouge ket « mimi » ebet war e ziouskoaz. Nemed koantoc'h a ze n'e oa-hi ken. Dougen e ree ouspen eur vroz glaz-du hag eun tavancher glaz-guen pe du. Hag en e zreid a oe eur boutou-ler dister awalc'h.

Mar am beuz sonj e welan an oabl seder, daoust ma n'e oa ket nemeur a stered o skedi en noz sioul. Hag e kredan breman, daoulagad Mari eo a lakae an oabl da sederaat...

Dihun a rean raktal, hag ez oan paotr Diberc'hen evel araok.

Hirio ez oun tec'het pell euz ar Vreiz-Izel, hag goulskoude n'am euz ket c'hoaz ankounac'het an hunvre-ze. Awechou e kredan gant melkoni, n'e vezin mui karet gant plac'h iaouank ebet euz Bro-Kerne...

Peur e tistroan adarre da leac'h dudiuz va c'havel, en eur vale e hed al lanneier hag an traoniennou sioul e c'hellin marteze gwelet c'hoaz ar plac'h koant hag en deuz bleo melen.

Hag marteze... piou oar, e c'hellin anzav diouthi va c'harantez guset.

YANN BIZIENN.

## OPINIONS FRANÇAISES

Un petit volume fort instructif vient de paraître sur le génie du peuple français. Il sera très utile aux Bretons qui n'ont pas assez conscience de la profonde originalité du leur, ou qui poussent même l'aberration jusqu'à se croire très sérieusement un esprit français. Je me permets de leur en conseiller la lecture. Ce contact étroit et intime avec l'âme latine de la nation à laquelle ils sont unis est de nature à faire tomber leurs préventions, leurs préjugés et à dissiper toutes les mystifications dont ils sont victimes.

Lorsqu'ils liront par exemple cette phrase de Rivarol : « *Le Français cherche le côté plaisant de la vie* », cette autre de Madame de Staël : « *Les Français n'approfondissent point les sentiments que le malheur leur fait éprouver* », celle-ci encore de Montégut : « *Nous ne sommes point légers, nous sommes téméraires et cyniques* », et toutes les autres que contient ce livre, je doute fort qu'ils persistent à se croire de race très française. La dissemblance éclate aussi loin que l'on mène la comparaison, elle est souvent profonde. Il n'y a point là de raisonnements compliqués et contestables, ce n'est qu'une confrontation. Nous nous passerons donc d'argumenter pour tenter ce paradoxe inutile que serait la démonstration de l'évidence. Et l'évidence, on le sait, c'est l'existence d'un génie breton national.

Donc, n'insistons pas. Ceux de nos camarades qui travaillent se procureront ce petit livre et ils en tireront profit. Ce n'est qu'en se comparant aux gens du reste de la France qu'ils pourront bien s'étudier, se comprendre, se découvrir eux-mêmes sous l'écorce de francisation qui les comprime. Ce sera pour eux la première étape de la rebretonnisation.

Pour ma part, j'ai trouvé dans ce recueil quelques passages intéressants pour un nationaliste breton aux prises avec le mauvais vouloir des centralisateurs. J'ai relevé quelques-unes des phrases des plus illustres de leurs compatriotes et sans malice aucune je les leur soumetts pour leur demander ce qu'ils en pensent. Nous les citons non point tant parce qu'elles nous donnent raison que parce qu'elles sont d'hommes dont la valeur intellectuelle n'égale que le prestige.

1° « *C'est au législateur à suivre l'esprit de la nation, lorsqu'il n'est pas contraire aux principes du gouvernement ; car nous ne faisons rien de mieux que ce que nous faisons librement et suivant notre génie naturel.* »  
MONTESQUIEU.

Quand ce bienheureux passage tombera-t-il sous les yeux de nos ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique ? Vite ! qu'on leur envoie cette citation. Nul doute qu'en bons classiques nos potentats ne se laissent impressionner par un tel nom. Voyez donc ! Montesquieu sortant de sa tombe pour donner raison à MM. Guieysse, de l'Estourbeillon et Bouilloux-Laffont ! Oui mais, .. il y a un mais, nos ministres voudront-ils voir une nation dans la Bretagne des chansonnettes et des plages mondaines, la seule qu'ils sachent ? J'ai bien peur que non. Alors il faudra leur expédier les œuvres complètes d'Arthur de la Borderie. Les liront-ils ? Ah, que notre grand historien n'a-t-il écrit dans la *Vie Parisienne* !

2° « *Une personne mérite le respect : et il y a dans notre monde des personnes collectives aussi bien que des personnes individuelles. Une nation est aussi une personne, et elle a le droit de vivre selon son génie propre, pourvu qu'elle n'attende pas à la vie des autres nations.* » E. BOUTROUX.

Monsieur Boutroux est notre maître ; nous abondions dans son sens même avant d'avoir connu ses paroles ; nous sommes néanmoins ses élèves et, comme tous élèves, nous allons plus loin que lui : nous demandons non seulement le respect des personnes collectives que sont les nations comme la Bretagne, mais encore celui des personnes collectives que sont les provinces, comme la Lorraine, la Provence, la Normandie et l'Auvergne.

La France n'est pas une collectivité d'individus, encore moins une collectivité de départements. La France ne date pas de 1789. Et puis, que signifient ces groupements déterminés au hasard de l'ignorance ? Non, la base même de la France est quelque chose de plus vieux qu'elle, de plus logique, d'aussi stable : les provinces, qui s'identifient presque toujours avec des régions naturelles. La nation a le droit de vie, mais la province également (parenthèse de sympathie à l'égard de nos camarades des Pays de France qui luttent pour la libération de leurs chères petites patries).

Néanmoins, pour en revenir à nous, qui réclamons pour la Bretagne le droit de vie nationale, nous sommes heureux de sentir dans notre manche l'intelligence française. Notons pourtant une restriction de Boutroux : « *pourvu qu'elle n'attende pas à la vie des autres nations* ». Ah diable ! serait-ce donc par peur de la Bretagne qu'on la tient si bien en bride ? L'armée bretonne marchant triomphalement de capitales en capitales..., serait-ce cela que l'on redoute à Paris ? Cependant, pour une raison semblable a-t-on sous l'Empire supprimé la nation française ? Non, une nation, c'est une réalité, ça ne peut pas se rayer ; voyez la Pologne ! et voyez l'Irlande ! En tous cas, je ne sais pas que l'impérialisme breton soit bien à craindre. Pourquoi donc nous serrer la vis ?

Sait-on à Paris que la compression amène l'explosion ? En pareil cas il y aurait alors réellement danger pour l'intégrité du sol français. Mais le gouvernement connaît les préventifs ; à lui de les employer.

3° « *Ce système de renoncement à la nationalité est né dans le tombeau d'un peuple.* »  
EDGAR QUINET.

En faisant allusion à la décadence du sentiment national de la France de 1815, Quinet, sans s'en douter, a dit une grande vérité sur la Bretagne d'aujourd'hui.

Qu'on ne nous dise donc pas que cesser d'être Breton pour devenir Français, c'est faire peau neuve, que la dénationalisation de la Bretagne est une bonne et douce chose. C'est faux, criminellement faux. Un peuple qui renonce à sa nationalité, c'est un peuple qui se renie et se détruit soi-même, car sa nationalité, c'est son âme, son cœur, son esprit, c'est sa vie. Comment un peuple peut-il renier sa langue et ses traditions nationales et familiales, s'il n'a perdu sa fierté, sa dignité, son honnêteté ? Car pour renier son père et sa mère, il faut n'être plus qu'une brute avachie et dégradée moralement, un esclave de l'étranger, le triste partisan qui singe tous ses gestes.

Selon Quinet, une grande partie de la Bretagne aurait donc déjà un pied dans le tombeau ; c'est alarmant. Mais une autre heureusement s'en est écartée, régénérée et ardente ; c'est rassurant.

4° « *Non ! Aucune nation ne peut être comparée à la nation française pour la sociabilité, pour le cosmopolitisme, pour la générosité politique, pour la libéralité envers les autres peuples, pour la facilité à se lier avec eux, et pour ce besoin de justice et d'humanité qui la presse de s'élancer au secours du faible, de l'opprimé, de toute nation qui lutte pour sa nationalité, pour sa liberté.* »  
V. CONSIDÉRANT.

Cette dernière citation, d'un genre si différent des précédentes, a été conservée pour la fin. Comme on le voit, nos sympathiques voisins ne se marchent pas sur les pieds. Sans parler des qualités nationales des Français énumérées en tête de la citation dont nous ne dirons pas ce que nous pensons pour des motifs d'union sacrée entre nos deux pays, nous nous occuperons de la fin de la déclaration que nous ne pouvons tout de même laisser passer.

Il est certain que la France ardente et spontanée a eu de jolis gestes, surtout individuels. Mais Monsieur Considérant exagère en en faisant une loi de son histoire. Comme toutes les nations, elle a commis des fautes et des négligences, elle a à se reprocher des goujateries. Elle ne peut, si supérieure soit-elle, échapper à la loi humaine. Nous rendons service à nos amis de France en les rappelant au respect des réalités.

Quelques questions seulement :

Lors des successifs égorgements de la Pologne, des séculaires atrocités d'Irlande, des réguliers massacres d'Arménie, qu'a fait la France ? Qu'a-t-elle fait pour le Transvaal foulé aux pieds, les Indes criant famine ? Qu'a-t-elle fait encore pour le malheureux petit Danemark en 1866 ? Elle ne s'est toujours pas élancée, quoi qu'en dise le patriote écrivain cité plus haut.

Et sur son propre territoire, comment a-t-elle respecté une nation qui s'était confiée à elle ?

Non, moins d'aveuglement ! Nous ne pouvons pas reprocher à la France de ne pas avoir été le gendarme du monde. En dépit de toute sa bonne volonté, on continuera à tuer et à piller en ce bas monde. Mais nous avons le droit de sourire de tels propos qui, étant donné notre situation vis-à-vis d'elle, sont inconsiderés.

Que cette noble France, si elle désire conserver l'attachement et l'amitié réelle de la Bretagne, se souvienne donc qu'elle a, elle aussi, DES DEVOIRS A REMPLIR, qu'elle oublie, ET UNE PAROLE A RESPECTER, qu'elle méconnaît.

OLIVIER MORDREL.

## Les Hostés se modernisent

La guerre a passé, apportant partout du changement, révolutionnant même les immuables hostés de Bretagne. Les hommes ont appris à connaître certains luxes autrefois ignorés. Les femmes qui pendant cinq ans ont durement peiné, ont maintenant de l'argent dont elles veulent profiter en mettant plus de confort dans leur intérieur. Cela évidemment est un bien, le paysan a droit à une demeure agréable ; puisqu'il sait travailler longuement, patiemment, il est juste qu'il jouisse de son labeur...

Mais ce qui serait un mal irréparable serait de détruire la beauté des hostés, de les rendre banals, sous prétexte de les faire plus modernes, plus confortables. Les hostés sont profondément adaptés à la vie paysanne et comme les choses créées lentement sont en harmonie avec le pays, les mœurs ; ils doivent évoluer, il ne faut pas qu'ils disparaissent.

Avec un peu de goût et d'idée artistique on peut rendre confortable l'hosté sans lui enlever son cachet. Je n'ai pas en la matière de compétence spéciale, je ne suis ni architecte ni artiste en aucune façon, mais je connais plus d'une ferme, plus d'un hosté.

Le lit-clos d'abord : il est évident que rien n'est plus joli, mais il a certes des inconvénients, il est trop haut, trop difficile d'accès, il manque d'air ; dans le cas de maladie il manque de confort, et pour le malade, et pour la personne qui soigne...

Mais aussi le lit-clos est chaud, il fait bien dans l'hosté, sa forme se prête au caprice de la sculpture ; au point de vue artistique, il est incomparablement mieux que le lit dit de chambre. De plus les fermes ne comportant souvent qu'une seule pièce, où tout le monde couche et mange, il est plus correct, plus convenable.

Le lit-clos est une petite chambre taillée dans la grande et que complète l'armoire.

Maintenant ne serait-il pas possible de faire des lits-clos modernes, gardant des anciens les avantages et la beauté, tout en prenant une allure plus moderne, plus pratique, plus hygiénique ?

J'ai vu dernièrement des essais de ce genre dans une ferme et c'est ce qui m'a amenée à écrire ceci.

L'ordonnance de la ferme était restée la même : un lit et une armoire alternant tout le long de la pièce, depuis la cheminée garnie des traditionnelles et confortables bancelles, une fenêtre plus large que ne le sont hélas beaucoup trop des fenêtres habituelles, devant la table panetière et ses deux bancs, isolée de la porte par un large buffet chargé de faïences.

Les lits différaient des lits-clos ordinaires : à certains on avait enlevé leur huche, remplacée par un plancher d'un demi-pied de haut, servant à isoler le lit du froid, puis le lit avait été en partie coupé de façon à lui donner une large entrée, tout en respectant la galerie et les montants de bois ouvré ; des rideaux de couleur vive permettaient de fermer complètement le lit, et cela donnait en somme une combinaison entre l'ordinaire lit-clos et une alcove. A d'autres on avait enlevé la huche en se contentant d'agrandir l'ouverture du lit et de le faire plus bas.

On pourrait certainement trouver de jolies dispositions nouvelles, lit-clos très bas avec entrée très large fermée à volonté par de larges hussiaux sculptés ou des rideaux pouvant se fermer et s'attachant sous la galerie ornée du lit.

Je dois dire que la ferme ainsi modernisée avait gagné en confort sans rien perdre de son élégance : les armoires bien cirées aux ferrures brillantes, la pendule dans sa gaine vernie et ajourée étaient là. Seuls, les lits plus ouverts, la fenêtre plus large, les murs peints en clair avaient changé. Un des vieux lits était resté avec sa haute huche et ses hussiaux étroits, c'était celui des enfants, gardé parce que plus chaud.

L'initiative de ces changements était due, paraît-il, à un menuisier de Moncontour qui a ainsi introduit quelques changements dans plusieurs fermes. Je crois, d'après les résultats obtenus, que les hostés pourraient vite gagner en confort sans rien perdre de leur cachet, si les ouvriers et les paysans continuaient à les modifier ainsi lentement en s'inspirant de la tradition et en leur conservant intact leur caractère breton si spécial, si bien adapté aux besoins par des siècles d'usage.

JEANNÉ DE COATGOURCHAN.

## Chronique Littéraire

### I. — Sur un danger de l'heure présente

### II. — Le Congrès des Jeunesses Régionalistes à Aix

Le manifeste, aujourd'hui célèbre, lancé il y a quelques mois par cinquante-six écrivains, l'élite des intellectuels français, constituant le « Parti de l'Intelligence », s'élevait contre « les tendances matérialistes de ces théoriciens qui ne voient la rénovation de la France qu'industrielle et commerciale ». « Cette réforme économique et matérielle, ajoutait-il, nous la voulons comme eux, mais nous ne la voulons pas au détriment de l'esprit. Rien ne se fera contre lui, car rien ne pourra se faire sans lui. Point de relèvement matériel sans relèvement intellectuel. » Et il reprochait en outre à ce « modernisme industriel » de méconnaître « la réalité morale. Il prétend refaire la société sans se soucier de l'homme. Il fait dépendre son bonheur du seul renouvellement de la vie matérielle et n'a aucun souci de sa personne ».

Il y a là matière à de sérieuses réflexions.

Un coup d'œil sur le siècle dernier nous montre l'influence profonde de l'individualisme jusque dans les meilleures volontés. On s'unissait bien pour former mille associations de charité, de « solidarité », d'action sociale..., excellentes les unes et les autres. Entre ces associations, pas l'ombre d'une collaboration. Et la conséquence première fut la maigreur des résultats.

Aujourd'hui le sens social a progressé : on sait agir nationalement, mais ces entreprises sont exclusivement ou industrielles et commerciales, ou politiques. L'homme, son âme, son intelligence, — la famille, la société, ses cadres naturels, — on les ignore.

A l'unilatéralisme des efforts a succédé l'unilatéralisme des conceptions.

Il y a un déplacement de l'erreur ; y a-t-il seulement progrès ?

Ce « modernisme industriel » n'est pas chez nous sans représentants ; il faut les amener au Fédéralisme.

Je voudrais tenter ici d'énumérer la majeure partie des éléments que cette conception, bien peu psychologue, laisse de côté, et de définir ainsi, non plus l'homme abstrait dont on peut facilement faire une machine, mais l'homme tel qu'il existe dans la réalité.

C'est là notre premier devoir : remplacer le concept d'individu, monstre stupide enfanté par J.-J. Rousseau, par celui de l'homme concret, défini certes par ses qualités personnelles (la très petite partie de lui-même), et par l'immense apport de dispositions qu'il tient de sa race, de son passé historique, des coutumes, des mœurs, de la religion de son pays, — vivant dans telle famille, telle cité, tel corps de métier, selon tels principes religieux, — ayant telles aptitudes morales, intellectuelles, manuelles, qu'il doit utiliser au mieux de la société, — dépendant dans son bonheur, dans sa richesse et dans sa perfection, du bonheur, de la richesse et de la perfection de sa famille, de sa cité, de sa patrie, — lié enfin par toutes les fibres de son être aux générations passées, comme à la génération présente, comme aux générations futures, qui constituent la Patrie, — au point que son plus sûr intérêt personnel est encore l'intérêt général de la nation.

Appliquez cela au Breton moderne : vous verrez de suite l'insuffisance de ce modernisme industriel.

Et le Fédéralisme, comme doctrine, doit tenir compte de tout cela, — comme application, doit faire valoir tous ces éléments.



Le récent congrès des Jeunesses Régionalistes tenu à Aix ajoute une précieuse confirmation à cette thèse tirée de l'expérience. « Pour la première fois, écrit un journaliste, les représentants des puissantes associations du régionalisme économique rencontraient les représentants du régionalisme intellectuel : d'accord ils établirent un programme commun. »

Nous citerons, en particulier, le vœu présenté par M. Lchot, agrégé de lettres, professeur au lycée Mignet :

1<sup>o</sup> Que, dans toutes nos régions à langues organiques, c'est-à-dire douées de lexiques différenciés, grammaires et littératures : pays d'Oc, Catalogne, pays basque, Bretagne, Flandre, Alsace (voire dans les pays de simples patois), ces langues — et patois — cessent dorénavant d'être proscrits de l'usage entre écoliers comme nuisibles au français, et même soient favorisés par les maîtres, autant qu'ils le peuvent présentement dans leurs rapports hors de la classe avec leurs écoliers.

2<sup>o</sup> Qu'à dater de 1922, des cours normaux de langues régionales soient créés dans les écoles normales d'instituteurs et institutrices, appropriés à chaque région, selon les dialectes, avec le concours des universités provinciales et des compétences privées.

3<sup>o</sup> Qu'à partir de 1925, après trois années de ces cours normaux, le programme du brevet supérieur comporte des épreuves écrites et orales en ces langues, selon les régions, avec un coefficient égal à celui des langues étrangères.

4<sup>o</sup> Que la langue locale soit, dès lors, utilisée dans les écoles primaires, comme auxiliaire du français, et, à partir du cours moyen, enseignée par l'étude des textes et par le thème et la version, le certificat d'études consacrant par une épreuve ce bilinguisme.

Le G. R. B. s'associe de toute sa force à ce vœu, si bien d'accord avec les besoins de notre Bretagne.

M. D'HENRIET.



**GROUPE RÉGIONALISTE BRETON**  
**UNVANIEZ YAOUANKIZ BREIZ**  
**Union de la Jeunesse Bretonne**

### Réponses à quelques objections

Le public breton n'accepte pas toujours sans la discuter notre doctrine. Cela vient de ce qu'un grand nombre de préjugés règnent en Bretagne, préjugés provenant de l'ignorance dans laquelle se trouvent les Bretons de tout ce qui les regarde en propre. Combattre ces préjugés en versant à flots la lumière de la vérité est notre capital souci, on le comprendra aisément. C'est donc dans le but d'abattre l'ignorance et le mensonge et aussi de fournir des armes à nos amis que nous entreprenons la publication d'une série de réfutations ayant rapport aux objections, toujours les mêmes, qui nous sont faites.

#### 1. — NOUS SOMMES DE MÊME RACE QUE LES FRANÇAIS.

Serait-ce à dire que notre origine est commune ? Cela n'est pas soutenable. Les Bretons sont issus de la branche celtique de Grande-Bretagne, ils sont des Celtes britanniques, tandis que les Français sont un mélange,

inégal suivant les latitudes, de plusieurs races, dont aucune n'est celle des Bretons. Cela est un fait certain, que ne peut nier celui qui possède une connaissance élémentaire de l'histoire. Il n'est pas davantage soutenable que les Français, même en admettant qu'ils soient les descendants directs des Gaulois, soient pour cette raison de même race que nous. Les Gaulois étaient profondément différents des Bretons même avant leur latinisation. Mais, du reste, cela n'a pas à entrer dans la discussion, puisque les Français ne sont même pas les descendants des Gaulois, mais un mélange où le sang gaulois n'entre que pour une part. *L'affirmation de parenté celtique entre Français et Bretons est donc une mystification et une puérilité.*

Que serait donc la race française, quels événements l'ont formée ? Un coup d'œil rapide sur le passé nous montre les faits se succédant comme suit : D'abord jusqu'au 1<sup>er</sup> siècle une nation gauloise relativement homogène et parfois unie, possédant une langue et des mœurs nationales. Puis l'arrivée des Romains, leur main-mise sur le pays et alors *ce que nous voyons de nos jours en Bretagne* : le celtique reculant devant le latin, les mœurs gauloises supplantées par la civilisation romaine, en un mot *la disparition progressive de la nation gauloise*, qui finit par être complètement assimilée à l'Italie. Mais nous n'y voyons pas ce que nous voyons en Bretagne, une masse s'élevant pour défendre sa race, car les Gaulois, très différents des Bretons, ne possédaient pas comme eux le sentiment et la fierté de leur sang celtique. Ensuite surviennent les événements qui ont complété le mélange français, les invasions germaniques. Les Gaulois, dénationalisés, avachis, ont perdu leurs forces de jadis, ils se laissent conquérir et subjugué par les Francs, les Alains, les Burgondes, les Wisigoths et autres Germains. Ceux-ci s'installent en maîtres partout, constituant comme une caste supérieure faite uniquement de guerriers, et qui mate la masse gallo-romaine et lui impose ses mœurs et ses institutions. La seule revanche des Gallo-Romains est linguistique, la loi de la majorité joue. Les Germains, noyés en pays latin, oublient leur langue et adoptent le roman.

Néanmoins, la race française est d'ores et déjà constituée ; son tempérament est resté gaulois, car on ne change pas le sol qui l'a créé, *son intelligence est latine*, car ce sont les Romains qui l'ont façonnée, et ses mœurs germaniques ou latines, suivant qu'il s'agit du nord ou du midi. Dans certaines contrées, l'élément gaulois domine, comme dans les régions montagneuses, les Ardennes, l'Anjou ; dans d'autres l'élément latin : Provence, Languedoc, Aquitaine ; dans les dernières enfin, l'élément germanique : vallées de la Seine, de l'Oise, de la Saône, plateau de l'est, élément qui est resté très pur, comme en Flandre, et dominant particulièrement sur les frontières de l'est et en certains points de Normandie.

Aujourd'hui, des siècles de centralisation ont en majeure partie fondu entre eux ces éléments divers pour donner le type du Français moderne, si tranché et si uniforme. Il serait téméraire de rechercher en lui aujourd'hui en quoi il est celtique et en quoi il est germanique ; *il est Français, et s'il est quelque chose d'autre, LATIN*, car depuis son origine la France subit dans tous les domaines de l'intelligence une latinisation effrénée qui a orienté définitivement son génie dans le sens classique, *qui n'est pas le nôtre.*

Nous autres, Bretons, qui sommes restés fidèles à nos ancêtres et sommes des purs, *ne sommes donc pas de la même race que les autres Français.* Tandis que les Gaulois ont tout abandonné, leur nationalité aux latins, leur liberté aux Germains, nous, nous avons gardé des siècles intacts la glorieuse tradition ancestrale. Au lieu de subir les influences étrangères, *c'est nous qui avons assimilé les étrangers.* Nous ne sommes pas un mélange de Gaulois et de Bretons, parce que nous avons absorbé les Armoricains dont rien ou presque ne subsiste aujourd'hui en nous. Si nos pères ont maintenu leur race en dépit des désastres les plus grands et des calamités les plus inattendues, *c'est qu'elle en valait la peine.* Aujourd'hui que nos adversaires semblent se liguier *pour la faire disparaître*, nous devons avoir à cœur de montrer que nous ne sommes pas *dégénérés*, en la défendant courageusement et en lui rendant *la vie libre à laquelle elle aussi A DROIT sous le soleil.*

### J'OFFRE DIX FRANCS AU JOURNAL

si on peut me donner une adresse où je puisse me procurer de la faïence bretonne sans personnages.

JEANNE MALIVEL, à LOUDÉAC.



# BREIZ ATAO !

## BRETAGNE TOUJOURS !

DIRECTEUR : MAURICE MARCHAL

Le Numéro : 0 fr. 20  
Abonnements : Un An... 3 fr.

Rédaction et Administration :  
4, place de Bretagne, RENNES (I.-&-V.)

LES MANUSCRITS NE SONT EN AUCUN CAS RENDUS.

Gazeten Miziek

UNVANIEZ YAOUANKIZ  
BREIZ

Organe Mensuel

de  
L'UNION DE LA JEUNESSE  
BRETONNE

## LA QUESTION BRETONNE

### V. — Le Costume National

#### I. La Question du Costume.

En abordant ici l'épineuse question du costume national breton, nous n'ignorons pas à quelle somme effroyable de craintes, de préjugés et d'aneries nous nous attaquons. Il était cependant de notre devoir de dire notre pensée. Nous estimons comme une inutile lâcheté le fait d'abandonner la question du costume, nous ne concevons pas de renaissance nationale sans costume national.

#### II. Ce qu'est le Costume Breton.

Nos costumes ne tirent pas leur origine des costumes des anciens Celtes ; sans remonter à une antiquité si éloignée, ils n'en sont pas moins respectables.

Les costumes d'homme dérivent en droite ligne de l'ancien habit carré à la française de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ; les costumes de femme sont, aussi bien à Rennes qu'à Penmarc'h, une évolution du costume de femme du moyen-âge.

Leur origine n'est donc pas purement bretonne. Il serait pour le moins imprudent d'en conclure qu'ils ne sont pas nationaux. Ce sont avant tout des costumes évolués, qui ont subi du fait des goûts et de l'art des Bretons des déformations séculaires.

Le veston moderne est aussi le fils de l'habit carré de jadis, au même titre que le chupen de Quimper ou le karmailhan de Plœmeur. Tous deux en sont des évolutions. L'un s'est transformé suivant la conception artistique des Français, l'autre a évolué en harmonie avec la conception artistique des Bretons. Le costume breton est un costume ayant évolué dans le sens breton : il est l'expression de la compréhension bretonne du costume, il est donc national.

#### III. Des Aneries.

Le nombre des stupidités débitées chez les Français et les francisés sur notre pauvre costume est considérable. Cependant le gros argument, l'argument-massue, est celui-ci : c'est un costume « arriéré ».

Plus littérairement, les écrivains d'« outre-Couesnon » qui décrivent notre pays, ne manquent pas de s'extasier béatement sur « les gracieuses filles du pays d'Armor, sveltes en leurs costumes du moyen-âge... », etc. Nous avons tous lu de ces extravagances. En somme, que ce soit pour louer ou blâmer, c'est toujours le même argument : costumes du passé !

Mais, je vous en prie, regardez, regardez une coiffe, un chupen de 1750, de 1840, de 1920 ; regardez le costume d'une vieille et celui d'une jeune et vous verrez si nos costumes datent du moyen-âge. Leur évolution continue nous prouve qu'ils sont modernes, très

modernes, aussi modernes même que vos vestons, leurs cousins éloignés. Nos costumes sont des costumes modernes, mais des costumes bretons !

En Bretagne, le chœur bêlant des francisés attachés au char de Paris a trouvé un autre leit-motiv : « C'est un costume de paysans ».

Soit. Il n'est porté que par ceux qui vivent près de la terre. Il n'en a d'ailleurs pas toujours été ainsi. Mais en quoi en est-il moins national ? Seule la masse paysanne bretonne, moins exposée à la francisation, plus tenace, a conservé pieusement, inconsciemment souvent, nos caractéristiques nationales. Un costume évoluant chez des paysans bretons ne pouvait être que breton, et il l'est pleinement.

#### IV. Des Arguments.

L'argumentation invoquée par ceux des Bretons qui entendent se désintéresser de la question costume est en général plus élevée. Sans s'attaquer au fond même de la question, ils sont plutôt enclins à critiquer son emploi et à mettre en avant la difficulté de sa remise en honneur.

La crainte du ridicule, la peur des déguisés sont des arguments possibles, mais le mal n'est pas sans remède. Il suffit pour cela d'un peu de tact et d'un peu d'autorité. Il est courant aussi d'entendre dire que la question du costume est secondaire, moins « importante », moins « immédiate » que la question langue, par exemple.

Ce n'est pas un raisonnement. Il ne s'agit pas de graduer l'importance de chaque partie de la question bretonne, il s'agit de n'en lâcher aucune. A l'heure actuelle, en Bretagne, il faut être tout l'un ou tout l'autre. Aucune concession à la francisation n'est excusable, pas plus pour le costume que pour la langue, et tout argument invoqué pour légitimer l'une peut être retourné contre l'autre.

Qu'on se rende bien compte que tout lâchage est une lâcheté et une lâcheté inutile ; que l'immolation du costume sur les autels de la francisation ne désarmera pas le Minotaure, qu'il faut être Breton intégral ou rien du tout.

#### V. Nos Raisons.

Ce n'est pas sans raisons puissantes que nous envisageons comme nécessaire le maintien, plus, le perfectionnement et l'extension du costume national. Elles sont d'ailleurs parallèles à celles que nous avons données pour la langue nationale.

Nous voulons la vie de notre costume, parce qu'il est beau. Cela est hors de doute, et l'admiration que professent pour lui les artistes nous en est une preuve. Nous le voulons aussi parce qu'étant le signe extérieur de la nationalité, il en est souvent le critère et peut aider à la renationalisation ; enfin et surtout parce qu'il est national.

#### VI. Le Costume, facteur du Sentiment National.

Dans la masse bretonne actuellement restée fidèle au costume ancestral, son abandon est la plupart du temps le signe extérieur d'une dénationalisation achevée. Je ne connais pas de plus acharnés franci-

sants et francisateurs que ceux et celles qui viennent de quitter la livrée bretonne.

Il est donc hors de doute que le costume *peut aider* à l'acquisition du sentiment national. La conscience de la beauté de nos costumes, la conception exacte de leur nationalité peuvent préparer à l'amour de la patrie bretonne. En cela et pour cela nous voulons les maintenir.

### VII. Le Costume, uniforme des Bretons.

Mais surtout la grande raison de notre attachement au costume est qu'il est *une expression de l'âme bretonne, qu'il est national*.

Le costume, chef-d'œuvre séculaire sans cesse perfectionné par l'art de nos pères, ne doit pas périr. Ce serait diminuer d'autant notre patrimoine ; ce serait sacrifier de gaité de cœur une des plus extraordinaires floraisons de notre génie racique, un des seuls éléments de *civilisation autochtone* qui nous restent.

Avec le temps, l'effort soutenu de la francisation a balayé notre organisation sociale, nos libertés politiques ; il enlève maintenant notre art. Il nous reste des souvenirs, une langue nationale. Il nous reste un costume national.

Il nous reste un costume tel, qu'on ne peut le voir sans dire : c'est breton — avec ironie ou avec admiration, mais qu'importe — un costume qui constitue un véritable *uniforme national*, signe extérieur éclatant de notre nationalité. Le laisser disparaître serait un crime à la mémoire de nos pères, un attentat à notre patrimoine national, une reculade lâche face aux abois des ennemis du Pays.

### VIII. Le Sentiment National garant de l'avenir du Costume.

Mais un patriotisme du costume serait aussi dangereux qu'un pur patriotisme linguistique. Il ne faut pas se faire d'illusions. On empêchera peut-être partiellement sa disparition par la force de l'exemple, par des revues spéciales ou autres moyens, mais *SEULE, l'éclosion du sentiment national permettra la conservation, l'extension et le perfectionnement de nos costumes*.

Seul un peuple doué d'un très vif sentiment national répudiera tout respect humain et toute crainte pour porter le costume national, pour le perfectionner, l'embellir. Seul un peuple enflammé d'un ardent amour pour sa patrie, son histoire, sa nationalité, s'intéressera à son costume, le portera, le perfectionnera. *En ce cas, comme en tout autre cas, nous disons : « SENTIMENT NATIONAL AVANT TOUT »*. Seul le sentiment national assurera au costume longue vie, même après avoir été préparé par lui. *Seul le sentiment national doit être le but final de nos efforts, car seul il est le gage d'une vie nationale, avec nos caractéristiques nationales*.

### IX. L'avenir du Costume Breton.

D'ici que le succès de la propagande nationaliste bretonne ait assuré au costume vie et prospérité, on ne peut envisager que des mesures tendant à sa conservation partielle : créer par exemple, comme le proposa jadis l'Union Régionaliste Bretonne, *une revue de la mode bretonne*, qui règle et oriente l'évolution de nos costumes.

*Le port du costume*, par l'exemple qu'il donne, ou par la manifestation qu'il constitue, peut être une excellente chose, mais il y faut un certain tact. La formule véritable serait son adoption dans les circonstances qui le nécessitent (fêtes et cérémonies, par exemple), par les Patriotes bretons seuls, en empêchant les « M'as-tu vu » ou les poseurs de la revêtir.

Plus tard, quand nous aurons redonné au peuple breton l'amour de

sa patrie, l'emploi du costume se généralisera et se facilitera. Ce qu'il sera à ce moment — costume unique ou costume local — il dépendra de l'élite d'alors de le fixer, mais on peut prévoir cependant (et nous y aiderons de tout notre pouvoir) qu'il continuera son évolution dans les formes traditionnelles pour devenir de plus en plus moderne et de plus en plus breton.

Laissons donc aux imbéciles de railler notre costume « arriéré », à quelques étroits primaires de n'y voir que l'uniforme « de tout Français qui s'est découvert Breton ». *Nous avons l'absolue conscience de ce qu'il représente de National ; nous y tenons fièrement, comme à TOUT ce qui est National*.

Mais soyons réalistes. Le but primordial reste pour nous LE SENTIMENT NATIONAL, qui seul permettra à notre costume la grandeur et la prospérité que veut pour lui l'héritage des ancêtres.

MAURICE MARCHAL.

## De l'influence de la Mort

« Il est encore plus grand maintenant », disait le roi de France après l'assassinat du duc de Guise. Et c'était vrai. Un chef de parti, celui qui incarne en lui une idée politique, est d'autant plus grand qu'il a plus souffert pour cette idée. Une figure héroïque s'illustre davantage par le sacrifice et par le malheur. Voyez la poussée de sève royaliste qui grandit dans tout l'ouest de la France à l'annonce de la mort de Louis XVI. Plus tard, il n'est point besoin d'être très observateur pour percevoir l'évolution qui va porter les Français vers le prince Louis-Napoléon dès que l'empereur écrit ses souvenirs : le testament de Sainte-Hélène, pour employer l'expression de Jacques Bainville.

Je croyais que les Anglais savaient profiter de l'expérience des autres. Je vois qu'il n'en est rien. Ils viennent de faire plus d'ouvrage en faveur de nos frères d'Irlande que n'en avaient fait depuis toujours les plus violentes diatribes sinn-feinistes et les plus énergiques manifestations des séparatistes du pays de Saint Patrick.

En emprisonnant M. Mac Swiney, en le poussant au jeûne dont il vient de mourir, le gouvernement britannique croyait faire un exemple et pensait étouffer le mouvement irlandais. Il n'a donné au monde qu'un exemple d'intolérance, de cruauté et d'injustice. Loin d'effrayer les Irlandais, il les a poussés dans la voie de la rébellion, en leur donnant un désir plus vif et plus justifié d'obtenir leur indépendance. La parole de l'Église reste toujours vraie : « Le sang des martyrs est une semence de nouveaux chrétiens. »

Et pour mettre le comble à leur manque de perspicacité, il ont cru bien faire en interdisant qu'on fit passer par Dublin la dépouille mortelle du lord-maire de Cork. O candeur ! Londres croyait donc que les Irlandais seraient moins affectés de la mort de leur héros et moins outrés contre ses persécuteurs parce que le corps du martyr ne passerait pas par leur capitale. Les conséquences seront tout autres. Plus on essaiera de leur dissimuler la grandeur de Mac Swiney, plus ils sentiront s'exalter en eux le désir de le venger.

Merci à vous, Anglais, merci de travailler avec tant d'ardeur (sans le vouloir !) à la libération de ceux que vous opprimez depuis des siècles.

IZELLO.

## FRANCE & IRLANDE

Le lord-maire de Cork est délivré de sa lente agonie. Comme on a pu le lire dans les journaux, la sauvagerie anglaise s'est acharnée jusque sur son cercueil. L'Angleterre a tout fait pour le dérober aux hommages de ses concitoyens. Elle en a arraché, par la poigne des policemen, ses deux sœurs éplorées. Elle a tenté d'ensanglanter ses funérailles en usant de toutes les provocations propres à déchaîner une émeute. L'Angleterre n'a pas sa pareille pour couvrir de fleurs le cercueil de ses victimes, lorsqu'elle n'a plus rien à en craindre : voyez Jeanne d'Arc et Napoléon. Mais Mac Swiney n'est pas une victime ordinaire. Maintenant qu'il a rejoint dans la mort les héros géants de l'Irlande légendaire, il semble qu'il soit devenu gigantesque et invincible comme eux. Son cadavre émacié se dresse, grandi de toute la gloire du martyr, cent fois plus redoutable à l'Angleterre que lorsque la vie l'animaient.

Le lord-maire a d'ailleurs eu une consolation : c'est le grand succès d'attraction qu'obtint son héroïsme, au début tout au moins, auprès du public français. La chose était originale et nouvelle. Elle fut pour ce peuple latin matière à des constatations physiologiques intéressantes et à des sensations rares et raffinées. On y trouva même le sujet de calembours inédits et de plaisanteries savoureuses\*. Mais l'intérêt se refroidit lorsque l'on vit que le film se prolongeait si longtemps. Un mois, cela allait bien ; six semaines, on commença à s'étonner ; mais quand le deuxième mois de martyr toucha à sa fin, la réprobation devint générale. Ce n'était pas possible, c'était truqué, ça devenait un bateau. Il exagérait, ce « saint-fainé », et, lorsqu'arriva enfin la fatale nouvelle qu'on n'attendait plus, ce fut comme un « ouf ! » de soulagement. « Soixante-treize jours, ma chère ! On n'a pas idée de ça ! »

Voilà ce que fut en effet, à travers les tirades plus ou moins littéraires des journaux, l'opinion du public français sur ce drame. Quant au gouvernement français, il se chargea de faire connaître la sienne en mettant à la porte le représentant du martyr, le délégué de la République Irlandaise à Paris. On admirera la délicatesse d'avoir choisi un pareil moment pour cette expulsion. On admirera plus encore les articles embarrassés par lesquels les journaux français essayèrent d'en dissimuler l'odieux. *Le Temps* déclare que « pour sauvegarder les intérêts de la diplomatie française à l'étranger, il y aurait lieu de s'entendre avec les autres gouvernements pour tenir à l'égard des délégués irlandais une conduite identique ». Traduction en langage clair : « Sous la pression anglaise, nous avons mis les Irlandais à la porte. Pour que cela ne nous attire pas d'ennuis, il faut maintenant amener les autres gouvernements à les expulser aussi ». Les Irlandais en effet avaient des délégués un peu partout. Aucun pays ne les avait inquiétés. Il était réservé à la France, flambeau de la liberté dans le monde, de donner l'exemple. C'est une manière de reconnaissance pour les cent ou deux cent mille Irlandais tués et enterrés chez elle après avoir défendu son sol dans les rangs britanniques et américains.

*Le Journal* a trouvé mieux. Selon lui, le délégué irlandais, M. Gavan Duffy, n'a nullement été renvoyé. Il est parti de lui-même. « Il s'était livré à une propagande et à des manifestations telles, qu'il a compris qu'il ne pouvait rester plus longtemps ».

La clarté de cette explication satisfera les plus exigeants. Il est évident que M. Gavan Duffy n'aurait jamais été inquiété s'il avait distribué des livres de cuisine et fait des conférences de propagande malthusienne. Peut-être même l'aurait-on décoré. Mais ne s'est-il pas avisé de faire des brochures et des discours pour soutenir les droits de sa patrie, et cela sous le vague prétexte que ses compatriotes ne l'avaient pas envoyé ici pour autre chose. Il n'a vraiment qu'à s'en prendre à

lui-même de ce qui lui est arrivé. Et puis il était dangereux de tolérer des gens qui refusent de se faire tuer pour la liberté des autres peuples pendant qu'on étouffe la leur.

On ne nous reprochera toujours pas à nous, Bretons, d'avoir cherché à indisposer les Irlandais contre la France, puisque c'est la France elle-même qui brise ses derniers liens avec l'Irlande. Nous ne pouvons que lui en savoir gré, car, ce faisant, elle resserre plus fort que jamais les liens entre l'Irlande et la Bretagne. L'alliance franco-irlandaise ne fut jamais qu'une politique inspirée par une communauté d'intérêts passagère. L'amitié de l'Irlande et de la Bretagne est autre chose que cela. C'est la communion dans la même race, dans la même foi profonde, dans les mêmes aspirations.

Souhaitons, en terminant, que cette amitié ne reste pas platonique et qu'elle se traduise par une aide réciproque. Souhaitons entre autres qu'il se trouve un député breton assez résolu pour porter la question au Parlement. Nous savons que l'un des représentants du Finistère en a eu l'idée. Qu'il ne tarde pas trop, car ce serait une honte pour nous si la première voix qui parlera officiellement en faveur de l'Irlande n'était pas une voix bretonne. Il faut que ce soit un député de la Bretagne qui demande à M. Millerand l'explication de sa conduite envers l'Irlande.

LAGAD AN NOZ.

## LA LANGUE NATIONALE DES BRETONS

L'U. Y. B. porte un intérêt capital à la langue bretonne, dont elle désire non seulement la conservation, mais encore la diffusion et la prospérité. On ne sera donc pas surpris de voir les colonnes de *Breiz Atao!* s'ouvrir à une série d'articles ayant le breton pour objet. Ceux-ci traiteront successivement les points de vue historique, linguistique et national, donnant à nos lecteurs un aperçu succinct de ce que l'on appelle aujourd'hui « la question du breton ».

### I. Son Histoire

#### Le Breton est une langue.

La langue bretonne ou *brezouek*, parler national des Bretons Armoricaïns, n'est pas un grossier patois, mais une belle et forte langue, fière de sa grandeur passée et qui a provoqué de nos jours l'éclosion d'une littérature remarquable, pleine de promesses.

La langue bretonne est absolument pure et distincte, dans ses origines comme dans son essence, des dialectes latins de France qui l'environnent. Il n'y a pas lieu de la considérer, de même que les produits de son génie, comme relevant de la culture française.

Tandis que le français, comme l'italien et l'espagnol, dérive du latin, le breton, lui, provient du *vieux-celtique*, qui était la langue des Celtes d'autrefois. Le *breton*, le *gaélique* et le *gallois* constituent de nos jours la famille des langues celtiques modernes.

L'histoire va nous montrer par quelle suite d'événements le vieux-celtique a donné naissance à notre breton actuel, quels dangers celui-ci a encourus, quelles épreuves il a traversées, enfin quelles difficultés il a vaincues au cours des siècles pour parvenir jusqu'à nous, toujours plein de vie et toujours lui-même.

#### L'établissement du Celtique en Europe.

Le vieux-celtique est de toute antiquité. Alors que la langue française ne compte que huit cents ans d'existence, la langue bretonne remonte par lui aux premiers âges.

Les Celtes l'apportèrent en Europe un millier d'années environ avant notre ère et pendant de longs siècles il régna souverainement de

\* Voir notamment *Le Journal* du 5 septembre.

l'Atlantique à la Mer Noire. Mais le vieux-celtique s'était déjà scindé en deux dialectes. L'un d'eux, le *gaëlique*, s'étendant sur l'île de *Prydain* (Angleterre actuelle), l'autre sur le continent. Toutefois, le gaëlique ne garda pas le domaine exclusif de son île ; plusieurs siècles avant notre ère, les Celtes continentaux l'envahirent et refoulèrent vers l'ouest leurs frères *Gaëls*. Cette immigration détermina la conjointe existence outre-Manche des deux langues celtiques, le gaëlique et le celtique continental. Ce dernier prit en *Prydain* une physionomie particulière, que l'on a convenu d'appeler le *brittonique*.

Pourtant elles ont conservé jusqu'à notre époque une très réelle parenté (analogie de syntaxe et de prononciation), qui est restée le lien entre le *breton-gallois* d'une part, l'*irlandais-écossais* de l'autre.

#### Heureuse résistance du Celtique au Latin.

Lorsque, au premier siècle, les Romains envahirent la *Brittania*<sup>1</sup>, ce fut le *brittonique* qu'ils entendirent, comme ce furent les *Brittoni* qu'ils eurent à combattre. Les *Gaëls*, qui occupaient principalement l'Irlande, n'eurent guère à souffrir d'eux. Les Romains vainquirent les *Brittoni* comme ils avaient vaincu les Gaulois et leur imposèrent une administration latine.

Toutefois, par la suite, les choses ne se passèrent pas en *Brittania* comme en Gaule. Les *Brittoni*, patriotes et entêtés, défendirent avec obstination leur langue ; ils réussirent à la sauver. Et lorsqu'au quatrième siècle les Romains abandonnèrent le pays, tout ce qu'ils y laissèrent se borna à quelques centaines de mots latins dans le langage courant. On retrouve ces mots encore aujourd'hui en gallois. Mais cette légère adjonction de vocables étrangers n'avait en rien modifié le génie de la langue, le *celtique* l'avait emporté sur le latin.

#### Survivance du Celtique aux invasions Anglo-Saxonnes.

Les Anglo-Saxons, qui à partir du IV<sup>e</sup> siècle envahirent la Grande-Bretagne [*Brittania*], ne réussirent pas plus que leurs prédécesseurs romains à y faire disparaître la langue nationale des Bretons [*Brittoni*]. Pendant deux siècles ils eurent à briser une résistance héroïque, parfois même heureuse. Mais leur victoire définitive rejeta nos ancêtres dans les montagnes de l'ouest et en Armorique.

Dans leurs refuges : le Cumberland, le Pays de Galles, le Cornwall, notre Bretagne, l'Irlande et l'Écosse, les *Celtes* continuèrent naturellement à parler breton et gaëlique.

Il y a lieu d'admirer ce patriotisme extraordinaire qui n'avait pas son pareil sur le continent. Car, tandis qu'au fracas de leurs chants de guerre nationaux, nos Bretons se portaient à l'ennemi, leurs frères dégénérés de Gaule, serviles aux pieds du conquérant, lui chantaient des vers latins au son du luth. Deux peuples : deux attitudes. C'est de cette lointaine époque que datent les premières différences entre les Bretons et les descendants des Gaulois ; le temps ne les a pas affaiblis.

#### Conquête de l'Armorique par la langue bretonne.

Les Bretons qui du quatrième au septième siècle envahirent l'Armorique y apportèrent leur langue. Leur arrivée rendit une nouvelle vie au pays ravagé par les barbares, comme leur langue donna à ses habitants un nouveau génie. *La Bretagne était née.*

La langue bretonne envahit l'Armorique, telle une marée montante. Au sixième siècle elle avait atteint et dépassé *Dol*, *Montauban*, *Ploërmel* et *Auray*. *Rennes* et *Vannes* étaient encore aux mains des *Gallo-Francis*.

Mais les Bretons ne devaient pas vivre en paix avec leurs nouveaux voisins. Ils eurent une fois de plus à défendre leur nationalité par les armes. Ce fut, après la guerre *anglo-bretonne*, l'empoignade *franco-bretonne*. Jusqu'au neuvième siècle, révoltes, massacres et campagnes couvrirent la Bretagne de ruines. Mais de ces calamités survécurent,

1. Les mots latins sont employés à dessein pour éviter les confusions auxquelles prêtent leurs traductions françaises : Bretagne, Bretons.

encore et toujours, la langue bretonne, plus vivace et plus forte que jamais.

#### Progression de la langue bretonne vers l'est (IX<sup>e</sup> siècle).

A partir du neuvième siècle, date de la libération de la nation bretonne de la suzeraineté des Francs par *Nominoë*, le père de la patrie, les Bretons s'étant répandus dans les pays de *Rennes*, de *Vannes*, et de *Nantes*, qu'ils avaient conquis pour s'assurer une frontière avantageuse, leur langue progressa avec eux. En moins d'un siècle elle avait atteint *Vannes*, *Redon*, *Guérande*, dépassé *Savenay* et *Blain*, pénétré dans le *Pays de Retz* ; elle s'était répandue sur la frontière et dans chaque place forte. Partout où le colon breton s'installait, la langue bretonne s'imposait.

#### Recul de la langue bretonne en H<sup>te</sup>-Bretagne (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles).

Mais ce bel essor du *brezonek* ne dura pas. Les invasions normandes vinrent briser le mouvement breton. Elles affaiblirent l'élément celtique, dispersèrent l'élite, si bien que la grande entreprise de *Nominoë*, fragile parce qu'à peine ébauchée, s'effondra rapidement. Du dixième au treizième siècle, le breton recula donc dans ces pays où il n'était plus soutenu et sa limite devint à quelques lieues près ce qu'elle est aujourd'hui. Le français avait absorbé les îlots bretonnants du *Rennais* et du *Nantais*, puis conquis *Saint-Malo*, *Dinan*, *Saint-Brieuc*, *Ploërmel*, *Redon*, *Savenay*, pays dont certains avaient été jusqu'à huit siècles bretonnants.

Nul doute que sans ces invasions normandes qui portèrent le désarroi en Bretagne, notre pays serait actuellement bretonnant d'un bout à l'autre.

Il n'est pas dit toutefois que le programme de *Nominoë* ne se réalise un jour.

#### La même langue en Bretagne et en Galles.

Le breton conserva heureusement la *Basse-Bretagne*, où il continua à vivre et à prospérer. A cette époque, il n'avait pas encore différé sensiblement du breton du *Pays de Galles*. Bretons de Bretagne et Bretons de Cambrie (*Cymru*) se comprenaient et se considéraient toujours comme faisant partie de la même nation. C'est pourquoi la littérature moyennâgeuse des Gallois, si magnifique, est aussi la nôtre. Il en était de même pour la musique et l'ensemble de la civilisation des deux peuples.

Du reste les relations étaient restées considérables entre eux ; nos pères allaient en Cambrie aussi naturellement qu'aujourd'hui nous autres, avec moins de goût dans notre choix il est vrai, nous rendons à Paris. Si bien que malgré sept siècles de séparation absolue, les *Bretons* et les *Gallois* se reconnaissent encore comme frères.

#### La formation et le morcellement du « Brezonek ».

Mais, à mesure que les deux peuples espacèrent leurs relations, les deux bretons se différencièrent. Le gallois eut à souffrir du contact de l'anglais, tandis que de son côté le breton d'Armorique subit une certaine francisation. Celle-ci se produisit surtout vers le seizième siècle. Elle fut amenée par la littérature française et l'éducation latine donnée dans les collèges. C'est à cette époque que sont entrés en breton les mots *pâtre*, *doux*, *soudard*, etc., les expressions *par l'amour de*, *non pas*, etc., devenues *paotr*, *doux*, *soudard*, *abalamour*, *non pas*, etc. De même dans la prononciation, l'influence française a fait disparaître les vieux sons brittoniques *dd*, *th*, *ll*, qui furent remplacés par *s*, *z*, *h*, *l*, plus près du français.

Toutefois le fond de la langue ne fut nullement atteint et malgré cette francisation superficielle qui se poursuit encore, le breton est resté une langue originale, il est resté lui-même.

Le morcellement du breton en dialectes commença à se réaliser vers

le dix-septième siècle. Chaque pays de Basse-Bretagne, isolé de ses voisins par suite des accidents géographiques, vit peu à peu sa langue prendre une tournure particulière. Les variantes locales portèrent principalement sur la prononciation et n'affectèrent jamais ou peu la syntaxe ou le vocabulaire. De telle sorte qu'à l'heure actuelle *la fusion des quatre dialectes est faisable*, d'autant plus que trois d'entre eux, le léonard, le cornouillais, le trégorrois, sont presque identiques. Le quatrième, le vannetais, assez nettement différent, a néanmoins des richesses que la langue littéraire en voie de formation aurait tort de négliger.

#### Le Breton littéraire, Langue nationale.

Le breton, si longtemps méprisé et méconnu, n'a été réellement « découvert » qu'au siècle dernier. Depuis *Le Gonidec*, qui en a fixé la grammaire, de *la Villemarqué*, qui en a présenté les productions poétiques, un gros effort a été fait par les patriotes bretons pour lui rendre la place à laquelle il a droit en Bretagne. Des savants de tous pays se sont associés à ce mouvement. De nos jours *François Vallée* continuant l'œuvre de *Le Gonidec* travaille à doter le breton d'un vocabulaire scientifique et philosophique et à déterminer celles de ses formes dialectales les plus propres à former la langue littéraire unique.

Une véritable armée de savants, à la tête de laquelle se placent *M.C. Dottin*, *Loth*, *Ernauld*, etc., continue également l'œuvre des grands précurseurs d'Outre-Rhin, qui les premiers ont mis en lumière les richesses du celtique.

C'est donc depuis un siècle une véritable *renaissance de la langue bretonne*. Celle-ci, qui se pourrissait par en bas en se francisant et en se morcelant, se perfectionne et se purifie par l'action de l'élite qui la recueille et l'unifie. Le breton unique n'est plus un mythe, il s'imposera aussi infailliblement à tous les bretonnants que le français à tous les patoisants de France. C'est lui que l'on enseignera dans les écoles, c'est lui qui sera notre *langue nationale et officielle*.

(A suivre).

La traduction ci-dessous n'était pas destinée à *Breiz Atao !*

Demandée avant la guerre par M. Le Diberder, qui désirait l'insérer dans son ancienne revue *Brillia*, les événements empêchèrent qu'elle fut prête à temps. Depuis, ladite traduction terminée a été offerte successivement à deux directeurs de journaux bretons. Aucun n'a fait de réponse.

Avant la guerre, les organes bretonnants demandaient à grands cris de la copie en breton. Aujourd'hui ils en refusent, parce qu'on leur en offre trop, sans doute. Enregistrons avec satisfaction ce progrès sensible.

## Kontadennou diwarbenn ar Maro e Breiz-Huel

### Korn-bro Loudiëg <sup>1</sup>

I

#### Karig an Ankou

Eur vaouez euz keriaden Ar Winien, e parrez Ló-Renan <sup>2</sup>, he doa tremenet lod euz ar pardaevez e kichen eun amezeged gwall-glanv. Distroet d'an ti ma veve ennan hec'h-unan, en em daolaz war he gwele ha ne zaleaz ket da gousked. E berr amzer e oe dihunet gant eun trouz digustum. Zeblantout a réa dezi klewed trouz eur c'har

lardet fall ha sammet pouner, pa storlok <sup>3</sup> ar rojou anezan war an ahel. Ar vaouez a gwitaaz he gwele dustu hag a ieaz war ar porz da c'houzoud petra oa grêat. En hent fall e-biou d'ar porz, e tremene eur c'har goloet gant linsellou gwenn. Ouz ar c'har e oa staget daou varc'h treut. Ar plac'h ne jomaz mar ebed ganti ma ne vije karig an Ankou. Kerkent ha ma oe kuzet ar welediged dreg eur pleg euz an hent, e tistroaz ar vaouez d'an ti en eur lavarout dezi ec'h-unan : « 'Benn eiz deiz, vo an amezeged en he dremenven ». Araók eiz deiz, da wir, e varwaz ar glanvourez.

Eur merour a oa klanv fall er bourc'h. Diw amezeged d'ezan a oa en eul liorz, tostik da di ar c'hlanvour pa glevjont « karig an Ankou » o tigwezoud e porz ar goumanant. An diw vaouez-ze ne c'helljont gweled netra. Klewed a rejont avat sklear meurbet ar c'harig oc'h herzel dirak ti ar c'hlanvour, o trei, hag heñ en hent adarre raktal.

Merwel a reaz ar merour abarz nemeur.

(Ló-Renan, c'houevreur 1907).

Edo daou bôtr iaouank o vond d'ar gêar, goude beza nozveziet <sup>4</sup> en eun ti er bourc'h. Deg eur noz e oa, pe war dro. 'Vel ma n'en doa ket unan anezo peurachet e ziviz gant egile, ec'h ambrougaz anezan beteg e zor. Digwezet eno, e klewaz an daou bôtr, sklêar-sklêar, trouz eur c'har o wigourat war an ahel. Dond a rea an trouz-ze euz an hent bras leshanvet hent bras Merdriniëg <sup>5</sup>. An daou yinion a droc'haz krenn o diviz. En nebedig amzer goude ec'h ehanaz krenn an trouz. An den iaouank a oa deuet da ambrouga egile a lavaraz dezan : « Ha dond a rez da ambrouga ac'hanoun d'az tro ? »

« Nan », a respountaz hennez berr, « mond a ran en ti ». Ha disparti a rejont. An deiz warlerc'h, e tigwezaz an daou yinion an eil gant egile ha kregi a rejont da gomz diwar ar pez o doa klewet an deiz araók.

« Kredi a ran mat hon deus klewet karig an Ankou », a lavaraz unan.

« Kredi a ran ivez », eme egile, « hogen ne felle ket d'in hel lavarout d'it dec'h da noz, gant aoun da spounta ac'hanout ».

Epad ar sunvezioù warlerc'h e varwaz eun nebeud tud an eil goude egile er c'harter ec'h eer ennan dre hent bras Merdriniëg.

(Ló-Renan, 1906).

E korn-bro Loudiëg e vez kredet penaoz kar an Ankou a c'hell mond en henchou falla, er garonchou <sup>6</sup> strisa, hep riskl ebed da skoilha pe da jom er skwasellou, vel ma tigwez re alies gant kirri ar c'houerien. Ouspenn-ze, koulskoude, e leverer ez eo éaz bras lakât karig an Ankou da vanna. Trawalc'h eo lakât a *râtoz-kaer* eur skoilha, an distera zoken, a-dreuz e hent.

Kontet eo bet d'in penoñs eun den euz San-Karadeg, oc'h ober eun dro-vale d'an noz, a glewaz karig an Ankou o tond adrekan war an hent bras. « Ma, » emezan « red eo d'in lakât anezan da skoilha ». Evit an dra-ze, e lakâz e vaz war an douar, a-dreuz d'an hent, hag heñ d'ar gêar da gousket.

A vec'h m'edo en e wele, ma hursunaz o klewed taoliou dichek war e zor. Kaer en doe goulen : « Piou zo aze ? Petra a fell d'eoc'h diganin-me ? » ne oe respountet grik ebed, nemet ma kendalc'he an taoliou krevoc'h-krev. Benn an diwez, ec'h anawaz d'e wreg petra

3. Se dit d'une roue qui « se bat » sur l'essieu.

4. *Nozvezia*, passer la soirée, la nuit.

5. Merdriniac (Côtes-du-Nord).

6. *Garont*, sentier.

1. Loudiëc.

2. Launenan (Côtes-du-Nord).

en doa grêt. Hounnez ne lezaz ket anezan en peoc'h ken n'en doe grêt e zonzj da zizober an droug en doa grêt. Sevel a reaz eta, ha mond a reaz da hadkemer ar vaz en doa lakêt a-dreuz an hent. Dustu e klewaz karig an Ankou o vond adarre. Dond a reaz ar gwaz endro d'ar gêr hep kavout droug ebed, ha ne glewaz ken an trouzou o doa spountet anezhan.

## II

Esaoueriou<sup>7</sup> pe Aroueziou a Varo a bep seurt

## Arouez ar Japeled

Ma c'hoar, ma mam ha me, edomp azezet hon teir endro d'an tan, o komz diwarbenn labouriou an devez. Ma c'hoar ha me a iea prim ar c'homzou en dro etre ni hon diw. En eun taol krenn, hor mam gant he dourn a reaz zin d'eomp tewel hag a aliaz ac'hanomp da zelaou gant evez eun trouz ne gompren ket. O veza ehanet da gomz, e klevjont tud o lavarout ar japeled. Trouz ar beden-ze a zeue euz an ti stok ouz hon hini (ne oe nemet ar voger-talbenn o tisparti an daou di). « Souezus eo », a lavaraz ma mam, « n'eo ket hon amezeien kustum da veza ken devot. Petra c'hoarvez eta en o zi ? »

« Mond a ran da weled dustu », a respountaz ma c'hoar, a iez raktal er mêz.

Pemp munut goude, ma c'hoar o veza deuet endro a lavaraz d'eomp penad, sur mat, hon amezeien n'o doa lavaret ar japeled en nep feson.

« Eun dra newez bennak a vezo, neuze », a lavaraz ma mam. « Hep mar e varwo unan bennak ac'halema ».

Hag e gwirione ma c'hoar a varwaz eun nebeud zizuniou diwezatoch.

(Kontet gant Mari-Jozef M., L6-Renan, 1902).

## Esaouer ar Piled

Ma zad a gouske en eur gambr a-uz d'ar gegin. Eur mintinvez e tiskennaz diwezatoch eget kustum, doaniet e zoare ha skwis e zrem. Ha me goulenn digantan ha n'en em gave ket iac'h. « Eo », emezan, « mez n'am eus kousket tam ebed, koulz lavaret, rag me am eus bet eur weledigez hag he deus grêt d'in kalz poan. Dond a raio warnomp eur gwall eur bennag hep dale pell. Eur piled enaouet em eus gwelet, savet e korn ma gwele. Chomet eo eno eur pennadig amzer ha goude-ze, en eun taol kont, en deus finvet anezan e-unan ha diskennet gorrek an diri ». (An diri-ze a skoe war-eün war ar gambr.)

Me a reaz an neuz da farsal euz ar weledigez-ze en eur glask. gwella ma c'hellen, tenna euz e spered ar zonzjou tenval a oa ennan. Hag abenn eur pennad amzer e oan deuet a benn euz ma zaol.

C'hwec'h miz goude avat, ma zad, skoet gant eun taol gwad en e skevent, a varwaz dindan eiz deiz. Antronoz e varo e fellaz d in ober disken e gorf e sal vrasa an ti evit ober eur chapel anezan<sup>8</sup>. Reï a ris urziou evit se. Eur piled a oe war elum e korn ar gwele. Epad ma oar oc'h ober ar pezh am oa goulennet, unan euz ar merc'hed a oe er gampr a gemeraz ar piled-ze hag a ziskennaz gorrek an diri gantan dirag ar c'horf. Kementse a zigasaz sonj d'in dustu euz gweledigez ar piled, ha diwar neuze ez oon chomet sur n'en doa ma zad gwelet nemet ar wirionez.

(Kontet gant an Itron L., L6-Renan, 1893).

(Da kendalc'her).

7. Esaouer, présage de mort, à Pont-l'Abbé.

8. Ober eur chapel anezan, le faire exposer.

## Chronique Littéraire

## " LA POÉSIE DE VIVRE "

Au lendemain du drame sans précédent qui a tenu pendant près de cinq années la scène du monde, un poète ose intituler ses chants : « *La Poésie de Vivre* ». D'où lui vient cette témérité ?

D'une impassibilité parnassienne, d'une inconscience d'artiste ou de l'oubli des réalités ? Nullement ! Sous ce titre transparent, au contraire, une courageuse sagesse, celle d'une âme riche d'optimisme et de bonté, qui a regardé la vie avec sympathie, l'a goûtée et, l'ayant faite à sa taille, en a dégagé du charme et de la beauté.

En effet, la muse de M<sup>me</sup> Mathilde Delaporte n'est pas seulement révélatrice d'un grand talent, elle l'est aussi d'une âme et, chose digne de remarque, elle atteint ce but par un procédé contraire à l'individualisme romantique, en embrassant d'un large coup d'aile les grands sentiments qui nous font tour à tour rire, palpiter, pleurer.

Oh la belle gerbe qu'elle a liée ! Humaine dans la plus haute acception de ce mot, celle qui concède à l'humanité une part de noblesse et une part de vertu !

Le livre de M<sup>me</sup> Mathilde Delaporte comprend quatre parties.

La première, intitulée « Des Fleurs d'abord », est un prélude aimable, qui semble l'inviter à l'auteur. J'aime à y relever « L'Étang et la Prairie », au rythme évocateur, et des « Rondels de Printemps » qui ont la grâce du renouveau et la fantaisie d'un décor d'avril.

Avec « l'Âme profonde », composée uniquement de sonnets, nous abordons l'essentiel de l'œuvre. Que M<sup>me</sup> Mathilde Delaporte ait la maîtrise de ces poèmes aux règles rigides, son précédent recueil « *En Demi-Teintes* », couronné par l'Académie Française, nous l'a démontré. On dirait qu'elle a choisi ce genre pour le plaisir d'y semer de beaux vers ; de plus, sa pensée ferme, sûre d'elle-même, de rapport direct avec l'image qui la concrétise, s'adapte à la forme vivante et précise du sonnet, comme la pierre précieuse au métal qui l'enchaîne.

Ici, il serait difficile de faire un choix : il faut lire et méditer. Il y a dans la variété de ces poèmes une unité puisée, me paraît-il, aux deux sources qui alimentent la vie intérieure de l'âme bretonne : l'espoir, poursuivant inlassablement l'idéal, le souvenir, que maintient la légendaire obstination de la race.

Ces sonnets n'attirent pas seulement l'attention, ils s'imposent à la mémoire, car si la frappe en est excellente, ils ont encore de la sonorité de pensée.

La troisième partie, « Ar Vro » (le Pays), qu'elle chante la mer, la campagne, les lits-clos ou les revenants, émane toujours de la même âme, une âme qui n'a rien de nostalgique et cueille toutes les fleurs à sa portée, de la même grâce qu'elle accueille les plus humbles joies placées sur sa route.

Cette sage philosophie, voici que le quatrième groupe « Les Roses sous la Lune » l'expose dans son entier. Il semble que, mise en confiance avec ses lecteurs, M<sup>me</sup> Mathilde Delaporte les traite, dans cette dernière partie, tout à fait en amis. Et que leur découvre-t-elle ? Qu'un grand et saint amour, en dilatant son cœur, a rendu son esprit tout à la fois si compréhensif et si haut. Cet amour déborde dans des strophes d'une intimité très douce : « Les Roses sous la Lune », d'une tendresse qui garde toute sa fraîcheur, et « Les Beaux Anniversaires ».

Je voudrais voir ce livre entre toutes les mains. D'abord, dans celles de mes compatriotes, parce que nous devons avoir l'orgueil de ce qui nous appartient ; témoigner, par le prix que nous y attachons, que nous sommes les premiers à l'apprécier, et justifier, au moins par notre sens esthétique, l'appellation de « Terre des vrais Poètes » donnée à la Bretagne.

E. BLIVET.

## DEUX MÉTHODES

La question des revendications bretonnes ne se pose plus. Quoique présentées sous des aspects divers dans les différents programmes, elles forment néanmoins un ensemble suffisamment homogène pour qu'aux yeux du public leur existence et leur légitimité ne soient plus à discuter. Le public breton les connaît vaguement et il leur accorde son approbation. L'ordre du jour n'est donc plus d'en critiquer chaque interprétation, mais de rechercher les moyens propres à les faire aboutir.

Le gouvernement aussi les connaît. Les congrès, votes, vœux, articles, les lui ont fait savoir depuis longtemps... L'autonomie administrative, juridique, artistique, économique ; la reconnaissance et l'enseignement de la langue bretonne, etc., etc. Mais on sait qu'il fait la sourde oreille. De temps en temps, un discours officiel louange la vieille Bretagne dont la seule vertu, qu'on lui reconnaît il est vrai sans lésiner, est d'être béatement aux pieds d'un pouvoir qui l'exploite ; puis tout retombe dans le silence.

Ce n'est donc plus le moment, régionalistes bretons, de vous disputer sur des divergences de programme. Au fond, vos revendications sont les mêmes ; voyez plutôt en commun comment vous pourrez vous unir pour les faire triompher. L'ennemi qui vous guette ne fait point de différences entre vous, il n'y voit point de régionalistes, de séparatistes, de nationalistes, il n'y voit que des Bretons convaincus et c'est leur voix à tous indistinctement qu'il veut étouffer. — Attaqués en groupe, vous devez vous défendre en groupe. Plus que jamais la nécessité d'un organisme inter-sociétés se fait sentir. Cette revue en a déjà lancé l'idée et ne cessera de la répandre. Que les Bretons écoutent donc ses appels à l'union et à l'abnégation.

En attendant, quelle est la bonne méthode qu'il faut établir pour triompher ? Pour le discerner, les méthodes en vigueur variant suivant les individus, comparons leur valeur propre et leurs chances de succès.

Les Bretons régionalistes se répartissent assez nettement en deux groupes.

Les uns disent : « Ne soyons pas trop exigeants. N'effrayons point l'autorité ; ce n'est qu'en nous montrant sages et soumis que nous lui donnerons confiance. Autrement nous grossirons encore les préjugés anti-bretons. »

Les autres déclarent : « Nous avons assez de ces jérémiades qui n'ont jamais rien obtenu. Nous ne sommes pas des valets. Nous avons avec nous le droit et la raison. Si l'on ne veut pas nous donner satisfaction, nous protestons énergiquement. »

Deux méthodes !

Quelle est la bonne ? Nous entendons bien entendu par cette épithète celle qui est de nature à donner des résultats, sans nous préoccuper d'autres considérations. Aller droit au but, c'est encore le meilleur moyen d'y arriver.

\*\*\*

En quoi consiste au fond la première méthode ? Ce sont des individus qui s'humilient devant d'autres afin d'en obtenir des concessions par la lâcheté et la flatterie. Que vaut-elle ? Rien.

*Elle est infamante.* En effet, un Breton qui a un peu de fierté ne peut pas s'amoindrir devant ceux qui abreuvant son pays de vexations et de préjudices. Il ne peut pas demander sous forme de charité et de concessions des réformes qui lui sont dues en réparation des torts qui lui ont été faits, et qui doivent lui être présentées avec des excuses.

*Ses résultats sont désastreux.* On pourrait arguer que cette méthode

« rampante », si elle n'est pas bien jolie, a l'excuse d'être efficace. Que ne ferait-on point « ad majorem Britanniae gloriam » ? Mais il n'en est rien. Encenser un gouvernement, se mettre à son service, c'est approuver sa politique, c'est affirmer sa soumission, c'est donc l'engager à persévérer dans ses errements. C'est une erreur de croire que la France rendra justice un jour à la Bretagne par élan de cœur, en reconnaissance de l'amour que lui portent ses enfants armoricains ; c'est même plus qu'une erreur, c'est un enfantillage impardonnable. Bien au contraire, le gouvernement considère les coups d'encensoir qu'il reçoit comme des avances de la part des Bretons, comme les manifestations d'une tendresse débordante et d'une généreuse envie de sacrifice de leur part. Sa réponse ne sera point l'octroi d'une constitution, mais une feuille de contribution plus lourdement chargée et quelques régiments bretons de plus désignés comme troupes de choc.

Ainsi donc, pour les raisons ci-dessus énumérées, la méthode rampante nous paraît haïssable et à rejeter.

Trouver qu'une méthode est mauvaise, alors qu'il y a deux méthodes, c'est trouver bonne la seconde. Cependant, ne nous arrêtons pas là, le lecteur n'est qu'à moitié convaincu. Faisons pour la seconde méthode ce que nous avons fait pour la première : examinons-la.

\*\*\*

Il n'y a point à se tromper. Avec elle nous avons des hommes qui exigent la reconnaissance et le respect de leurs droits de ceux qui les violent, et qui les considèrent comme des adversaires à réduire. Ils soulèvent le ressentiment public en protestation contre les injustices flagrantes dont leur pays est victime.

Cette méthode est bonne.

*Elle est conforme aux sentiments des Bretons.* En effet, les Bretons, humiliés de la situation inférieure dans laquelle les place la suprématie française, blessés d'être combattus et raillés par le peuple français dans tout ce qui est à eux, mécontents des préjudices énormes que leur cause la centralisation impérialiste, indignés de la mauvaise foi d'un gouvernement qui les trompe et ne les flatte que pour les exploiter davantage, dégoûtés d'une attitude de soumission qui ne leur a jamais rien rapporté, ont le droit de parler haut et fort, de formuler des exigences et de faire comprendre à ceux qui se sont joués d'eux que la plaisanterie est finie et qu'ils en ont assez. Les Bretons aussi ont un amour-propre national. On s'assoit dessus depuis plus d'un siècle, qu'on ne s'étonne donc point qu'il fasse sa réapparition quelque peu « froissé ».

*Tout porte à croire qu'elle aura des résultats.* Quels sont ceux qui dans le monde obtiennent des résultats ? Sont-ce les justes, les faibles, les suppliants ? Ce sont les forts. La docilité des Bretons ne leur a jamais attiré que des redoublements de duretés (gouvernement de Montesquiou). Sont-ce des remontrances platoniques qui peuvent faire plier un État ? Il faut être bien ignorant de l'histoire pour avoir encore des illusions à ce sujet. Non, le droit ne fait impression que lorsqu'il y a la force derrière lui. Le gouvernement n'accordera sa constitution à la Bretagne que le jour où quarante-cinq députés la lui demanderont à la Chambre et qu'il sentira qu'il y a derrière eux quatre millions de têtes dures, entêtées et résolues. — Et nous ne les aurons, ces députés et tous les crânes de Bretons, qu'en réveillant un puissant sentiment national, et qu'en dressant la fierté et l'amour-propre blessés de notre peuple.

La deuxième méthode, la méthode forte, est donc la bonne.

L'U. Y. B. a pour elle une prédilection de principe, parce qu'elle a la fierté bretonne ; elle a pour elle une prédilection de fait, parce qu'elle voit les réalités et qu'elle ne recule pas devant les nécessités.

Hélas, tous les Bretons n'ont pas encore cette mentalité. Il en est qui manquent de confiance et qui par inconscience se font les soutiens d'un pouvoir qu'ils voudraient entamer en le consolidant ! Ils retirent de cette attitude quelques poignées de mains mollasses et quelques palmes académiques ; souhaitons leur, sans l'espérer, d'en retirer également quelque chose pour la nation bretonne.

Nous autres, nationalistes, ne voulons retirer de notre franche attitude que ce que notre peuple voudra bien nous accorder : un peu de sa reconnaissance si nous parvenons, à force d'efforts, jeunes et vieux fraternellement unis, à lui conquérir quelques-unes des satisfactions auxquelles il aspire.

OLIVIER MORDREL.



GROUPE RÉGIONALISTE BRETON  
**UNVANIEZ YAOUANKIZ BREIZ**  
Union de la Jeunesse Bretonne

Réponses à quelques objections

2. — IL N'Y A JAMAIS EU DE NATION BRETONNE.

Dire qu'il n'y a jamais eu de nation bretonne, c'est nier un ensemble de faits historiques indiscutables qui ont précisément eu pour effet de la former. Ces faits sont ceux qui provoquent la naissance de toute nation. Ils nous sont appris par l'histoire ; ce sont eux qui nous permettent de distinguer les peuples et les provinces des nations.

En effet, tous les peuples ne peuvent pas se dire Nation. Les Normands en France, les Auvergnats, les Picards forment des races bien déterminées et pourtant ce ne sont pas des nations, ce ne sont que des provinces. — Pour que des populations déterminées forment une nation, il faut qu'elles aient un esprit national, comme les Français, les Anglais, les Bretons par exemple. Qu'est-ce qui leur donne cet esprit national ? C'est précisément les grands événements historiques qu'elles ont vécus. Ces événements sont en général des épreuves telles que les guerres. Ainsi, la guerre de Cent Ans a fait naître le patriotisme français, et l'invasion saxonne en Grande-Bretagne au 14<sup>ème</sup> siècle, le patriotisme breton.

Au début de l'histoire des Bretons, il n'y avait pas de nation bretonne parce qu'il n'y avait que des clans divisés entre eux et même souvent ennemis. C'est la lutte contre l'ennemi exécré : le Saxon, qui a rassemblé tous les clans et qui, de populations éparses, a fait la Nation bretonne, unie et unique. Ce fut si bien une nation que les Bretons de Galles, à force de se désigner sous le nom de « compatriotes », en perdirent leur nom de « Bretons ». Leur appellation nationale est encore aujourd'hui « *Cymru* » (compatriote). Ainsi, les Bretons qui s'établirent en Armorique, nos ancêtres avaient déjà leur nationalité. Celle-ci, loin de disparaître, ne fit au contraire que s'accroître au cours des siècles.

En effet, les populations bretonnes dès leur installation en Armorique eurent à défendre leur existence. Pour être fortes, au 11<sup>ème</sup> siècle elles s'unirent sous un roi. Dorénavant les Bretons formèrent plus qu'une nation : un État. Ils eurent des institutions, des lois à eux, d'où découlèrent une civilisation et des mœurs également à eux. Ce fut au cours de la vie commune dans l'État breton que se formèrent l'esprit et le sentiment national bretons, qui sont encore nôtres aujourd'hui.

La Nation bretonne, régulièrement constituée, gouvernée par ses rois, puis par ses ducs, vécut longtemps. Elle s'est battue, elle a souffert, elle a triomphé, en un mot elle a eu son histoire qui a exalté son patriotisme. Elle a connu l'ivresse de l'indépendance jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle, plus de mille ans.

Mais il serait erroné de croire que lorsque l'État breton disparut par suite de l'union à la France en 1532, la Nation bretonne mourut de même. On peut changer de maîtres, mais non point changer d'âme et de cœur. Du reste, le traité de 1532 reconnaissait formellement qu'il existait une nation bretonne et il lui laissait une certaine autonomie à l'intérieur de la France. Les Bretons conservèrent jusqu'à la Révolution leur administration propre, leur Chambre des Députés, leurs finances et leur justice. Ils les auraient encore, si la Révolution n'avait supprimé la Bretagne en l'annexant, en dépit du droit, à la France. On sait comment la Convention, oubliant la promesse de la France de respecter la Bretagne, la morcela en cinq départements pour la mieux tenir et la mieux exploiter car c'est dans cette lamentable situation que nous sommes encore.

Néanmoins, la Nation bretonne a formellement existé. Le nier, c'est se couvrir de ridicule. Elle s'est formée dès le 11<sup>ème</sup> siècle en Grande-Bretagne, elle s'est définitivement constituée et organisée en Armorique au 19<sup>ème</sup> siècle, elle s'est de plus en plus accentuée jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle, elle a continué à rester elle-même jusqu'à la Révolution, et enfin elle a su résister à toutes les violences et à toutes les ruses de ses ennemis jusqu'à nos jours.

NOS RÉUNIONS & NOS SECTIONS

**Section de Rennes.** — Le 29 septembre, à l'occasion de la Fête Nationale Bretonne, la Section de Rennes s'est réunie. M. Debauvais, membre du Comité Directeur de l'U. Y. B., a rappelé en quelques phrases les anniversaires glorieux du couronnement de Nominoé et de la bataille d'Auray, que nous célébrons à cette date.

A la suite de la réunion, le kenroad Lemonnier a été élu président de la Section.

La Section de Rennes reprend ses réunions d'étude hebdomadaires.

EN BRETAGNE

**Congrès de la F. R. B.** — L'U. Y. B. était représentée au congrès de la Fédération Régionaliste Bretonne par MM. Mazé-Launay et Maurice Marchal. Parmi les membres de l'U. Y. B. présents, signalons notre dévoué kenroad Le Part et M. Inizan.

**Congrès du « Bleun Brug ».** — Notre bien cher et dévoué vice-président, Saïg Le Goff, représentait l'U. Y. B., le 15 septembre, à Saint-Pol, au Congrès du Bleun Brug.

Il y a exposé avec netteté la doctrine de l'U. Y. B. et ses revendications scolaires.



Le prochain numéro de Breiz Atao ! sera comme celui-ci un numéro double et paraîtra sur huit pages.



# BREIZ ATAO !



## BRETAGNE TOUJOURS !

DIRECTEUR : MAURICE MARCHAL

Le Numéro : 0 fr. 20  
Abonnements : Un An... 3 fr. 50

Rédaction et Administration :  
4, place de Bretagne, RENNES (I.-S.-V.)

LES MANUSCRITS NE SONT EN AUCUN CAS RENDUS.

Gazeten Miziek

UNVANIEZ YAOUANKIZ  
BREIZ

Organe Mensuel

de  
L'UNION DE LA JEUNESSE  
BRETONNE

### A nos Lecteurs, à nos Amis

- ☞ Avec le numéro de janvier de *Breiz Atao !* s'ouvrira notre troisième année de vie. Depuis deux ans que nous avons posé la Question Bretonne sur le seul terrain où elle satisfait l'esprit, le terrain nationaliste, notre succès s'est affirmé hautement.
- ☞ Si quelques-uns ont perdu la foi, combien d'autres nous ont apporté l'appui de leur enthousiasme et de leur intelligence. Toute une jeunesse intellectuelle s'est groupée autour de nous, proclamant notre doctrine : *La Bretagne est une Nation qui a droit à la vie et à son développement libre sous l'égide française.*
- ☞ Cette autonomie de la Nation Bretonne, notre droit et notre gage de vie, nous travaillons lentement et fortement à la réaliser en donnant au Peuple Breton le sentiment national. *Le devoir de tout Breton qui a du cœur au ventre est de nous y aider.*
- ☞ IL FAUT que notre journal, *unique et faible organe du Nationalisme Breton*, VIVE et PROSPÈRE. Il ne faut pas laisser tomber le flambeau sacré reçu de la main de nos pères.
- ☞ IL FAUT que chacun de nos abonnés dont le service touche à sa fin SE RÉABONNE. IL FAUT QU'IL NOUS TROUVE DES ABONNÉS. Le prix modique de notre abonnement le met à la portée de tous. IL FAUT QUE NOTRE LECTEUR SE PERSUADE QUE NE PAS SE RÉABONNER, C'EST TRAHIR LA CAUSE SAINTE DE LA BRETAGNE, c'est aider à égorger la Nation Bretonne.
- ☞ Vous tous qui avez compris notre effort, nous vous attendons. Nous attendons votre réabonnement, nous attendons votre propagande. A tous ceux qui déjà nous ont donné cette preuve d'intérêt et l'appui de leur dévouement, MERCI !

La Direction et la Rédaction de *Breiz Atao !*

## LA QUESTION BRETONNE

### VI. — Un Art National

#### I. L'Art est un Fait National.

L'art, ou mieux, les beaux-arts sont le résultat d'un état d'esprit, l'expression d'une époque, d'une cité, d'une nationalité.

C'est le fruit le plus pur et le plus noble du génie d'une race, le témoin fidèle de sa vitalité, donc de la force d'une nation. Qu'il soit musique, peinture, sculpture ou architecture (le plus social de tous), l'art d'une nation, éclos dans des conditions déterminées, est soumis à des lois constantes et suit de très près son apogée ou sa décadence. A l'abâtardissement d'un pays correspond toujours celui de ses arts, à sa disparition leur remplacement par les formules artistiques du conquérant, s'il en a, et s'il n'en a pas, ce qui est peut-être pis, leur adaptation et leur asservissement au génie du vainqueur.

L'art, fait d'une époque, d'une race et avant tout d'une nation, est

donc à sa place dans des études bretonnes. *L'Art Breton est une partie de la Question Bretonne.*

#### II. L'Art Breton.

Y a-t-il un art national breton ? A l'heure actuelle, ne nous illusionnons pas, non. Et il ne saurait guère y avoir d'art national en un pays asservi comme le nôtre. Cependant l'esprit breton comprimé éclate parfois car çà et là se dressent des isolés, champions de l'art national de demain.

Ils sont cependant peu, très peu. A côté d'eux — nous ne voulons pas dire en face — grouille la horde des artistes français ou francisés, pour qui tout art, toute formule ne peut venir que de Paris. Tout ce monde fait bien de l'art en Bretagne, mais jamais, ou presque jamais, d'art breton. Quand ils en font, c'est pour nous pondre de ces meubles extraordinaires, mâtinés de renaissance et de paysan, ou de ces mélodies biniousardes de beuglant qui vous font dresser les cheveux sur la tête.

Non certes, si l'on en excepte les courageux novateurs qui se lèvent, il n'y a pas d'art breton, parce qu'il n'y a personne à connaître la *tradition artistique nationale*, qu'on nous la cache ou que l'on ne s'en soucie, et surtout que *l'ambiance nationale n'est pas encore éclos.*

#### III. La Tradition Artistique Bretonne.

Il existe cependant une *Tradition d'Art Breton* ; les invasions des barbares Saxons, les luttes acharnées pour la conquête ou le maintien de l'Indépendance l'ont assoupie ou gênée dans son développement, mais elle est.

Les Bretons de Grande-Bretagne s'étaient, comme les autres Celtes, constitué un art autochtone, qui joignait à la douceur et à la délicatesse de l'art grec une incroyable force d'expression. Dédaignant l'illuminisme de la décoration par la plante ou la figure humaine, les Celtes se servirent de *la ligne pure*. Entrelacs, spirales, volutes compliqués jusqu'à l'infinité, que ce soit en enluminure ou en sculpture, tout cet art admirablement celtique se complète, se précise au cours des siècles, pour périr en pleine gloire, lors de l'invasion de l'Irlande par les lourds Saxons, au XII<sup>e</sup> siècle.

Dès sept siècles auparavant, les Bretons, chassés de leur patrie, obligés de défendre les armes à la main leur indépendance sur leur nouveau territoire, en avaient lentement perdu la formule et la conscience.

*L'art celtique n'était cependant pas disparu.* Malgré l'invasion des formules françaises d'art ogival, il reparait, compliquant et entrelaçant les nervures gothiques, dressant les clochers à jour, et enfin, à la Renaissance, éclate, transformant les ordres latins, les pliant à sa fantaisie, tournant les volutes jusqu'à la spirale. Ce fut à cette époque une *inconsciente éclosion d'art autochtone*, qui celtisa la Renaissance pour créer un style très spécial, une formule presque nationale de Renaissance Bretonne.

Et depuis *il se montre partout*, en entrelacs, en spirales, en demi-cercles rayonnants, sur tous nos meubles bretons, alors qu'il s'est conservé, par un miracle de tradition, très pur et très spécial, dans les broderies du seul clan bigouden.

La disparition du meuble breton ou son abâtardissement l'ont fait se perdre à nouveau. Et maintenant l'art latin des Français règne en maître sur les Celtes de Bretagne.

#### IV. Art et Sentiment National.

Il n'est pas un patriote breton qui, connaissant les merveilles qu'ont créées dans le passé les réminiscences d'art celtique de nos pères, ne songe à susciter, mieux à ressusciter un art national breton.

Or, l'art est le corollaire d'une époque, d'un état d'esprit, d'une nation. Tout effort isolé d'art national échouera fatalement dans une Bretagne qui n'ait pas un fort esprit national. *Il nous faut donc d'abord créer l'ambiance bretonne* qui fera naître et rendra viable un art breton. « SENTIMENT NATIONAL AVANT TOUT. LA NATION D'ABORD ». Cette formule, base de tout nationalisme, et de tout nationalisme breton, nous assure seule la possibilité d'un art national. Travailler pour revivifier le *Sentiment National*, c'est non seulement travailler pour la *Langue* et le *Costume*, mais aussi pour l'*Art breton*.

#### V. L'Art National Breton.

Donc, au sein d'une Bretagne nationale, douée d'un état d'esprit nettement celtique et consciente de sa tradition racique, se formera un art national breton.

*Il ne peut être que celtique.* La nature, le climat, les matériaux ne suffisent pas pour créer l'art. Il faut une tradition artistique. Les Français, assoiffés de latinisme, ont pris la gréco-romaine. Les Celtes de Bretagne ne peuvent avoir qu'une tradition : LA CELTIQUE.

L'étude profonde, l'application judicieuse de l'ancien art celtique, jointes à l'utilisation de tout ce qu'il y a d'autochtone dans les œuvres de nos pères, nous constitueront un art bien breton.

L'art celtique est chez nous à fleur de peau : les mélodies populaires bretonnes, les essais généreux de la Chambre des Métiers de Bretagne, le prouvent surabondamment. Œuvre du génie de notre race, il est le mieux adapté à notre esprit. Et, dans la Bretagne rénovée, consciente et nationale que demain verra naître, c'est vers la grande tradition d'art de nos ancêtres libres de Prydain, parfois éclipsée, parfois vivace à nouveau sous les doigts malhabiles de nos pères de Bretagne, que nous reviendrons, pour toujours cette fois, sûrs de donner à la Nation bretonne l'ART qui doit être son expression séculaire et splendide.

MAURICE MARCHAL,

Élève de l'École d'Architecture de Rennes  
École des Beaux-Arts de Paris.

## La Bretagne au Congrès de la F. R. F.

### 1. L'enquête de la F. R. F.

On sait que la Fédération Régionaliste Française a pris il y a quelques mois l'initiative d'une consultation populaire dans l'Ouest et plus particulièrement en Bretagne, au sujet de la détermination des futures régions administratives et économiques. Cette consultation qui, grâce au concours de l'*Hermine de Bretagne*, prit les proportions d'un véritable plébiscite, suscita un vaste mouvement d'un bout à l'autre de la Bretagne en faveur du respect et de la reconnaissance de l'unité bretonne. Au congrès de Rennes, qui en fut l'apothéose, les cinq départements bretons se firent représenter. La Loire-Inférieure, que d'aucuns croyaient dissidente, se classa au contraire au premier rang pour le chiffre des réponses en faveur de la Bretagne indivisible.

Il ne restait plus à la F. R. F. qu'à enregistrer les résultats acquis ; c'est ce qu'elle vient de faire à son congrès qui s'est tenu à Paris, du 5 au 10 décembre dernier.

M. de l'Estourbeillon, vice-président de la F. R. F., promoteur du référendum, fit, en sa qualité de rapporteur, l'exposé de la réponse du peuple breton.

### 2. Les Résultats du Référendum.

Il relata à l'auditoire des congressistes tout ce que savent nos lecteurs, le détail des 360.000 réponses reçues à Rennes. Il sut bien lui faire entrevoir à travers les noms et les chiffres qu'un véritable mouvement national avait fait frissonner la Bretagne et qu'il en était sorti quelque chose d'inviolable et de puissant : *les volontés du peuple breton*.

« ... De Brest à Clisson, de Fougères à Audierne, les populations désirent faire partie d'un seul tout : la Bretagne, aussi bien au point de vue économique et administratif qu'au point de vue juridique et intellectuel ». On peut aujourd'hui l'affirmer.

*Le pays nantais, comme les autres, mieux même que certains autres, a profité de cette occasion solennelle pour protester par l'intermédiaire de ses représentants les plus autorisés, de son attachement à la patrie et à la région bretonnes et de sa volonté de leur demeurer joint.*

Et les réponses n'émanent pas d'une partie exclusive de la population ; c'est vraiment la voix d'un peuple qui a répondu au référendum. Les groupes les plus divers : chambres de commerce, municipalités, sociétés, syndicats ; les citoyens de toutes classes : ecclésiastiques, négociants, étudiants, ouvriers, professeurs, pêcheurs, paysans, domestiques, se sont réunis pour protester contre la suppression de la Bretagne. *Nation, ils ont demandé qu'on respecte la nation dont ils ont spontanément démontré l'existence par leur attitude.*

M. de l'Estourbeillon a dit cela et il a montré aussi comment la Bretagne n'était pas qu'une entité ethnique et morale, mais encore une entité géographique et un organisme économique. Et il a conclu comme le député breton, M. Ruellan :

« ... Morceler la Bretagne, l'amputer d'une fraction quelconque de son territoire, ce serait inouï. La Bretagne doit rester actuellement ce qu'elle a toujours été au cours des siècles. Chaque pouce de son territoire, chaque pierre de ses villes ont leur histoire qui fait partie de l'histoire de la province et il n'y faut pas toucher sous peine de sacrilège. »

L'assemblée a été quelque peu surprise de la force et de la popularité du sentiment « régionaliste » en Bretagne. Mais comme le pays est à la mode, elle a applaudi.

Les Angevins et les Poitevins qui avaient à peu près négligé de répondre au référendum ont cependant été représentés au congrès. Leurs volontés ne sont pas aussi formelles que celles des Bretons. Cependant, ce qui ressort de leurs dires c'est que ni les uns ni les autres ne désirent la création de cette région Basse-Loire que nous impose le gouvernement et qui morcelle la Bretagne. La plupart d'entre eux seraient même fâchés que le trouble soit instauré en Bretagne pour la satisfaction d'intérêts économiques qu'ils déclarent eux-mêmes très contestables.

Les Angevins se contenteraient d'une région de « Loire » avec le Maine et la Touraine, vaste contrée homogène aussi bien au point de vue des cultures que de l'orientation économique et des populations. Ils préfèrent cette solution à celle qui les mélange à ces « étrangers » que sont pour eux les Bretons et vers qui ils ne se sentent pas attirés.

Leur opinion est « chacun chez soi » et ils ont raison.

Quant aux Poitevins, ils n'envisagent pas un instant qu'on rattache une partie de leur territoire à Nantes. « Nous formons un tout, disent-ils, Poitou et Charentes, et nous entendons rester entre nous, avec nos deux centres principaux : La Rochelle et Poitiers.

En résumé, le référendum de la F. R. F. a déterminé dans l'Ouest

trois régions homogènes, logiques et de nature à contenter les populations.

- 1° *La Région de la Loire*, comprenant Anjou, Maine, Touraine ;
- 2° *La Région du Poitou et des Charentes* ;
- 3° *La Région Bretonne*, constituée par les cinq départements bretons.

(Disons, à propos du projet de M. Choleau qui demande le rattachement à la Bretagne des territoires qui la bordent, et de l'article de M. Marchal, que certaines rectifications de frontières à l'avantage de la Bretagne seraient désirables).

### 8. Un Dissident.

Les populations du sud de la Bretagne ayant fait connaître leur volonté formelle de rester « bretonnes », on fut quelque peu étonné au congrès de l'intervention d'un monsieur du nom d'Abel Durand, avocat à Nantes, qui vint affirmer le contraire.

A la tribune, ce monsieur défendit les projets du gouvernement. On sait que ceux-ci distraient au moins deux départements de la Bretagne pour les rattacher aux régions de la Loire. (Pourquoi ? Sans doute pour servir les intérêts de quelques « camarades » et pour détruire encore un peu la Bretagne, mais pas apparemment pour satisfaire aux règles du bon sens).

Mais le propre de M. Durand n'a point tant été de défendre cette théorie économique, du reste insoutenable, que de se montrer l'adversaire résolu de la Bretagne. Il avait déjà à ce propos scandalisé le congrès de Rennes, il a récidivé à Paris. On connaît ses monstruosité :

« Bretagne ? Génie breton ? Nationalité bretonne ? Cela n'existe pas. Nous n'avons à nous occuper que d'une chose : les intérêts économiques, et ceux-ci veulent une région nantaise. Nous devons déterminer une région et non ressusciter une province disparue, à l'aide de considérations économiques et non guidés par le respect de traditions désuètes ».

Ce brutal matérialisme, ces erreurs de jugement choquantes étaient trop cyniques pour ne pas révolter les congressistes, pourtant très réalistes. On fut en séance froissé du discours de M. Durand. En voici quelques échantillons.

M. Durand ne démontre pas, il affirme :

« Nous n'avons, nous, Nantais, rien à voir avec la Bretagne ; tout, au contraire, nous rattache à l'Anjou. Nous avons toujours été les victimes de la Bretagne\* » (Rires).

M. DURAND N'A AUCUN DROIT POUR PARLER AU NOM DES NANTAIS ; il le prend cependant et pour dire quoi ! Il suffit ici de rappeler l'éblouissante prospérité de Nantes avant la révolution pour montrer le néant de telles affirmations.

Et M. Durand qui prétendait, cinq minutes avant, que les races n'existaient plus, en particulier la race bretonne, ne craint pas d'ajouter :

« Les Bretons pour nous, du reste, sont des étrangers. Nous sommes de la même race que les Angevins, nous avons leur mentalité. Ce n'est pas un Le Braz qui aurait compris notre Bretagne comme René Bazin\* ». (Rires et exclamations).

Les Nantais présents protestent. On invective l'orateur, on lui reproche de renier la Bretagne. Alors lui de répondre avec indignation :

« Mais, messieurs, je suis Breton, moi, et fier d'être Breton, vous m'entendez bien\* ».

Il devenait donc impossible d'y rien comprendre. Néanmoins l'orateur ne s'arrête point. Tout lui donne raison. Son discours est une revue encyclopédique. Le voici au chapitre « cheptel » :

« Tenez, dit-il triomphant, en pays nantais les vaches sont parthenaises, elles n'y sont point de race bretonne\* ».

Les Bretons présents applaudissent à tout rompre. Toutefois, les meilleures plaisanteries sont les plus courtes. On crie : « Assez ! assez ! » et les protestations des auditeurs apportent un terme à la plaidoirie de M. Durand.

Le président ayant demandé qui répondait à M. Durand, je gagnai la tribune. Ma tâche était aisée : M. Durand ayant pris le soin de se discréditer lui-même, je n'avais plus qu'à parachever son œuvre, je m'y pris de mon mieux. Si j'ai réussi en une brève improvisation à montrer à l'assemblée qu'il y avait encore quelques Bretons de cœur en pays nantais et quelques affinités économiques entre le sud et le nord de la Bretagne, je n'ai fait aucun tour de force. Le premier paysan venu, du pays nantais ou d'ailleurs, en aurait dit tout autant.

Du reste, mes compatriotes voulurent bien renforcer ma répartition par les leurs. M. de l'Estourbeillon rappela avec émotion les preuves de nationalité bretonne que venait de lui donner le peuple nantais unanime dans son attachement à la Bretagne. Puis il reprocha hautement à l'orateur descendu les inexactitudes de ses allégations et lui avoua la surprise que lui causait une telle attitude de la part d'un Breton.

Après lui, M. Coisnard, un militant breton de Saint-Nazaire, n'hésita pas au nom de sa terre natale à prendre franchement position contre cette minorité « très spéciale » de Nantes qui prétend arracher malgré lui le pays nantais à la Bretagne. « Les intérêts nantais, dit-il en substance, ne doivent pas être sacrifiés aux ambitions furieuses de quelques-uns. »

### 4. Deux Régionalismes en présence.

Les délégués bretons ne firent pas à Paris que parler de leur pays. Ils intervinrent fréquemment au cours de débats d'ordre plus général. Ces interventions furent toujours intéressantes car elles opposèrent nettement, à propos de chaque question, la compréhension bretonne du régionalisme et l'idée que s'en font les Français de France. En un mot, ce fut la lutte du régionalisme économique et du régionalisme « psychologique », du matérialisme et de l'idéalisme.

On ne se rend pas bien compte en Bretagne de la différence de mentalité qui existe entre Bretons et autres Français. Elle éclatait au congrès de Paris. Les uns et les autres parlaient des langages différents : « les désirs du peuple breton » de ci, « les exigences économiques » de là.

Il s'agissait donc pour les Bretons soit d'emboîter le pas au congrès, et de défendre leur théorie avec des arguments économiques, soit au contraire de réagir et d'essayer de changer l'état d'esprit des congressistes. Ils ont pris ce dernier parti.

Et l'on peut dire que les interventions bretonnes tout le long du congrès ont réussi à changer notablement le sens des motions et même certains de leurs principes fondamentaux. Elles n'ont pas été non plus sans influencer les votes finaux.

C'est M. l'abbé E. Beauregard, délégué de l'U. R. B., qui le premier est entré en lutte avec les tendances par trop matérialistes que manifestaient les congressistes. A les entendre, la France n'était plus qu'un réseau de chemins de fer et de canaux, qu'un damier de champs cultivés, qu'un parterre à usines. De l'homme, de ses besoins moraux, de ses passions intellectuelles, de l'âme des Français en un mot, il n'était pas question. Les Bretons, pour lesquels l'entité morale est le premier des arguments régionalistes, ne pouvaient accepter cette orientation des débats sous peine de voir leur cause sacrifiée.

M. Émile Beauregard, en philosophe distingué, attaqua les congressistes dans les principes mêmes de leur doctrine. « Vous reprenez, leur dit-il, une doctrine désuète, celle de l'*homo economicus*. L'homme n'existe pas que par ses besoins matériels. Si les considérations économiques ont leur importance, les considérations psychologiques et morales ont aussi la leur. Leur influence est souvent prépondérante

\* Je garantis l'authenticité de ces paroles, que j'ai notées sur place.

sur les actes des hommes. N'en point tenir compte serait téméraire et vain ».

Un tel langage, appuyé d'exemples, plut par sa raison et sa mesure. Il rappela à l'assistance qu'elle comptait des écrivains et des artistes, des mains desquels était né ce régionalisme qu'elle était en train de leur dérober. Elle applaudit à ce Breton qui rappelait à des Français que l'intelligence devait jouer quelque rôle dans leur relèvement futur.

Toutefois un congressiste, fidèle à son idée, reprit un peu plus tard la parole pour défendre encore la prédominance du point de vue économique.

« L'économie, déclare-t-il, est à la base de toute société. Ce sont des affinités économiques qui ont provoqué les groupements provinciaux de la France. Seules donc les considérations économiques doivent prévaloir dans leur reconstruction ».

Une fois de plus, Bretons et Français se trouvaient en opposition. Un Breton ne pouvait laisser admettre une telle phrase. C'est en parlant de principes comme ceux-là que l'on démontre que la Bretagne doit se laisser manger avec le sourire.

« C'est faux pour la Bretagne, dis-je. L'origine de la Bretagne, c'est un événement historique : les invasions des Celtes britanniques ; sa constitution, c'est la volonté de l'homme : les conquêtes de ses rois ; sa survivance, les palpitations d'une âme nationale : la bataille d'Auray et la révolte du Papier Timbré ».

Mon adversaire, loyal, reconnut son erreur.

*Dès lors il apparut nettement à tous ceux qui voulaient voir que le problème breton était autre chose que le problème régionaliste et qu'il faudrait le poser et le résoudre A PART.*

## 5. Les conclusions du Congrès.

Néanmoins, le congrès avait à se prononcer sur la question bretonne. La F. R. F. avait fait un référendum, elle venait d'en enregistrer les résultats, elle devait donc les transmettre, tout au moins avec son opinion, sinon avec un vote d'approbation.

Ce ne fut pourtant pas ce qui arriva. M. Charles Brun déclara le congrès incompetent et l'on décida de transmettre aux pouvoirs publics les réponses telles qu'elles avaient été reçues. Les Bretons qui croyaient trouver un appui parmi les régionalistes français furent très déçus de leur « lâchage ». Ils comprirent également (à d'autres indices) qu'ils n'auraient pas à compter sur eux, contre toutes leurs prévisions.

Ce manquement des régionalistes français est d'autant plus regrettable qu'il s'est grossi d'une méprise dangereuse pour nous. La F. R. F. devait transmettre l'ensemble des résultats du référendum et non point des réponses individuelles. C'est pourtant ce qu'elle a fait.

Elle a transmis au gouvernement trois rapports, *mis sur pied d'égalité*. L'un du comité breton émanant du congrès de Rennes, LE SEUL représentant en réalité les volontés des Bretons, et deux autres, de MM. A. Durand et Choleau, théories *personnelles* ou peu s'en faut.

Cette façon d'agir, sous prétexte d'impartialité, dénature profondément les faits. Le gouvernement n'aura pas sous les yeux : 1° les volontés du peuple breton, 2° quelques propositions individuelles ; de par la faute de la F. R. F., il aura trois rapports, dont deux (la majorité) proposent le sectionnement de la Bretagne.

Espérons néanmoins. D'ici que le gouvernement ne nous inflige un *régionalisme* hideux, *directement dirigé contre la Bretagne*, nous aurons encore le temps de nous organiser et de nous défendre.

Les Bretons qui ont assisté à ce congrès n'y ont pas perdu leur temps. Ils y ont beaucoup appris. Ils savent désormais à quels adversaires ils ont affaire. Ils sauront donc diriger leur action dans le sens utile et parler sur le ton propre à se faire entendre.

LE DÉLÉGUÉ DE L'U. Y. B.

## Choses de Bretagne

### En marge du Congrès de Rennes

#### I. Un sursaut de l'Esprit National

Au congrès des associations et corps constitués de Bretagne, réunis pour la défense de l'unité du pays sous les auspices de notre vaillant confrère l'« *Hermine* », il s'est produit un fait significatif qui mérite d'être rapporté.

M. Abel Durand, délégué (?) par des industriels nantais, exposait sa thèse contre l'unité bretonne en ne l'appuyant que sur des arguments économiques contestables et secondaires. Notre directeur, M. Marchal, lui rappela l'existence de la nation bretonne, ce à quoi M. A. Durand répondit à peu près en ces termes : « J'ignore votre nation bretonne, je ne connais que la nation française. Vive la France ! »

Aussitôt, formidables, unanimes, les cris de : « Vive la Bretagne ! vive la nation bretonne ! » s'élevaient, proférés par tous les congressistes. Beaucoup s'étaient levés et applaudissaient à tout rompre, tous étaient soulevés par le même élan nationaliste. Ce fut comme un vent de fronde et d'enthousiasme qui passa sur l'assemblée. Une sorte de commotion électrique avait uni nationalistes et régionalistes, militants et indifférents venus au congrès en curieux, dans un même cri débordant de foi dans les destinées et la vitalité du pays.

Une simple négation de notre nationalité avait suffi pour faire surgir spontanément notre vieil esprit national et le faire se manifester dans sa forme la plus audacieuse.

Ombres de Noménoë, d'Anne de Bretagne, que n'avez-vous pas dû tressaillir d'allégresse en cet instant inoubliable. Comme leurs ancêtres contemporains de Waroc et de Morvan, d'Alain Babetorte et de Jean V, de la Ligue et de la révolte du Papier-Timbré, de la conspiration de Cellamare et des Ifs, les représentants des associations bretonnes et derrière eux plus de 360.000 Bretons ont affirmé leur attachement indéfectible à leur nationalité et à leur race...

Assister à de tels sursauts de l'esprit national nous donne confiance. Non, notre nationalité n'est pas morte, on le sent, on le voit, lorsque l'on assiste à de pareilles manifestations. Malgré des siècles de compression, sinon par moments d'oppression, malgré la mise à exécution d'un plan de dénationalisation qui tend à fausser l'histoire de son pays, à lui arracher sa langue et toutes ses traditions nationales, le peuple breton garde un reste de patriotisme.

Courage, artisans du « Risorgimento » breton, après quelques années d'efforts vous assisterez à une manifestation de notre nationalité d'une façon tout aussi spontanée, tout aussi grandiose, non plus par 360.000 Bretons, mais par tout le peuple de Bretagne qui acclamera en vous les régénérateurs de la Patrie.

#### II. Le vote des Délégués de l'U. Y. B. au Congrès

D'aucuns se sont étonnés de notre vote au congrès de Rennes. Après les explications de M. Le Mercier d'Erm parues dans *Mouez ar Vro* sur le sens de sa motion, il est presque superflu de revenir sur cette question. Disons une fois pour toutes que tout en restant aussi attaché au principe de la Bretagne intégrale que la majorité des Bretons, nous pensons qu'il est préférable que l'unité bretonne soit maintenue même au prix de quelques agrandissements, plutôt que laisser diviser la Bretagne en deux régions.

Nous n'envisageons cet agrandissement que comme un *pis aller*, dans le cas où le principe de la Bretagne intégrale serait rejeté par les Chambres, chargées de diviser la France en régions. C'est le sens que M. Le Mercier d'Erm a donné à sa motion, c'est aussi le sens de notre vote.

### III. Aux Organiseurs du Congrès

Nous tenons à remercier ici publiquement tous les organisateurs du congrès, qui a été l'occasion d'une belle manifestation bretonne, et particulièrement M. Maurice Bigot qui s'est dépensé sans compter et qui a su vaincre, au prix de combien d'efforts, toutes les difficultés que ne manque pas de susciter l'organisation d'une telle assemblée. Tous les lecteurs de *Breiz Atao!*, tous les membres de l'U. Y. B. s'associent à nous pour rendre hommage à sa persévérance et à son patriotisme.

FANCH DEBAUVAIS.

## TOUJOURS L'ESCAMOTAGE

A l'occasion de la réunion du Comité d'Action Nationale, le général de Castelneau est venu dans les murs de Rennes, il a recueilli des acclamations, il a banqueté, il a prononcé un discours. Nous ne parlerons pas des acclamations, il n'y en aura jamais trop pour cet admirable chef; nous ne parlerons point non plus du banquet, il n'y a pas deux façons de faire un bon dîner; nous parlerons du discours et de la réponse au discours, parce qu'il y a bien des façons de penser et de s'exprimer et que ces Messieurs n'ont point employé celle qui convenait.

Le général a fait l'éloge de la gloire militaire française: fort bien. Puis il a parlé du soldat français et l'a couvert de fleurs: fort bien. Mais du soldat breton, il n'en a pas été question. C'est un oubli énorme, étant donné que le général se trouvait dans la capitale de la Bretagne et s'adressait à un public breton. C'est même plus qu'un oubli, c'est un escamotage voulu, c'est la méthode gouvernementale.

En effet, si le général ne nous donne qu'une peinture unique du soldat français: «... caractérisé par la gaîté, la rondeur gauloise, ingénieux, improvisateur, synthèse du système D, etc.», c'est que dans son esprit il ne doit y avoir qu'UN type de soldat français. Tous les mêmes, de Gravelines à Perpignan, de Brest à Strasbourg. Bretons? Connais pas! Flamands? Connais pas. Alsaciens? Connais pas. Mais savez-vous, Messieurs les orateurs officiels, que cela est d'un odieux impérialisme? Nous ne l'avons pas supporté des Allemands, nous le supporterons encore moins de nos gouvernants. La France a assez de ce jacobinisme d'un autre âge, on grogne en Bretagne, on proteste en Alsace, et on a raison.

Nous ne voulons pas dire que le général ait eu tort de parler du type français à des Rennais, nous lui reprochons de ne pas leur avoir également parlé du type breton. Car, lui qui en a commandé le sait bien, au front les Bretons ont toujours fait clan à part et se sont toujours fait remarquer par leur attitude absolument originale. Le général eut fait preuve de logique et de sympathie en rendant un hommage particulier aux qualités propres aux Bretons qui ont fait toute leur « valeur française ». Passer ces qualités sous silence, c'est les avoir en suspicion, c'est nier l'existence du peuple breton et de ses caractéristiques, c'est une injure aux 150.000 Bretons qui sont morts là-bas, à la Bretonne, pour la France.

Morts à la bretonne, parfaitement, ce qui n'est pas morts à la française. Le Français meurt en crânant, pour faire quelque chose de chic; le Breton ne s'est pas fait trouer la peau pour les mêmes raisons; il est moins « brillant », c'est entendu, mais à nos yeux de Celtes, sa haute compréhension du devoir et du sacrifice a une autre allure que l'insouciance dont le Français ose se parer comme d'une vertu nationale.

Toujours est-il que nous aurions aimé que le général de Castelneau nous parlât des Bretons et nous dise comment ils étaient tombés pour la France. C'eût été de sa part plus encore de la justice que de l'amabilité. Quand on se sert des gens, et Dieu sait comment, on les remercie ensuite. Plus d'une victoire française est due à l'endurance, à l'abnégation et à l'entêtement bretons, qu'on le reconnaisse. Ne sommes-nous donc bons qu'à faire de la chair à canon, que l'on ne fait cas de nous qu'au moment des combats?

A Rennes on ne s'intéresse pas au « poilu parigot » décrit avec attendrissement par le général, c'est pour les Bretons un étranger; un étranger ami, certes, frère même par occasion, mais quelqu'un de très différent d'eux. Ce sont nos gars qui représentent à nos yeux « le soldat »; qu'on

nous parle de nos gars bretons. Ils sont au moins aussi intéressants que les pantruchards, gones, gascons et autres français de race et se sont aussi bien battus qu'eux.

Mais il ne doit pas en être ainsi: c'est l'éternel escamotage des Bretons. La guerre se déclare: Vivent les Bretons! La guerre bat son plein: Allez-y les gars Bretons! La guerre est finie: Plus de Bretons, vivent les Français! Et si les Bretons protestent: « Infâmes séparatistes, honte de la Bretagne, rougissez de votre ignominie et que le fer rouge vous stigmatise à jamais! »

Quant à Monsieur le Sénateur, il a répondu au général et il a parlé de la Bretagne. Il n'en a dit qu'un mot, mais quel mot! Parler des Bretons « Bretons », on sait que c'est séditieux, c'est une trahison vis-à-vis de la Patrie française, aussi le prudent sénateur n'a-t-il ouvert la bouche que pour protester d'une soumission à toute épreuve, plus, d'une assimilation totale. Il a affirmé que les soldats de Bretagne étaient, vous m'entendez bien, absolument aussi français que ceux du pays du général, le Rouergne, ou que ceux des faubourgs de Paris ou de Marseille. De pareilles inconséquences dans la bouche d'un Breton porteraient à croire que la France ne tient le cœur de la Bretagne que par l'intimidation, ce qui ne serait pas flatteur pour notre seconde Patrie. Aussi devons-nous les déplorer vivement.

Pouvons-nous espérer que ces quelques considérations, à propos d'un fait caractéristique au milieu de tant d'autres, éveilleront la fierté et l'amour-propre aplatis de nos compatriotes? En tous cas, nous les invitons, une fois encore, à cesser de grâce d'être aussi « poires ». On peut être accommodant, mais on ne doit pas être lâche.

O. M.

## Kontadennou diwarbenn ar Maro e Breiz-Huel

(Kendalc'h)

### An Nor zigoret

Ma breur ne felle ket dezan labourât douar, Mond a reaz neuze da Zant-Malo hag eno en em rollaz<sup>1</sup> war eul lestr a iea d'an Douar-Newez da vorueta<sup>2</sup>. Goude eun nebeud beachou, e timezaz e kostez Sant-Servan ha diwar neuze, ral a wech e teuz da weled ar vro. Beb bloaz, d'an newez-amzer, e iea kwit da vorueta ha ne zcuc endro nemed d'an diskar-amzer. Eun nozvez a viz Gwengolo, e oan azezet e korn an oaled gant ar re all euz an tiegez. Er mêz e oa kaer an amzer ha ne c'houeze awel ebed. O flapennat<sup>3</sup> diwarbenn marc'hajou ar vro hag ann diskar avalou<sup>4</sup> e oamp. E kreiz an diviz e tigwezaz soudenn gant eun amezeg deomp lavarout hano ma breur. A veac'h e oa distaget an hano-ze, ma en em zigoraz an nor dichek, hag o yond a daol e skoaz ar voger gant eun trouz krev. Sellout a rejomp an eil ouz egile, hep lavarout gir, souezet ha spontet war eun dro. Den na zave evit mond da zerri an nor. Benn ar fin e riz ma zonzj da vond ma-unan d'he zerri, c'hoant ganin da ziskwez e oan kalonekoc'h eget ar re-all. Pa zeuz en dro da azeza dirag an oaled, va zad a lavaraz din gant tristidigez: « Serret a teuz an nor ouz da vreur. Heñ a zo deuet da rei deomp kelou euz e varo ». Den ebed ne gredaz eilc'heria. Eur miz goude, eul lizer a zeskaz deomp penôz va breur a oa bet beuzet o tistrei euz an Douar-Newez.

(Kontet gant Mari P., L6-Renan).

### Trouz eur Freazaden<sup>5</sup>

War dro pemzek vloaz am boa neuze. Va mam, laret ganti pedennou an noz, a ziwiskaz va breur, oajet a seiz vloaz hepken, evit lakât

1. S'engueca.

3. Bavarder.

2. Morueta, pêcher la morue.

4. La récolte de pommes.

5. Freazi, s'érouler. Freazaden (fém.), déroulement. On dit aussi *tolsen*.

anezan en e wele. Me a oa astennet er gwele-kloz leac'h ma kousken gant eur vatez. Gwele va mam a oa tost d'an oaled hag hep dale hi a iez ive da gousked. A-us deomp e kouske eur mevel kôs êat ivez euz e du goude ar pedennou. Kousket e oan abaoe eur pennad amzer, pa oen dihunet en eun taol kont gant eun trouz spontus, eun trouz henvel ouz an hini a rafe eur pennad moger o freazi, o koueza en e boull e diabarz eun ti. Zeblantout a rea an trouz dond euz penn gwele ma breur. Ar grenaden a oe ken krev ma teuaz an holl binviou kegin, a-is'ribilh tost da wele ma breur, da stirlinka<sup>1</sup> epad pellik amzer. Ar c'hi a oe gourvezet kreiz ludu an oaled. An aoun a begaz ennan ken ma 'n em lakeaz da zic'hweza evel eun ejen, o veza ma ne felle ket dezan pe n'helle ket harzal. Va mam a c'halvaz ar vatez hag a bedaz anezi da zevel. Houma ne respountaz grik. Brevet gant ar spont, en em skoache ouzin ha me a skrigne va dent gant an aoun. Va mam a zavaz neuze. Enaoui a reaz eur c'houlaen hag a zellaz gant evez e pep korn an ti. Ne gavaz avat netra direnket. En eur dremen e kichen gwele ma breur ec'h astennaz he goulaouen daved drem ar bugel. Hema ne oa ket dihunet, ar pez a lezaz va mam souezet mik, rag e doa e glewet oc'h en em glem hir, hep komz ebed, raktal goude an tól. Koulskoudé, heman ne rea ket an neuz da gousked. Kousked a rea da wir. Ahendall, lavarout a reaz deomp an deiz warlerc'h n'en doa klewet netra.

Araok mond en dro da gousked, va mam a c'halvaz ar mevel edo er gambr a-us deomp hag a c'houlenaz digantan ha klewet en doa eun dra bennag. « Ia, klewet am eus », a respountaz hennez. « Klewet meus trouz eur zac'had dilhad pounner o koueza war leur va c'hambur. »

Va mam neuze en em lakeaz da ouela, o lavarout e oa c'hoarvezet eur gwaleur bennag gant va zad. (Edo va zad, d'ar mare-ze, o veachi. Eat e oa da Zant-Brieg abalamour d'e gemwerz). En em laka a riz da ouela ivez ha ne gouskaz hini ebed en ti ar peurrest euz an nozvez.

Dre eurvad, e teuaz va zad endro e doug an devez, hep ma vije digwezet gantan tro fall ebed. Mez c'houec'h miz goude, va breur a oe tapet gant eur c'hlenved, hag a varwaz.

(Kontet gant Janig C., L6-Renan, 1869).

### Kredennou a bep seurt diwarbenn ar Maro

Pa ve grêt eun eureud, e ve laket dirag an dud newez, ebarz an iliz, daou biled koar tew, a ve lesket war enaou<sup>2</sup> keit ha ma pad. Awechou e teu unan euz ar pilejou da verwel araok ma ve achu an oferen. Kementse a ziskouez e varwo abarz nemeur ar pried ma 'z eo ar piled-ze dirakan.

Pa ve maro unan bennag, an ene, kwitaet gantan e gorf, a ia da en em walc'hi e kement sailhad dour a zo en ti. Setu perak e vent holl goullonteret nebeud goude an darvoud. Ne vefe ket deread en em zervichi euz an dour en deus servichet d'an ene d'en em walc'hi.

Pa ve maro unan bennag, ne dremener morse hep ober koue an ti. En tiegez ec'h anavezan mad-tre, e oa bet grêt koue e miz Gwengolo warlene. Arôk eiz de goude e tigwezaz da unan anezo kavout eur maro trum. Goude an enterramant e oe grêt koue adarre. Lavarout a riz d'an dud e kaven an dra-ze souezus. Respontet e oa din e oa red mat ober koue goude maro eun den, petramant e jomfe e ene en poan keit ha ma ne vije ket netêt ar c'hreziou bet douget gantan.

(Da kendalc'her).

## LES DERNIERS JOURS de la BRETAGNE INDÉPENDANTE

Il y aura bientôt dix ans qu'a été érigé à Rennes le monument qui voudrait symboliser l'union de la Bretagne à la France : « BREIZ HA BRO-C'HALL O VONT D'EN EM UNANI ». Le monument a été l'objet de véhémentes polémiques ; parmi les raisons de s'en plaindre qu'avaient trouvées les Bretons d'alors on voit celle-ci : « La Bretagne s'étant unie librement à la France ne peut être représentée à genoux devant le roi de ce pays. »

D'un autre côté, les extrémistes déclaraient : « Notre patrie se trouvait dans la situation du voyageur attardé à qui l'on demande la bourse ou la vie, en pleine nuit, au coin d'un bois. Elle avait tout juste la liberté de se laisser détrousser ou égorger... Bienheureuse alternative ! »

Soucieux de rétablir la vérité historique passablement défigurée par l'une et l'autre de ces deux opinions, nous allons présenter au lecteur les circonstances qui accompagnèrent la disparition de la Bretagne indépendante le plus impartialement possible : à lui d'en comprendre le caractère.

Les rois de France, fidèles à la tradition des conquérants franks, ont de tout temps cherché à arrondir leurs domaines ; de tout temps ils voulurent s'emparer de la Bretagne.

Ce fut d'abord par ambition personnelle, par désir de conquêtes. Néanmoins, par la suite, l'éternel assaillant trouva des prétextes plus consistants. Les Bretons pour se défendre avaient fait alliance avec les ennemis de la France ; la frontière bretonne n'était qu'une porte ouverte sur l'étranger. Les rois de France attaquèrent la Bretagne pour faire disparaître ce danger. Pas un siècle jusqu'au xvi<sup>e</sup> qui ne vit Français et Bretons aux prises. Mais, tant que la nation bretonne resta unie et bien commandée, les efforts de l'ennemi restèrent vains et la Bretagne libre.

Dès qu'il n'en fut malheureusement plus ainsi, pendant la régence d'Anne de Beaujeu, sœur de Charles VIII, la Bretagne n'étant plus en mesure de résister efficacement, elle sombra.

L'ambition avait tué le patriotisme de la grande noblesse bretonne, qui déjà par alliance avait subi l'influence française. Chacun n'y pense plus qu'à détrôner le duc régnant pour mettre son prétendant à la place, ou à le flatter pour obtenir son appui. Mais le succès de l'un, c'est l'échec de l'autre. Les mécontents furent régulièrement les ennemis du duc, donc de la Bretagne, et prêts à toutes les infamies pour faire triompher leur parti.

Une maladresse du duc, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, grossit encore leur nombre et provoqua la rébellion qui entraîna la guerre avec la France. Le duc s'était oublié jusqu'à ne plus s'entourer, comme conseillers et favoris, que de seigneurs français en révolte contre leur roi et réfugiés à sa cour. Les nobles bretons jaloux complotèrent afin de les en chasser, c'était naturel. Mais leur impardonnable faute, ce fut l'appel qu'ils firent à la France dans ce but. Cet aveuglement bien celtique est très condamnable. Toujours est-il qu'ils demandèrent à Anne de Beaujeu de leur envoyer en Bretagne une armée ; mais ils firent promettre que cette armée serait réduite et qu'elle ne dévasterait pas le pays.

1. Stirlinka, cliquetier.

2. War enaou ou enou, allumé.

Les promesses ne coûtent rien : la régente promit ; mais, bonne continuatrice de ses prédécesseurs, elle ne voyait dans cette expédition qu'un nouveau moyen de s'emparer de la Bretagne, et ce fut le début des guerres qui virent disparaître l'indépendance politique de la nation bretonne. La régente laissa naturellement ses troupes se conduire comme en pays conquis, au point qu'en maints endroits les populations se soulevèrent ; elle les laissa également essayer la défaite. L'échec du siège de Nantes mit fin à l'invasion. L'héroïsme des paysans de Bretagne accourus en volontaires et celui de la petite noblesse avait donné la victoire à notre pays. Du reste, cette fois, on avait senti que c'était la lutte décisive. La seule pensée que l'indépendance de la Bretagne était en danger avait arraché les populations à leurs travaux et les avait lancées sur l'assaillant.

Comme le dit justement La Borderie :

« Et cet échec (de Nantes), comme il eut été plus décisif si, au lieu de leur odieuse défection, les barons de Bretagne avaient soutenu, dirigé le puissant élan de patriotisme qui, en 1487, souleva toute la nation bretonne, qui inspira aux paysans, aux villes, à la petite noblesse, tant de généreux dévouements ! Si, au lieu d'être paralysée par la trahison des barons, la Bretagne avait été unanime dans sa résistance, l'invasion française eut abouti à une déroute ignominieuse, quelque chose comme le désastre de Charles-le-Chauve à Ballon en 845 (devant Nominoë), et l'indépendance bretonne glorieusement affermie eut encore vécu de longs jours. »

Mais la Bretagne n'était point quitte : au printemps suivant la guerre reprit.

Dans l'intervalle, bon nombre de seigneurs bretons regrettant leur trahison étaient revenus aux côtés de leur duc, mais cela ne devait pas lui donner la victoire.

Les troupes françaises étaient devant Fougères. On alla à leur rencontre et ce fut la bataille de *Saint-Aubin-du-Cormier*. Au mépris de leurs engagements les Français avaient réuni une puissante armée, ce qui leur permit de remporter la victoire sur des troupes bretonnes aussi nombreuses mais moins homogènes. Celles-ci, mêlées de mercenaires étrangers, commandées par des chefs se disputant entre eux au moment du combat, furent bousculées. Les Bretons se firent hacher.

La stupeur fut générale en Bretagne et vraiment, après le succès de Nantes, elle était naturelle. Le général français voulut en profiter pour s'emparer de Rennes et de Saint-Malo. La fière attitude des rudes habitants de la capitale l'intimida ; mais la honteuse capitulation de Saint-Malo considérée par les Bretons comme imprenable, qui fut due à la lâcheté de ses bourgeois, lui rendit toute sa confiance. Le butin des Français fut considérable, le trésor breton se trouvant dans la place ; mais, chose plus grave, cette capitulation jeta la Bretagne dans le découragement.

Le duc, consterné, fit demander la paix à n'importe quel prix : il dut signer le honteux traité du *Verger* qui ouvrait nos frontières à l'invasion. Il mourut de douleur quelques jours après.

\*\*\*

Cette guerre malheureuse qui livrait notre frontière à un implacable ennemi et qui avait ruiné notre armée, dilapidé nos finances, épuisé nos populations, avait fait une profonde blessure à la Bretagne. Une trahison devait lui porter le coup mortel, comme on le verra, peu de temps après.

Anne de Bretagne, fille du défunt duc, reçut, âgée de douze ans, la succession au trône : fardeau effrayant, inimaginable pour une si jeune et si ignorante enfant. Cependant cette vaillante petite Bretonne ne se découragea jamais, elle dirigea et commanda, et pendant les trois ans que dura encore la résistance, elle fut la véritable incarnation du patriotisme breton. Au milieu des trahisons et des misérables intrigues de cour pour la marier à tel ou tel prétendant, alors que ses impi-

toyables ennemis ravageaient la Bretagne, elle sut être souveraine et relever le courage de ses compatriotes.

Elle ne se contenta pas de rassembler les seules forces bretonnes, elle rechercha des alliances. Elle voulut même plus tard s'assurer le secours de l'Autriche en se mariant par procuration à son empereur, Maximilien. On conçoit que l'espoir de l'aide de nouveaux alliés rendit toute leur confiance aux Bretons. Aussi, alors que le traité à peine signé était déjà violé par la France et que les Français commandés par des traîtres comme les Rohan s'étaient emparés de presque toute la Bretagne, le peuple breton se souleva-t'il. Il les chassa d'un seul élan de partout. Cette fois encore l'indépendance paraissait sauvée (1490).

Mais il était écrit qu'elle devait disparaître. Une trahison la perdit à nouveau et à jamais. Le triste sire d'Albret, barbon prétendant à la main d'une souveraine de douze ans, avait été évincé. Par vengeance, il livra Nantes à Charles VIII, un peu plus d'un an après la signature de la paix, en mars 1491. Alors le roi, violant une fois de plus la parole de la France, profita de cette trahison pour pénétrer à l'improviste en Bretagne. Notre pauvre pays qui n'était pas encore remis de la dernière campagne fut surpris ; il offrit une résistance héroïque, mais décousue.

« Malgré la rapidité de cette invasion, entreprise en pleine paix, malgré l'absence de troupes régulières, l'armée royale rencontra de sérieuses résistances et n'avança que lentement. Il n'était pas rare de voir de simples paysans assaillir avec leurs fourches et leurs bâtons les soldats français ou les gentilshommes bretons gagnés à leur cause. »  
(LA BORDERIE).

Néanmoins, Charles VIII avança, et bientôt il mit le siège devant Rennes où était la duchesse, en même temps qu'il lui faisait demander sa main. Bismarck, proposant la paix à la France, ses canons braqués sur Paris, n'en a pas fait d'autres. Anne ne recevant aucun secours d'Autriche, suppliée par son entourage, finit par accepter, la mort dans l'âme.

« Faut-il que je soye infortunée, s'écriait-elle, d'être amenée à prendre mariage d'un homme qui m'a si mal traitée. »

Elle se sacrifia donc pour sauver sa patrie des ravages de l'armée française, comme il y a cinquante ans la France a cédé deux provinces pour épargner aux autres les horreurs d'une guerre à outrance.

Il était temps pour la France comme pour la Bretagne ; les deux pays étaient ruinés par cette guerre : en plus des impôts, les Français avaient dû donner à leur roi environ 350 millions, valeur actuelle, pour subvenir aux frais de la guerre franco-bretonne.

En Bretagne, le mariage de la duchesse changea la face des choses. Charles VIII, habile politique, donna toute sa confiance aux patriotes bretons, afin de faire tomber leurs préventions, et il fit rentrer les traîtres, ses anciens alliés, dans l'ombre. Cela eut pour double effet de contenter le peuple breton, d'apaiser ses haines et de retourner contre la France ces traîtres qu'elle trahissait à son tour. Ceux-ci, déçus, tentèrent un nouveau complot afin cette fois de chasser les Français avec l'aide des Anglais : ils échouèrent.

Ce fait est intéressant parce qu'il détruit, à l'aide de beaucoup d'autres, la légende des Histoires de France qui montre les Bretons se jetant dans les bras de la France, infailliblement entraînés par un irrésistible amour. Les Bretons qui étaient dans le camp français y étaient entrés pour servir leurs ambitions personnelles et non point par sympathie, leur volte-face dans la direction des Anglais le prouve assez.

\*\*\*

Le mariage eut lieu en Touraine. Les uns disent qu'Anne y alla en victime, d'autres qu'elle y fut conduite de force. Elle trouva à Langeais, preuve de la préméditation française, l'annulation de son premier mariage, préparée depuis longtemps, et un contrat dressé d'avance qu'elle fut obligée de signer les larmes aux yeux.

Elle cédait ses droits à Charles VIII, qui se trouvait ainsi duc de Bretagne, si elle mourait avant lui sans enfant. Par contre, si le roi mourait le premier, Anne gardait son pays, avec l'obligation d'épouser, si faire se pouvait, l'héritier de la couronne.

Ainsi les apparences étaient sauvées et les Bretons roulés. Adroitement pris, ils acceptèrent sans trop s'en rendre compte cette annexion pure et simple, qu'ils ne virent pas sous son vrai jour. Mais il n'en fut pas de même pour la duchesse. Consciente du caractère ignominieux de ce traité, elle devait profiter de la première occasion pour l'annuler.

L'occasion fut, après la mort de son époux, son contrat de mariage avec le nouveau roi de France, Louis XII. Celui-ci avait répudié promptement sa femme, afin d'épouser la duchesse de Bretagne et de ne point lâcher la belle conquête de son prédécesseur. Néanmoins, il dut en passer par les volontés de la grande Bretonne. *Il fut stipulé que la Bretagne retournerait à son indépendance s'il naissait un fils de l'union.* Anne avait sauvé la Bretagne par la diplomatie. Si le hasard l'avait servie, notre pays redevenait un État, à la joie de toute la nation bretonne dont elle représentait fidèlement les aspirations nationalistes.

Hélas ! il ne naquit que deux filles et l'une d'elles détruisit l'œuvre de son illustre mère !

La grande duchesse mourut la conscience pure ; *elle n'avait point oublié de faire accorder toutes ses libertés à la Bretagne* par Charles VIII, pour le temps où les deux nations seraient réunies sous la même couronne et elle avait fait ratifier ce traité par Louis XII. Sa mort entraîna celle de l'indépendance bretonne. Sa fille Claude qui n'avait pas sa force de caractère, abandonna la Bretagne au roi de France, puis la transmit au dauphin par testament. François I<sup>er</sup> qui la reçut aurait pu la perdre en la maltraitant ; il fut assez habile pour l'endormir et la *berner* de nouveau de main de maître.

Une révolte immédiate des Bretons ou leur prochain retour à la liberté étaient en effet possibles, étant donné premièrement l'arbitraire du testament, et deuxièmement qu'après la mort du dauphin *la France perdait tous ses droits sur le duché.* François I<sup>er</sup> comprit donc qu'il lui fallait faire prononcer l'union d'une façon plus régulière et plus solennelle. Il s'adressa aux États.

Et même, afin de dissimuler la *rapacité* française, il eut le cynisme de faire proposer à l'Assemblée des États de Bretagne de demander l'union *elle-même.* On devine quelle explosion d'indignation !

De l'or, des flatteries, des menaces gagnèrent quelques députés, mais la masse de l'assemblée restait hostile. Alors on lui déclara que si l'union n'était pas votée, la Bretagne serait purement et simplement annexée. *Devant la force,* après un dernier sursaut, une majorité se prononça enfin pour l'union, qui fut demandée sous forme de requête, mais, bien entendu, avec *la réserve expresse du maintien de tous les droits et libertés du pays.* On raconte aujourd'hui aux petits Bretons que la Bretagne s'est unie de bon cœur à la France, qu'elle s'est donnée à elle. C'est si peu vrai que voici ce qu'écrivait l'historien Dom Morice en 1756 :

« L'affaire de l'union souffrit de grandes difficultés de la part de ceux qui n'étaient pas gagnés par la cour. Ils représentèrent avec force que ce projet tendait à la ruine de la Province, dont les privilèges seraient bientôt méprisés, les peuples vexés, la noblesse attirée hors de la Province et les bénéfices confiés à des étrangers ».

C'est du reste ce qui s'est réalisé, et ce contre quoi nous protestons encore aujourd'hui.

Toujours est-il que le roi de France accepta dans sa réponse les réserves des Bretons. Le 8 décembre 1532 le Conseil de Bretagne l'enregistrait. Il s'engageait à « *garder liberez & privilèges dudit pays, considérant cela estre juste, raisonnable & profitable audit pays* », il désirait que « *les droits & privilèges que les gens dudit pays ont eu par ci-devant & ont de présent, lui soient gardez et observez inviolablement, sans y rien changer, ni innover.* »

Ainsi, si la Bretagne perdait son indépendance, ELLE CONSERVAIT SON AUTONOMIE, que la France s'engageait à respecter à jamais. (Elle a bien tenu parole !)

Les principales libertés bretonnes, énumérées par un édit royal, étaient les suivantes :

- 1<sup>o</sup> Droit pour les députés bretons de fixer eux-mêmes les impôts de la Bretagne ;
- 2<sup>o</sup> Emploi des contributions directes au profit de la Bretagne ;
- 3<sup>o</sup> Maintien de l'autonomie de la justice bretonne ;
- 4<sup>o</sup> Droit pour les Bretons de n'être point jugés hors de Bretagne ;
- 5<sup>o</sup> Les bénéfices de Bretagne réservés aux Bretons ;
- 6<sup>o</sup> Droit de ne point faire de service militaire hors de Bretagne et droit de former une armée bretonne ;
- 7<sup>o</sup> Respect de la législation, des institutions, des coutumes et de l'administration financière des Bretons ;
- 8<sup>o</sup> Exemption pour les Bretons des contributions indirectes.

LES BRETONS RESTAIENT DONC MAÎTRES CHEZ EUX. Depuis, les Français ont *renié* leur signature. Il est du devoir des historiens de la leur rappeler.

\*\*\*

Si nous revenons au monument de Rennes, il est donc absolument faux et contraire aux événements de présenter le mariage d'Anne de Bretagne et de Charles VIII sous le titre d'« Union de la Bretagne à la France ». Nous stigmatisons cette confusion d'un mariage privé et d'une union politique, qui représente la Bretagne à genoux devant la France, aux yeux des Bretons ignorants.

Si le sculpteur avait voulu représenter loyalement l'union, il aurait dû montrer François I<sup>er</sup>, et non Charles VIII, tendant la main à une figure bretonne (debout comme lui) symbolisant le Pays. Ce mariage qu'il offre à nos regards n'est en réalité qu'un *fait anecdotique* dans l'histoire de Bretagne, fait qui ne devait influencer qu'un temps donné sur la vie de notre pays. Boucher a eu raison de mettre l'épouse à genoux devant l'époux, puisque le mariage a eu lieu par contrainte. Mais pourquoi, au nom de Dieu, a-t-on mis sur le socle : « Union de la Bretagne à la France » ?

J. B.

